

Province de Namur

Commune de Mettet

Programme Communal de Développement Rural

Partie 1 : Description des caractéristiques socio-économiques de la commune

Version de décembre 2009

Table des matières

1. Présentation succincte des caractéristiques générales de la commune en 2008	7
1.1 Localisation.....	7
1.2 Le territoire	8
1.3 L'environnement naturel	8
1.4 L'environnement paysager et bâti	8
Le paysage rural.....	8
Les silhouettes villageoises dans le paysage	9
Les structures villageoises.....	9
L'espace-rue	9
Le patrimoine.....	10
1.5 La démographie.....	10
1.6 L'économie	10
1.7 Le logement et la marché immobilier	11
1.8 La mobilité	11
1.9 Les infrastructures techniques.....	12
1.10 Les services publics, les besoins et services sociaux.....	12
1.11 Synthèse.....	12
2. Le territoire.....	14
2.1 Occupation du sol	14
2.1.1 Occupation du sol sur base du cadastre 2005.....	14
2.1.2 Densité de population au km2	14
2.1.3 Évolution du nombre de bâtiments	15
2.1.4 Répartition des fonctions.....	16
2.2 La situation juridique.....	16
2.2.1 Le Plan de secteur	16
2.2.2 Les plans communaux d'aménagement	19
2.2.3 Décentralisation.....	19
2.2.4 Monuments et sites classés.....	19
2.2.5 Autres	20
2.2.6 Arbres et haies remarquables.....	21
3. L'environnement naturel	22
3.1 Les Sites de grand intérêt biologique (SGIB)	22
Liste des SGIB répertoriés :	22
3.2 Les sites Natura 2000	24
La commune de Mettet est concernée par plusieurs sites Natura 2000 :	24
3.3 Les réserves naturelles	25
3.4 Autres sites mentionnés dans des inventaires.....	25
3.5 Phénomènes karstiques	26
3.6 Contrats de rivière	26
3.7 La convention « Combles et clochers ».....	27
Les bâtiments concernés sont les suivants :.....	27
3.8 La convention « Fauchage tardif »	27
3.9 DGRNE - Division de la Nature et des Forêts	27
4. L'environnement paysager et bâti	29
4.1 Le paysage rural	29
4.2 Les silhouettes villageoises dans le paysage.....	29
4.2.1 Localisation	29
4.2.2 La silhouette	30
4.2.3 Les matériaux.....	30
4.2.4 Les points de repères.....	30
4.2.5 Perturbation visuelle de la silhouette villageoise	30
4.3 Les structures villageoises	30
4.4 L'espace-rue	32

4.4.1	L'implantation des constructions par rapport à la rue	32
4.4.2	Les voiries	32
4.4.3	Les espaces publics	32
4.4.4	Les équipements publics	32
4.5	L'espace-rue avant 1914	33
4.6	L'espace-rue après 1914	33
4.7	Le patrimoine	34
5.	La démographie	36
5.1	La population - Généralités.....	36
5.1.1	La population	36
5.1.2	Évolution de la population	36
5.1.3	Évolution de population par village.....	38
5.1.4	Taille des ménages	38
5.2	La population par âge	40
5.2.1	Répartition de la population par groupes d'âge.....	40
5.2.2	Évolution de la population communale par classes d'âge	41
5.2.3	Migration par groupes de générations	42
5.2.4	Évolution de la part des moins de 20 ans.....	43
5.2.5	Évolution de la part des plus de 60 ans	44
6.	L'économie	45
6.1	L'économie et l'emploi	45
6.1.1	Taux d'activité, d'emploi et de chômage	45
6.1.2	Structure de l'emploi.....	47
6.1.3	Caractéristiques des secteurs d'activités.....	50
6.2	L'agriculture	51
6.2.1	Les exploitations agricoles	51
6.2.2	Les surfaces agricoles	51
6.2.3	Productions végétales	51
6.2.4	Productions animales.....	52
6.2.5	Agriculture et eaux souterraines	53
6.3	Le tourisme.....	53
6.3.1	Structures d'encadrement, documents d'appel et de promotion.....	53
6.3.2	Les hébergements.....	53
6.3.3	Les produits touristiques, le patrimoine naturel et bâti	54
6.3.4	Les évènements	56
	Le logement et le marché immobilier	58
6.4	Le parc de logement	58
6.4.1	Évolution du parc de logement	58
6.4.2	Types de bâtiments.....	58
6.4.3	Statut de propriété	59
6.4.4	Taille des logements.....	59
6.4.5	Années de construction	61
6.4.6	État du logement.....	62
6.4.7	Politique du logement de la commune.....	63
6.4.8	Camping et plan habitat permanent.....	65
6.5	Caractéristique du marché immobilier	65
6.5.1	Transactions - Habitations et terrains.....	65
6.5.2	Constructions et rénovations.....	68
6.5.3	Les permis de lotir	68
7.	La mobilité	70
7.1	Accessibilité	70
7.2	Statut des voiries	70
7.3	Accidents.....	71
7.4	Transports en commun	72
7.5	Anciennes lignes ferroviaires - Ravel	72
8.	Les infrastructures techniques	74
8.1	L'assainissement des eaux	74

8.2	L'eau.....	74
	La distribution des eaux est assurée par :	74
8.3	L'électricité et la télédistribution	74
	La distribution de l'électricité et de la télédistribution est assurée par IDEG-INATEL.	74
8.4	Le gaz.....	75
8.5	Pylônes mobilophonie	75
8.6	Les éoliennes	75
9.	Les services publics, les besoins et services sociaux. 76	
9.1	L'enseignement.....	76
9.1.1	Enseignement maternel et primaire.....	76
9.1.2	Enseignement secondaire.....	76
9.2	Les services de santé	77
9.3	L'enfance et la jeunesse	77
9.4	Les aînés	78
9.5	Les domiciliations dans les campings	78
9.6	Les acteurs sociaux	78
9.6.1	Le Centre Public d'Aide Sociale	78
9.6.2	Le Centre de Coordination Médico Sociale de Mettet	78
9.6.3	Le Forum social.....	78
9.6.4	L'épi de Blé	78
9.7	Les services de secours.....	79
9.8	Police locale.....	79
9.9	L'agence locale pour l'emploi	79
9.10	L'énergie.....	79
9.11	Culture et loisirs.....	80
9.12	Sports.....	80
9.13	Associations	81
9.13.1	Mouvements de jeunesse	81
9.13.2	Culture - Arts - Musiques	81
9.13.3	Sport	82
9.13.4	Environnement	88
9.13.5	Familles - Social - Santé - Mouvements féminins	89
9.13.6	Brasserie.....	89
9.13.7	Comité de fêtes	90
9.13.8	Marches folkloriques	91
9.13.9	Salles polyvalentes	92
10.	La gestion communale	95
10.1	Composition du Conseil Communal.....	95
10.2	Composition du CPAS	97
10.3	Moyens humains	98
10.4	Moyens financiers	99
10.5	Capacité d'emprunt.....	101
11.	Annexes.....	103
11.1	Annexe 1 - De bons exemples en matière d'urbanisme... ..	103
11.2	Annexe 2 - Les caractéristiques urbanistiques et architecturales des villages.....	105
11.2.1	Furnaux.....	105
11.2.2	Ermeton sur Biert	105
11.2.3	Biesmerée	107
11.2.4	Hameau de Fraire.....	107
11.2.5	Stave	108
11.2.6	Oret	109
11.2.7	Bossière.....	110
11.2.8	Graux.....	110
11.2.9	Mettet.....	111
11.2.10	Biesme	112
11.2.11	Saint-Gérard	113
11.3	Annexe 3 - Liste des arbres et haies remarquables	115

1. Présentation succincte des caractéristiques générales de la commune en 2008

1.1 Localisation

L'entité de Mettet est bordée au nord, de la commune de Fosse-la-Ville, à l'est des communes de Profondeville, Anhée et Onhaye, au sud de la commune de Florennes et à l'ouest de la commune de Gerpinnes, qui fait partie du Hainaut.

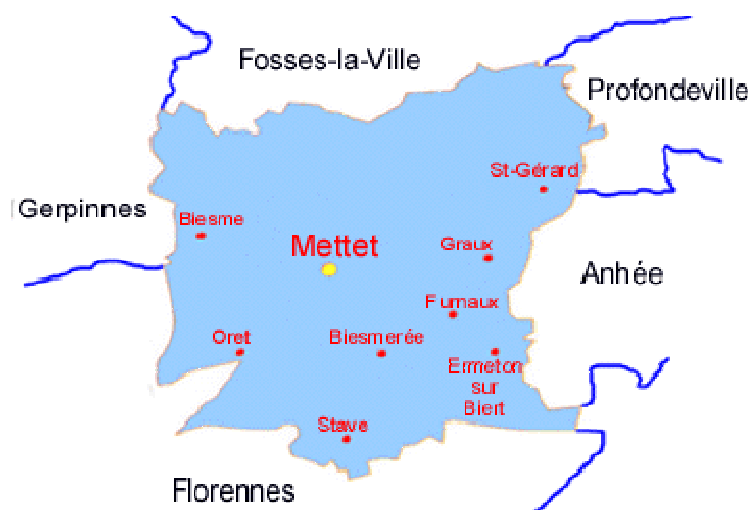
Mettet fait partie de la province de Namur et de l'arrondissement de Namur.

La maison communale est située Place Joseph Meunier, 1 à 5640 METTET.

La commune résulte de la fusion des 9 anciennes communes suivantes et de leurs hameaux.

Anciennes communes	Hameaux
Biesme	Inschois-Rosimbois ; Nefzée ; Prée ; Wagnée
Biesmerée	Fraire la Crotteuse
Ermeton-sur-Biert	Biert
Furnaux	
Graux	
Mettet	Devant-les-Bois ; Pontauray ; Somtet
Oret	Corroy ; Les Bruyères
Saint-Gérard	Bossière ; Gonoy ; Maison ; Plançon
Stave	

Mettet présente une superficie de 11.612 ha et accueille 12.226 habitants.



1.2 Le territoire

Mettet présente une superficie de 11.612 ha et accueille 12.226 habitants.

6 % du territoire total de la commune sont urbanisés.

Le densité de population augmente mais évolue au même rythme que celle de l'ensemble de l'arrondissement de Namur.

Le nombre de logement lui a augmenté de 16,8 % entre 1995 et 2007.

68 % du territoire communal sont des terrains utilisés par l'agriculture dont plus de la moitié sont des terrains de culture. Les forêts occupent 20,4 % du territoire.

Le plan de secteur présente une part urbanisable de 11 % du territoire, ce qui représente une surface totale de 1.286,21 ha.

Parmi les zones urbanisables pouvant accueillir de l'habitat, citons les zones d'habitat et les zones d'habitat à caractère rural qui représentent une surface totale de 979 ha dont 39 % sont encore disponibles et les zones d'aménagement communal concerté qui présentent un potentiel de 48 ha et qui sont localisées à Mettet, Biesme, Biesmerée et Bossière.

Les zones de loisir sont partagées entre des zones présentant une problématique d'habitat permanent et d'autres très petites zones sont disséminées sur le territoire.

Une seule assez grande zone d'activité économique industrielle est entièrement occupée par le parc d'activité géré par le BEP.

Plus de 190 ha du territoire sont inscrits en zone d'extraction.

Très peu de quartiers sont couverts d'un plan communal d'aménagement : Ermeton/Biert, nord de Biesme, et Sometet au sud de Mettet.

Quelques monuments et sites classés sont disséminés sur le territoire, ils concernent principalement des éléments religieux, des châteaux. Les arbres et haies remarquables sont également nombreux.

La commune a entamé un processus de décentralisation, s'est dotée d'une CCAT et a lancé les démarches pour l'élaboration d'un schéma de structure communal.

1.3 L'environnement naturel

Le territoire de Mettet comporte de nombreux sites naturels. Certains font l'objet d'une protection comme les sites de grand intérêt biologique (SGIB), des zones Natura 2000 (forêt et lac de Bambois et vallée de la Molinee), une réserve naturelle (lac de Bambois). D'autres sites, disséminés sur le territoire, présentent un intérêt environnemental. La majorité de ces sites sont situés dans des massifs boisés.

Des zones karstiques modérées et localement à fortes contraintes sont localisées à Biesmerée, à Oret et entre Saint-Gérard et Maison.

Une partie du territoire est reprise dans le contrat de rivière du Ruisseau de Fosses qui implique les communes de Mettet, Fosses-la-Ville et Sambreville.

La commune de Mettet a signé la convention « Combles et Clochers » en octobre 2002 et treize églises sont concernées par des aménagements afin de préserver les animaux nocturnes.

La commune de Mettet applique le fauchage tardif sur les accotements des voiries qu'elle gère.

1.4 L'environnement paysager et bâti

Le paysage rural

Le territoire de la commune de Mettet appartient à la partie occidentale du moyen plateau condruzien, précisément appelé « Condroz Occidental ». Au Nord de ce « Condroz Occidental », le territoire de Mettet est sillonné d'Est en Ouest par un réseau hydrographique important composé de multiples ruisseaux : les affluents de la Meuse à l'est tels que le Burnot et la Molinee, et l'affluent de la Sambre à l'ouest, telle que la Biesme.

L'occupation du sol actuelle est dominée par le triple aspect des superficies boisées, herbagères et cultivées. Les paysages agricoles sont largement ouverts.

Les routes et chemins bordés d'arbres, les bois, les étangs et les ruisseaux apportent une richesse paysagère à l'Entité.

Les silhouettes villageoises dans le paysage

L'implantation des villages sont liés au réseau hydrographique. Nombre de villages et hameaux sont installés près d'un cours d'eau ou d'une source.

L'influence du réseau hydrographique et les mouvements du relief ont été déterminants sur l'implantation des maisons.

L'habitat est essentiellement groupé, formant de gros villages au milieu des terres agricoles.

L'unité paysagère est renforcée par les teintes homogènes des matériaux employés, matériaux issus des ressources locales.

Les clochers de l'église constituent des points de repères dans le paysage et témoignent de la présence des vallées bâties.

Ces silhouettes villageoises sont parfois altérées par la présence de bâtiments agricoles récents de grandes dimensions.

La possible mise en œuvre des ZACC peut présenter un enjeu paysager important.

Les structures villageoises

La plupart des villages s'étendent à partir du fond de vallée sur la pente forte du bas de versant et se développent ensuite sur la pente plus faible du haut de versant.

Chaque village se caractérise par la présence d'un ruisseau et de nombreuses sources.

A l'exception de Mettet et dans une moindre mesure de Biesme, qui présentent une structure allongée le long de la route principale, les autres villages montrent une morphologie plus ou moins complexe mais toujours liée au réseau de routes et de rues. Il s'agit de villages-centres.

L'habitat de la 2^{ème} moitié du 20^e siècle est en rupture avec la structure existante.

Le potentiel patrimonial architectural et paysager est riche de la présence d'une végétation abondante au cœur des villages, les réseaux de ruelles sinueuses et pentues, la qualité intrinsèque du noyau primitif.

L'espace-rue

L'espace-rue dans les villages est de qualité de par la variété des implantations villageoises (tracé de la voirie, reculs variables des bâtiments, quelques implantations perpendiculaires ou obliques, relief, ...)

Plusieurs grosses fermes concentrées imprègnent fortement le village par leur nombre et leur ampleur.

La relation simple et directe entre la voirie et les devant-de-portes, caractérisée par l'absence de clôture de ces derniers, a été jusqu'à présent largement préservée.

Les extensions bâties après 1950, constituées d'habitat isolé, disposent d'un large devant-de-porte, planté d'essences non régionales, sans relation à la rue et en rupture avec la structure villageoise et paysagère.

Certains espaces publics et excédents de voirie aménagés se résument à de vastes zones bitumées alors que l'environnement existant des places est propice à un réel aménagement plus convivial de l'espace.

Les routes régionales engendrent des coupures franches au travers des villages, sans aménagement de sécurité routière et générant des excédents de voirie non valorisés.

Les bâtiments agricoles :

Bien qu'en général bien entretenu et bien restauré, ce patrimoine est parfois victime d'altérations et de transformations maladroites.

Par contre, des réaffectations judicieuses leur confèrent parfois un nouveau devenir.

L'habitat traditionnel :

Des interventions récentes ont modifié les caractéristiques essentielles de l'habitat traditionnel et en perturbent la lecture et la compréhension.

On s'aperçoit, par ailleurs, qu'il existe une réelle motivation des habitants à valoriser leur patrimoine par l'entretien et la restauration des bâtiments résidentiels et agricoles (dans certains villages ou hameaux).

L'habitat contemporain :

De nombreux éléments contemporains de qualité sont intégrés dans l'habitat traditionnel ou dans son environnement. Les « extensions de villages » constituent la problématique majeure.

Elles sont composées le plus souvent d'habitations hétérogènes et/ou hétéroclites (implantation, volumétrie, matériaux) non intégrées à la structure villageoise et à son environnement. Elles représentent parfois un enjeu paysager.

Le patrimoine

Quelques monuments et sites classés sont disséminés sur le territoire. Des éléments bâtis sont repris à l'inventaire du patrimoine monumental. Repères ou balises, les éléments du petit patrimoine continuent comme autrefois à guider le visiteur, tout en agrémentant son environnement paysager ou bâti.

1.5 La démographie

En fin 2007, la commune de Mettet comptait 12.226 habitants.

À partir des années 90, la population de la commune a fortement augmenté, atteignant des taux de croissance de l'ordre de 10%, dépassant la courbe d'évolution régionale à partir de 1994.

Entre 2000 et 2007, la population de Oret, Graux et Stave reste stable. Les villages de Biesme, Biesmerée, Mettet et Ermeton-sur-Biert augmente de 4 à 6 % par contre, dans le même temps, les villages de Furnaux et de Saint-Gérard présente de très fortes hausses respectivement de +19% et +17%.

La taille moyenne des ménages est de 2,64 personnes. Les personnes isolées représentent 26,3% des ménages et les couples avec enfants (31 % des ménages) sont présents de manière plus importante à Mettet que dans l'arrondissement de Namur.

Les classes d'âges 35-50 ans et 0-20 ans sont surreprésentées par rapport à la Wallonie ou à l'arrondissement de Namur.

En général, ce sont des personnes de la classe d'âge 25-40 ans qui arrivent à Mettet. La proportion des personnes âgées est en diminution.

1.6 L'économie

L'économie et l'emploi

En juin 2008, le taux d'activités à Mettet est de 69, 6%. A cette même date, le taux de demandes d'emploi est plus favorable à Mettet que dans l'arrondissement de Namur (13,27%) mais aussi que dans a province de Namur (13, 67%) et qu'en Wallonie (15,19%). Cette « meilleure santé »relative à Mettet est à nuancer par l'analyse de la proportion de la classe en âge de travailler à Mettet. Quant à la santé des entreprises, on note, depuis quelques années, une augmentation significative du nombre d'entreprises actives des sur la commune.

L'agriculture

Entre 1990 et 2007, le nombre d'exploitations agricoles est passé de 244 à 130, ce qui représente une diminution de 46 %.

Les exploitants agricoles de plus de 55 ans sont au nombre de 45 et une partie de ceux-ci déclarent ne pas avoir de successeur.

La surface moyenne par exploitation est de 61,63 ha et la surface agricole utile sur l'ensemble du territoire totalise 8.012 ha.

La part de terre herbeuse représente 1.766 ha et la terre arable 6.142 ha. Les destinations principales de ces terres arables sont la culture de céréales pour le grain, ensuite la culture industrielle, puis les cultures fourragères.

Un peu plus de la moitié des exploitations agricoles élèvent des bovins pour un total de 8.909. On observe une concentration de la production et un élargissement des troupeaux. 34.606 volailles sont élevées par un total de 8 exploitations. Les autres productions animales sont marginales (1.679 porcs et 573 ovins).

Mettet est situé en zone vulnérable du sud namurois et dans le but de protéger les eaux souterraines (teneur en nitrate), des normes sont imposées en matière d'épandage et de stockage des effluents.

Le tourisme

La commune de Mettet fait partie du territoire couvert par la Fédération du tourisme de la Province de Namur.

Le Conseil communal a décidé de s'affilier à la maison du tourisme du Pays de Namur mais cette affiliation n'est pas encore effective à ce jour (octobre 2008).

Les hébergements situés sur le territoire de Mettet sont un hôtel, une hostellerie, un camping, 7 gîtes, une chambre d'hôtes. Ils totalisent une centaine de places. La majorité des touristes arrivant à Mettet sont originaires de la Belgique.

Parmi les produits touristiques, le patrimoine naturel et bâti, nous pouvons relever l'Abbaye Saint Gérard de Brogne, le château de Thozée, plusieurs éléments du patrimoine bâti sont dignes d'intérêt. Les événements sont le Superbiker, une réunion exceptionnelle de grands champions issus des diverses disciplines moto qui a lieu au Circuit Jules Tacheny et la dizaine de marches de l'Entre Sambre et Meuse.

1.7 Le logement et la marché immobilier

Le logement et la marché immobilier - Synthèse

Le nombre des logements a augmenté de 21 % entre 1991 et 2001. Près de 54% des logements sont des maisons individuelles séparées. Plus de 80% des logements sont occupés par leur propriétaire. Les logements comportant 3 et 4 chambres sont les plus nombreux. Le parc immobilier des logements d'avant 1919 est très important mais la part de logement construits après 1991 est plus élevée que la moyenne de l'arrondissement.

Les logements publics existant actuellement sont au nombre de 33. Des projets de création de logements publics ou de valorisation de terrain sont en cours d'élaboration. Plusieurs acteurs interviennent dans ce domaine du logement (Commune, CPAS, SCRL La Dinantaise, Fonds du logement des Familles nombreuses, AIS Gembloux-Fosse).

Deux zones de loisir présentent une problématique d'habitat permanent. Le camping « Relax campagnard » accueille peu de personnes domiciliées. La commune a décidé de refuser toute nouvelle domiciliation et d'acheter les parcelles inoccupées. Le parc résidentiel du Lac accueille un nombre important de personnes qui y sont domiciliées. L'objectif de la commune est de modifier l'affectation de la zone afin de régulariser la situation et de faire réaliser des travaux d'équipement et d'assainissement.

La valeur moyenne des terrains à bâtir a fortement augmenté en quelques années.

Le nombre de constructions nouvelles est relativement stable globalement depuis 10 ans. Environ 65 % des permis octroyés pour des bâtiments destinés à l'habitation concernent la construction de nouvelles habitations.

Les villages les plus concernés par la création de lotissement sont Mettet, Saint-Gérard et Biesme.

1.8 La mobilité

Facilement accessible, le territoire de Mettet est traversé par de nombreuses voies d'accès principales qui permettent de rejoindre les villes et communes avoisinantes. Le réseau régional totalise 58 km de voirie.

Les nombres de victimes sur les routes se sont élevés à 71 en 2004 et à 80 en 2006.

Le territoire est sillonné de plusieurs lignes de transport en commun qui permettent de relier les villes et communes voisines, Charleroi et Namur. D'anciennes lignes ferroviaires traversent le territoire. Plusieurs tronçons de Ravel sont en projet et une grande partie n'est pas réalisée.

1.9 Les infrastructures techniques

La majorité des villages sont localisés en zone d'assainissement collectif aux plans d'assainissement par sous-bassin hydrographique (PASH), certains comportent de petites zones en assainissement autonomes. Le territoire de Mettet comporte plusieurs stations d'épuration et de nouvelles sont à prévoir à Stave, Ermeton/Biert, Graux, Saint-Gérard, Maison, Biesme et Oret. L'intercommunale Inasep est chargée de l'épuration des eaux usées.

Sept pylônes de mobilophonie sont situés sur le territoire.

Un parc éolien constitué de 11 turbines, d'une capacité totale de 22 MW a été installé sur le territoire. Il produit annuellement 51.000 MWh, soit une consommation annuelle en électricité de 12.750 ménages

1.10 Les services publics, les besoins et services sociaux

La commune dispose d'un enseignement maternel et primaire de proximité. Nous y trouvons 13 implantations scolaires, tous réseaux confondus, communal, Communauté Française et libre. Aucune école secondaire n'est située sur le territoire communal. Par contre, Florennes, Gerpennes et Fosses-la-Ville disposent d'établissements scolaires secondaires.

Des services pour l'enfance et la jeunesse sont développés par la commune : accueil de l'enfance, accueil extrascolaire, plaine de vacances, garderie dans les écoles. La commune dispose de deux maisons de repos.

Les services hospitaliers les plus proches sont localisés à Dinant, Châtelet et Mont-Godinne et les casernes de pompiers à Florennes et Fosses-la-Ville.

Les acteurs sociaux sont le CPAS, le centre de coordination médico-sociale (COMMESMM), le forum social, l'épi de Blé, l'agence locale pour l'emploi.

La commune est principalement tournée vers l'extérieur dans le domaine culturel bien qu'elle dispose d'atouts dans ce domaine (Abbaye Saint-Gérard, château de Thozée).

La commune dispose d'infrastructures sportives diverses et de nombreuses salles polyvalentes.

Le secteur associatif est très riche et agit dans le domaine des mouvements de jeunesse, de la culture, des sports, de l'environnement, du social et de la santé, de comités de fêtes.

1.11 Synthèse

<p>Atouts</p> <ul style="list-style-type: none"> • Paysages ruraux de qualité • Nombreux sites naturels • Agriculture très présente • Bonne accessibilité de la commune • Transports en commun • Bâti traditionnel de qualité urbanistique • Très grande qualité des noyaux primitifs • Faible taux de demande d'emploi • Secteur associatif très riche 	<p>Faiblesses</p> <ul style="list-style-type: none"> • Polarisation vers autres villes • Services divers hors de la commune • Peu développé au niveau touristique • Peu de services culturels • Augmentation du coût d'acquisition de biens immobiliers • Habitat permanent en zone de loisir • Lieux publics (places) : zone polyvalente sans aménagement
<p>Opportunités</p> <ul style="list-style-type: none"> • Augmentation de la démographie 	<p>Menaces</p> <ul style="list-style-type: none"> • Augmentation de la démographie

<ul style="list-style-type: none">• Classes d'âges 35-50 et 0-20 ans très présentes• Site d'intérêt patrimonial et historique• Anciennes voies de chemins de fer• Zones de carrière	<ul style="list-style-type: none">• Classes d'âges 35-50 et 0-20 ans très présentes• Extension de villages non intégré à la structure villageoise ou à l'environnement• Zones de carrière
--	---

2. Le territoire

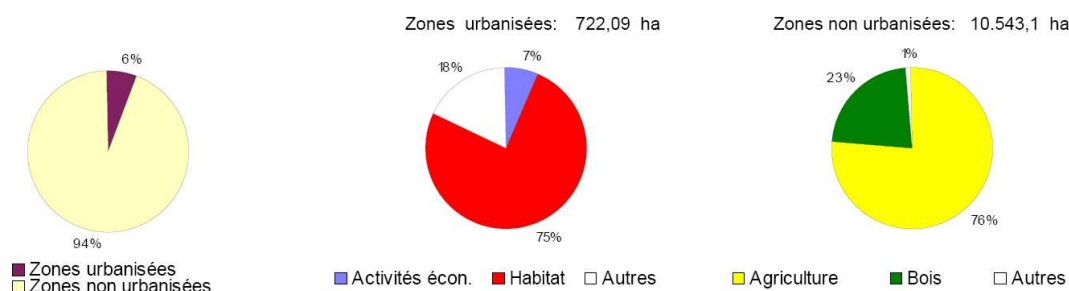
2.1 Occupation du sol

La commune présente une superficie de 11.678 ha dont 6% sont urbanisés.

2.1.1 Occupation du sol sur base du cadastre 2005

Le territoire est en majeure partie constitué de terres agricoles et de forêts pour une superficie totale de 10.543,1 ha ; les terres agricoles en représentent 76% et les bois 23%.

Occupation du sol sur base du cadastre (2005):



Source : fiche environnementale - DGRNE - Edition 2008

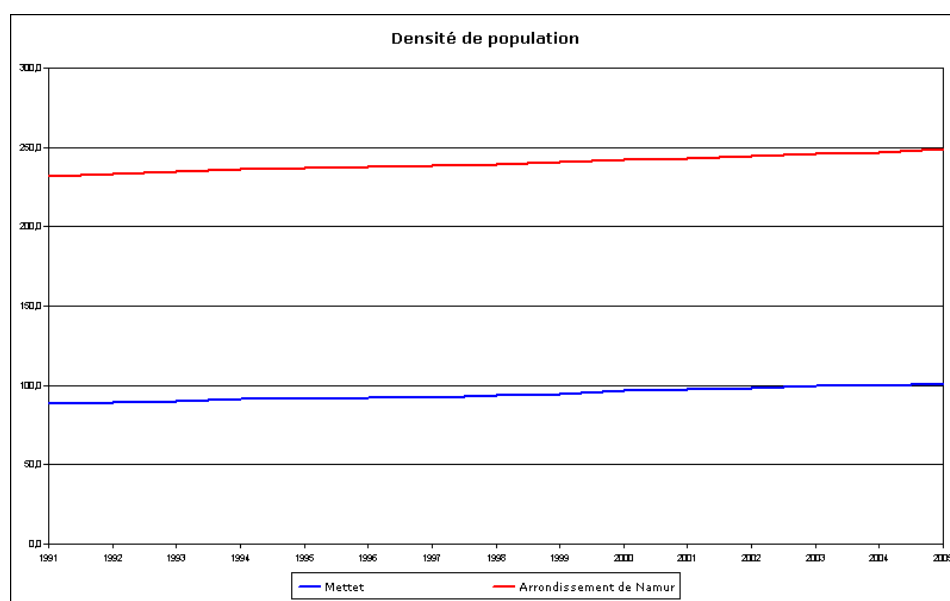
Le graphique ci-dessus ne représente pas les superficies non cadastrées (routes, cours d'eau, voies de chemin de fer, ...)

2.1.2 Densité de population au km²

En 2007, la population de Mettet s'élève à 12.037 habitants ce qui représente une densité de 103 habitants au km².

	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Population	11.102	11.314	11.375	11.494	11.655	11.712	11.832	11.985	12.036	12.226
Densité de population (km²)	95,61	97,43	97,95	98,98	100,37	100,86	101,89	103,21	103	105,29

(Source : commune)



Sources : Cytise Commune - Chiffres INS

La densité de population est plus faible que celle de l'arrondissement de Namur mais suit la même évolution dans le temps.

2.1.3 Évolution du nombre de bâtiments

Année	Nombre de bâtiments	Nombre de logements	Nombre de bâtiments érigés avant 1900	Nombre de bâtiments érigés de 1900 à 1918	Nombre de bâtiments érigés de 1919 à 1945	Nombre de bâtiments érigés de 1946 à 1961	Nombre de bâtiments érigés de 1962 à 1970	Nombre de bâtiments érigés de 1971 à 1981	Nombre de bâtiments érigés après 1981
1JAN1995	5220	4099	2639	397	328	328	354	595	579
1JAN1998	5382	4248	2646	401	323	326	354	591	741
1JAN2001	5580	4446	2648	402	318	322	352	586	952
1JAN2002	5633	4499	2656	402	318	323	349	588	997
1JAN2003	5670	4543	2652	401	317	323	348	587	1042
1JAN2004	5730	4613	2656	399	317	320	348	586	1104
1JAN2005	5785	4675	2663	399	316	320	348	584	1155
1JAN2006	5833	4730	2665	400	316	319	348	581	1204
1JAN2007	5880	4790	2670	403	316	319	349	581	1242

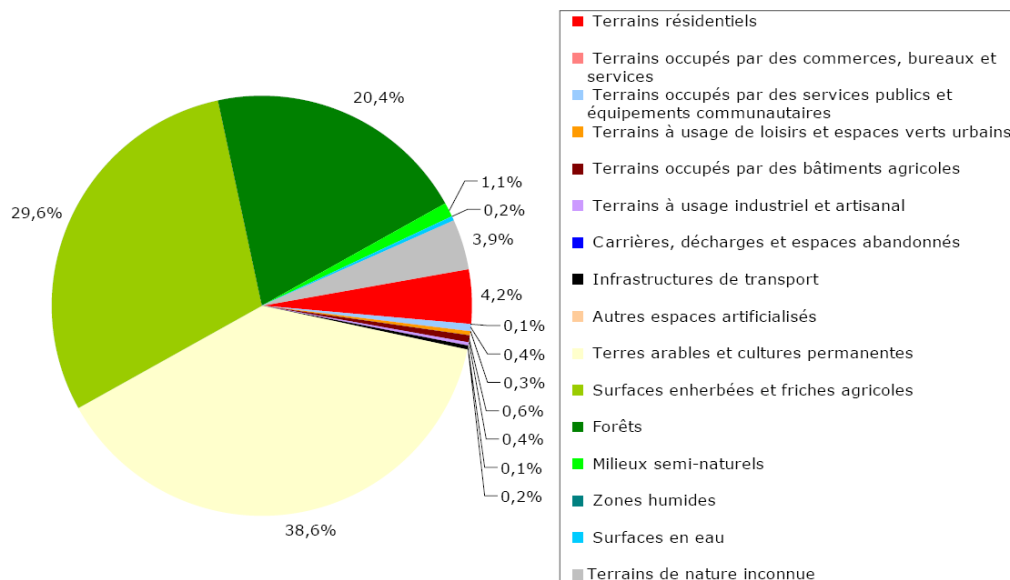
(Source : Ecodata : http://ecodata.mineco.fgov.be/Fr/begin_fr.htm)

Au 1er janvier 2007, le nombre de bâtiments à Mettet s'élevait à 5880 et 1242 de ceux-ci ont été construits après 1981.

2.1.4 Répartition des fonctions

Dans le graphique présenté ci-dessous, deux constatations se dégagent :

- La très forte proportion de terrains utilisés par l'agriculture (68% au total) dont plus de la moitié sont constitués de culture
- Suivi par les forêts (20,4%)



Sources : MRW/DGATLP et SPFF/ACED

Calculs : CREAT - UCL

Source : CPDT : <http://cpdt.wallonie.be>

2.2 La situation juridique

2.2.1 Le Plan de secteur

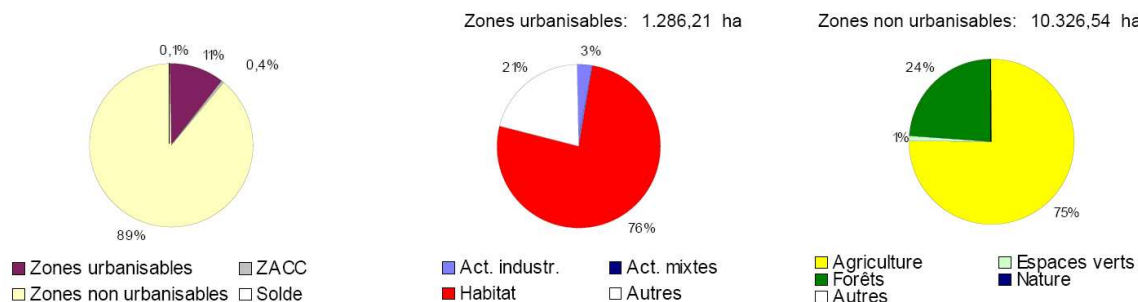
Deux plans de secteur couvrant le territoire communal de Mettet. Le premier est celui de Namur (arrêté royal ou exécutif du 14/05/1986), le second, celui de Philippeville-Couvin (arrêté royal ou exécutif du 24/04/1980).

Il n'y a pas de révision en cours.

2.2.1.1 Répartition et commentaire sur les affectations

La commune de Mettet présente une part urbanisable de 11 % de son territoire. Les zones urbanisables présentent une superficie totale de 1.286,21 ha et 76 % sont affectées à l'habitat.

Affectations au plan de secteur (2005):



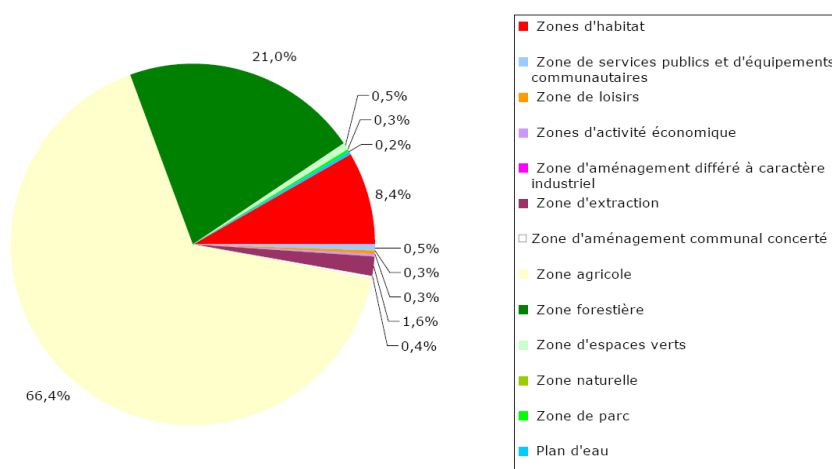
Source : fiches communales : http://environnement.wallonie.be/fiches_enviro/

Zones d'affectation du plan de secteur

Calculs réalisés sur base du plan de secteur vectoriel au 1^{er} janvier 2005

Affectations du plan de secteur		Ha	%
Zones destinées à l'urbanisation	Zones d'habitat	979	8,4%
	Zone de services publics et d'équipements communautaires	55	0,5%
	Zone de loisirs	34	0,3%
	Zones d'activité économique	34	0,3%
	Zone d'aménagement différé à caractère industriel	0	
	Zone d'extraction	190	1,6%
	Sous-total	1292	11,1%
Zone d'aménagement communal concerté		47	0,4%
Zones non destinées à l'urbanisation	Zone agricole	7763	66,4%
	Zone forestière	2458	21,0%
	Zone d'espaces verts	64	0,5%
	Zone naturelle	0	
	Zone de parc	36	0,3%
	Plan d'eau	26	0,2%
	Sous-total	10347	88,5%
Total	11686	100%	

Le code wallon de l'aménagement du territoire, de l'urbanisme et du patrimoine (CWATUP) distingue des zones destinées à l'urbanisation (ZDU) et des zones non destinées à l'urbanisation (ZNDU). Les zones d'aménagement communal concerté (ZACC) peuvent être destinées, en totalité ou partie, à l'urbanisation ou non.



Source : MRW/DGATLP
Calculs : CREAT - UCL

Source : CPDT : <http://cpdt.wallonie.be>

A la lecture du plan de secteur, on peut faire les constatations suivantes :

1. Les zones d'habitat (979 ha dont 39% disponibles)

A l'exception du centre de Mettet, les villages de l'entité sont repris en zone d'habitat à caractère rural.

2. Les zones d'aménagement communal concertée (ZACC)

Elles présentent une surface totale de 48 ha et se situent à :

- Mettet Centre : 2 zones (13 ha) le long de la nationale 98 à la sortie de Mettet, en direction de Fosses.
- Biesme Planois : 3 zones pour une superficie d'environ (14 ha)
- Biesmerée : 1 zone (9,5 ha)
- Bossière : 1 zone (11,5 ha)

3. Les zones de loisirs (34 ha dont 79% disponibles)

Deux zones importantes au nord de la commune, à la limite de la commune de Fosses. Une de ces zones est occupée par le camping du lac de Bambois (habitat permanent).

D'autres petites zones de loisirs sont disséminées sur le territoire : entre Oret et Les Bruyères, au sud de Stave et à Gonoy (Maison).

4. Les zones d'activité économique industrielle (34 ha dont 11 ha disponibles)

La zone d'activité économique industrielle principale accueille le parc d'activités géré par le BEP. Il se situe au sud de Mettet le long de la N932. Une seconde petite zone est localisée à l'extrême sud-est de la commune, également le long de la N932.

5. Les zones d'équipements communautaires et de services publics (55 ha dont 30% disponibles)

Elles se situent essentiellement dans les sections à plus forte densité de population, à savoir Biesme, Saint-Gérard, Mettet-centre et également à Ermeton-sur-Biert. Une zone de captage importante se situe au sud de Biesmerée (SWDE).

6. Les zones d'extraction (190 ha)

Les zones d'extraction les plus grandes se situent entre Oret et Stave. La plus grande (+/-47 hectares) concerne une sablière toujours exploitée. Les autres zones d'extraction, de moindre surface, sont localisées à Biesme et Biesmerée.

7. Les zones forestières (2.458 ha)

La zone forestière représente 21 % de la superficie totale de la commune.

8. Les zones agricoles (7.763 ha)

Les zones agricoles représentent 66 % de la superficie totale de la commune

9. Les zones de parc (36 ha)

Les zones de parc, liées au patrimoine monumental sont dispersées sur l'ensemble du territoire de la Commune (Château de Thozée, Château de Bossière, Château de Biesme, Château de Saint-Roch à Saint-Gérard, Château Saint-Jean à Mettet, Tienne Piertense).

On constate que dans certains villages, l'habitat s'est développé autour de ces châteaux (Biesme, Bossière).

10. Zone d'espace vert (64 ha)

Les plus grandes zones d'espace vert sont situées à Biesme.

11. Zone de plan d'eau (26 ha)

12. Le périmètre d'intérêt culturel, historique ou esthétique

Une partie du territoire de plusieurs villages est inscrite dans ce périmètre pour plusieurs motifs : soit un bâtiment classé est situé dans ce périmètre (à St Gérard et Ermeton-sur-Biert) ; soit le centre du village est caractéristique de l'habitat condruzien (à Biesme, Biesmerée et Graux).

13. Le périmètre d'intérêt paysager

De nombreuses zones forestières sont couvertes d'un périmètre d'intérêt paysager.

2.2.2 Les plans communaux d'aménagement

	Code unique	Code DGATLP	N° communal	Nom	Ancienne commune	Type de dossier et décision	Date
1.	92087-PCA-001-01	D9096/5	1		Ermeton-sur-biert	Nouveau PCA (expropriations)	3/08/1955 (abrogé totalement)
						Approbation	
2.	92087-PCA-001-02	D9096/5A	1		Ermeton-sur-biert	Abrogation totale	30-05-2007
						Approbation	
3.	92087-PCA-002-01	D9031/4	1		Biesme	Nouveau PCA	26-03-1973
						Approbation	
4.	92087-PCA-003-01	D9221/4	1	1ERE PHASE	Mettet	Nouveau PCA	09-01-1974
						Approbation	
5.	92087-PCA-003-02	D9221/4A	1		Mettet	Décision Révision	27-11-1979
						Décision favorable	

Informations complémentaires pour les PCA (exemple : voir les plans de destination) :

<http://mrw.wallonie.be/dgatlp/documents/pca/>

2.2.3 Décentralisation

La commune a entamé un processus de décentralisation. Elle s'est dotée d'une CCAT (arrêté ministériel du 27/12/2007) et a le projet actuellement d'élaborer un schéma de structure.

En juin 2008, le Conseil communal a décidé de lancer un marché de service pour le choix d'un auteur de projet.

2.2.4 Monuments et sites classés

Voici la liste des monuments et sites classés sur le territoire de la commune :

N°	Code unique	Code DGATLP	Date classement	Objet du classement	Ancienne commune	Procédure
1.	92087-CLT-001	METTET-1	7/12/1984	Aqueduc romain (M) et ensemble formé par cet aqueduc et les terrains environnants (S)	METTET	Classement
2.	92087-CLT-002	METTET-2	4/04/1939	L'église Saint Martin	BIESME	Classement
3.	92087-CLT-003	METTET-3	31/12/1943	Chapelle Saint-Roch	BIESME	Classement
4.	92087-CLT-005	METTET-5	22/10/1973	Monastère Notre-Dame, ancien Château (chapelle, tour, porche, perron, entrée principale, terrasse et quelques cheminées), rue de Furnaux, n° 1	ERMETON-SUR-BIERT	Classement
5.	92087-CLT-007	METTET-7	4/12/1989	L'église de la Nativité de Notre-Dame	FURNAUX	Classement
6.	92087-CLT-008	METTET-9	7/03/1983	Le château et la ferme de Bossière, rue de l'Eglise, n° s 2-3 (M) et ensemble formé par ces édifices et le parc (S)	SAINT-GÉRARD	Classement
7.	92087-CLT-009	METTET-8	2/06/1995	Comme monument (M) : Les bâtiments de l'abbaye de Brogne et les bâtiments de la ferme voisine de l'abbaye. Comme ensemble architectural (EA); Comme site (S)	SAINT-GÉRARD	Classement
8.	92087-CLT-010	METTET-10	11/05/1981	La chapelle Saint-Roch (M) et ensemble formé par cette chapelle et la butte plantée de tilleuls (S)	SAINT-GÉRARD	Classement
9.	92087-CLT-011	METTET-11	7/06/1983	Ensemble formé par le chemin des Diligences (chemin communal n° 10) et les hêtres qui le bordent, sur le tronçon longé au sud-est par la parcelle cadastrée section C- n° 69 E	ERMETON-SUR-BIERT	Classement
10.	92087-CLT-012	METTET-12	22/07/1996	Certaines parties du château de Thozée ayant appartenu à la famille de Félicien Rops (M) Ensemble des bâtiments de la ferme du château (EA); Ensemble formé par le château, la ferme, la cour intérieure et les terrains environnants comprenant les trois drèves, le parc avec le jardin à l'anglaise, le verger, les pâtures et les bois (S)	METTET	Classement
11.	92087-CLT-013	METTET-13	9/03/1995	Chapelle Saint-Roch (façades et toitures) sise rue Albert ler (M) et établissement d'une zone de protection (ZP)	METTET	Classement

Source : DGATLP

2.2.5 Autres

Aucun des villages n'est repris dans un périmètre du règlement général sur les bâtisses en site rural (RBSR)

Des sites sont repris dans la liste des sites à réaménager (SAR)

Code unique	Code DGATLP	Commune	Nom
92087-SAE-001	NA74	METTET	Gare de Scry
92087-SAE-002	NA75	METTET	Carrière des Hayettes
92087-SAE-003	NA125	METTET	Scierie d'Ermeton-sur-Biert

Source : DGATLP

2.2.6 Arbres et haies remarquables

De nombreux arbres et haies remarquables se situent sur le territoire communal. Une liste est présentée en annexe.

Le territoire - Synthèse

Mettet présente une superficie de 11.612 ha et accueille 12.226 habitants.

6 % du territoire total de la commune sont urbanisés.

Le densité de population augmente mais évolue au même rythme que celle de l'ensemble de l'arrondissement de Namur.

Le nombre de logement lui a augmenté de 16,8 % entre 1995 et 2007.

68 % du territoire communal sont des terrains utilisés par l'agriculture dont plus de la moitié sont des terrains de culture. Les forêts occupent 20,4 % du territoire .

Le plan de secteur présente une part urbanisable de 11 % du territoire, ce qui représente une surface totale de 1.286,21 ha.

Parmi les zones urbanisables pouvant accueillir de l'habitat citons les zones d'habitat et les zones d'habitat à caractère rural qui représentent une surface totale de 979 ha dont 39 % sont encore disponibles et les zones d'aménagement communal concerté qui présentent un potentiel de 48 ha et qui sont localisées à Mettet, Biesme, Biesmerée et Bossière.

Les zones de loisir sont partagées entre des zones présentant une problématique d'habitat permanent et d'autres très petites zones sont disséminées sur le territoire.

Une seule assez grande zone d'activité économique industrielle est entièrement occupée par le parc d'activité géré par le BEP.

Plus de 190 ha du territoire sont inscrits en zone d'extraction.

Très peu de quartiers sont couverts d'un plan communal d'aménagement : Ermeton/Biert, nord de Biesme, et Somet au sud de Mettet.

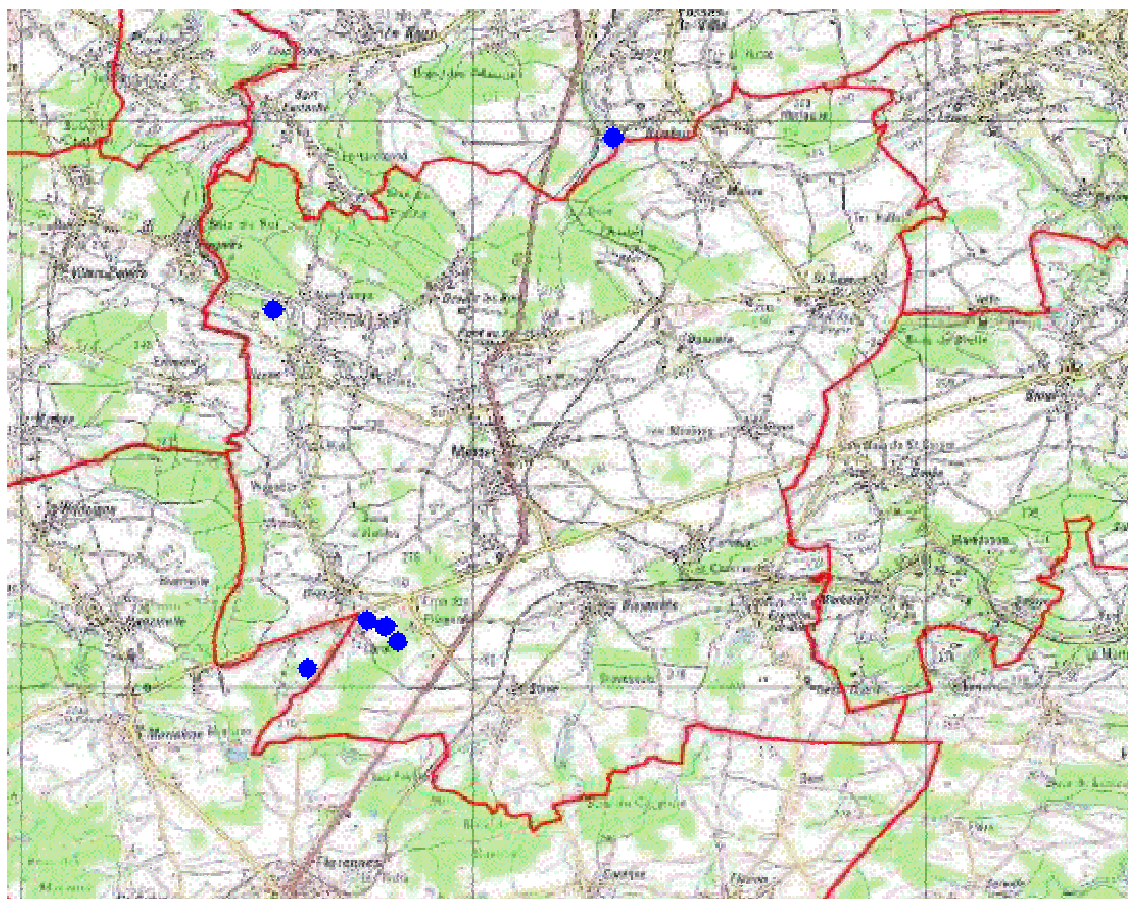
Quelques monuments et sites classés sont disséminés sur le territoire, ils concernent principalement des éléments religieux, des châteaux. Les arbres et haies remarquables sont également nombreux.

La commune a entamé un processus de décentralisation, s'est dotée d'une CCAT et a lancé les démarches pour l'élaboration d'un schéma de structure communal.

3. L'environnement naturel

3.1 Les Sites de grand intérêt biologique (SGIB)

Nous trouvons sur la commune divers sites de grand intérêt biologique :



Liste des SGIB répertoriés :

Code du site	Nom prioritaire du site
444	Étang de Bambois (Fosses-la-Ville; Mettet)
826	Carrière Caroret (Mettet)
828	Sablière "La Couture (Mettet)
829	Sablière La Couture (Mettet)
830	Sablière du Bois l'Évêque (Mettet)
934	Ancien dépotoir de Biesme (Mettet)

Source : DGRNE

Étang de Bambois (Fosses-la-Ville; Mettet) - Code 444

Description : L'étang de Bambois est adossé à l'Ardenne condrusienne boisée d'où diverses sources aux eaux acides forment le ruisseau de la Belle Eau qui alimente ce plan d'eau d'une quarantaine d'hectares. Jadis très dégradé par une pollution continue due aux rejets des eaux usées, un envasement important, une activité touristique importante, et une surdensité de poissons, le site fait l'objet, depuis plusieurs années, d'une gestion et d'une exploitation plus écologiques. La diversité d'habitats aquatiques et rivulaires est remarquable: communautés flottantes et des vases, roselières, aulnaies, saulaies, cariçaies, prairies humides à hautes herbes, ... Plus de 150 espèces

d'oiseaux nicheuses, hivernantes, migratrices ou de passage y ont été observées. L'intérêt entomologique est également important (odonates entre autres).

Objectif de conservation : Conservation d'un étang condruzien, de sa flore et de sa faune remarquable. Protection des eaux de surface et de la nappe phréatique

Menaces sur le site : Dans les années 50, le Lac de Bambois a connu un grand essor touristique. En 1976, il a ensuite été laissé à l'abandon laissant des bâtiments en ruine et des eaux polluées sans arrêt par les rejets des riverains et de deux campings, montrant ainsi une forte eutrophisation. Pendant près de 20 ans, la nature a recolonisé les plages et berges, et évolué librement. Le plan d'eau a été mal géré, les poissons s'y sont multipliés rapidement et leur charge est devenue trop importante pour l'étang, d'où la disparition presque totale de la végétation aquatique (potamion). L'étang est actuellement en pleine évolution et il faudra attendre quelques temps pour juger des résultats.

On peut aussi craindre l'introduction de plantes aquatiques étrangères puisqu'à une centaine de mètres du grand étang, quelques petits étangs, creusés tout récemment, ont été décorés de plantes exotiques (surtout américaines) vendues par les producteurs de végétaux aquatiques.

Carrière Caroret (Mettet) - Code 826

Brève description : Cette carrière en fin d'exploitation est déjà bien colonisée par les ligneux qui ont envahi les talus. Le fond de l'excavation est occupé par une pièce d'eau dont la surface fluctue fortement; de nombreux jeunes ligneux (*Salix* et *Alnus glutinosa*), quelques massifs de *Typha latifolia* et une jonchaie s'y sont développés. La partie latérale encore exploitée en 1995 (kaolin) est très dénudée. Le site héberge, outre des Odonates, divers insectes sabulicoles, comme *Cicindela hybrida* et l'abeille très rare en Wallonie *Andrena nycthemera*.

Objectifs de conservation : Conservation d'un site sableux et de son entomofaune associée, ainsi que d'une zone humide (d'intérêt mineur).

Sablière « La Couture » (Mettet) - Code 828

Brève description : Cette sablière (sable kaolinique) comprend une partie en exploitation, des secteurs déjà remblayés et remis en culture, deux anciennes excavations inondées et quelques petits replats à végétation discontinue assez peu intéressante. Le principal intérêt biologique de ce site jeune est la présence d'une colonie d'Hirondelle de rivage en expansion (300 couples en 1996) et l'abondance des nids d'Hyménoptères Aculéates fouisseurs sur certaines parties des replats.

Objectifs de conservation : Ce site est d'un intérêt biologique moyen en dehors de la présence d'une colonie importante d'Hirondelle de rivage (300 couples en 1996), seule colonie de la région de Mettet-Oret.

Sablière du Bois l'Évêque (Mettet) - Code 830

Brève description : Cette sablière désaffectée qui forme une clairière dans le bois l'Évêque est en partie sous eau. Elle comprend plusieurs replats sableux dénudés qui hébergent *Cicindela hybrida* et diverses espèces d'Hyménoptères Aculéates (agrégations de nids importantes). On y trouve également des *Alytes obstetricans*.

Objectifs de conservation : Conservation d'un site sableux jeune très favorable à l'entomofaune sabulicole.

Ancien dépotoir de Biesme (Mettet) - Code 934

Brève description : Ce site, utilisé jusqu'en 1978 comme décharge de déchets d'origine sidérurgique (en majorité), est très complexe, constitué d'au moins une excavation remblayée, d'une fosse allongée en partie sous eau, de plusieurs terrils plus ou moins envahis de ligneux, de zones herbeuses restées assez ouvertes et de petites aires pierreuses. Il est traversé par un ancien chemin de fer partiellement en tranchée. D'intérêt biologique mineur, il héberge cependant *Alytes obstetricans* et *Zootoca vivipara*, et, parmi les plantes, *Pyrola minor* (station dispersée dans la zone à cendres volantes) et les fougères *Polystichum aculeatum* et *Cystopteris fragilis*.

Objectifs de conservation : Malgré la pollution élevée de plusieurs secteurs, ce site présente un certain intérêt biologique: il héberge notamment une population assez importante de *Zootoca vivipara*, divers Apoïdes solitaires inféodés aux fabacées, *Pyrola minor*; *Alytes obstetricans* y a été recensé.

3.2 Les sites Natura 2000

La commune de Mettet est concernée par plusieurs sites Natura 2000 :

Code	Surface (ha)	Nom et description
BE35007C0 (ZSC)	358,1031	Forêts et lac de Bambois (Fosses-la-Ville; Mettet)
BE35011A0 (ZPS)	32,7745	Vallée de la Molinee (Anhée; Mettet; Onhaye)
BE35011B0 (ZSC)	883,9947	Vallée de la Molinee (Anhée; Florennes; Mettet; Onhaye)

Source : DGRNE

Natura 2000 - Forêts et lac de Bambois

Ce site porte le code BE35007 et présente une superficie totale de 358 ha sur les territoires des communes de Mettet (326 ha) et de Fosses-La-Ville (32 ha). Les cantonnements concernés sont ceux de Namur et de Philippeville.



Natura 2000 - Vallée de la Molinee

Ce site porte le code BE35011 et présente une superficie totale de 884 ha sur les territoires des communes de Anhée (564 ha), Florennes (134 ha), Onhaye (134 ha) et Mettet (51 ha). Les cantonnements concernés sont ceux de Dinant et de Philippeville.



3.3 Les réserves naturelles

Une réserve naturelle est localisée au lac de Bambois,

Caractéristiques de la réserve :

- Type de réserve : ZHIB
- Promoteur :
- Année de la création : 2001
- Surface totale : 43.2062 ha
- Propriétaire(s) : Région wallonne.
- Conservateur : Ministère de la Région wallonne, Division de la Nature et des Forêts, Cantonnement de Namur, rue Nanon 98, 5000 Namur (Tél. : 081/24.34.62 - Fax : 081/24.34.61).

Description :

L'étang de Bambois est adossé à l'Ardenne condrusienne boisée d'où diverses sources aux eaux acides forment le ruisseau de la Belle Eau qui alimente ce plan d'eau d'une quarantaine d'hectares. Jadis très dégradé par une pollution continue due aux rejets des eaux usées, un engorgement important, une activité touristique importante, et une surdensité de poissons, le site fait l'objet, depuis plusieurs années, d'une gestion et d'une exploitation plus écologiques. La diversité d'habitats aquatiques et rivulaires est remarquable: communautés flottantes et des vases, roselières, aulnaies, saulaies, cariçaies, prairies humides à hautes herbes, ... Plus de 150 espèces d'oiseaux nicheuses, hivernantes, migratrices ou de passage y ont été observées. L'intérêt entomologique est également important (odonates entre autre).

3.4 Autres sites mentionnés dans des inventaires

Liste des COLLARD et al. identifiés = Survey National :

- **2852** - Le Bois La Gatte, massif boisé condrusien se prolongeant sur les communes d'Hanzinne, Hanzinelle et Oret.
- **2880** - Le massif boisé, au relief accidenté et creusé de profonds vallons, constitué par les Bois du Roi et du Grand-Frèchi et se prolongeant vers l'est et le nord-est sur la commune de Mettet; groupements forestiers d'Ardenne condrusienne.
- **2887** - Le Bois de Bognimont formant, avec sa prolongation vers l'ouest, sur la commune de Stave, un petit massif forestier condrusien.

- **3120** - La croupe boisée, dite les Chaumonts, dominant la gare de Furnaux.
- **3427** - Le Bois du Prince et le Bois de Fontarcienne: versant boisé, partie d'un massif forestier d'Ardenne condrusienne se prolongeant au sud-ouest sur la commune de Biesme; en particulier le beau vallon du ruisseau de la Basse aux Cannes.
- **3435** - Le massif boisé situé de part et d'autre de la route Mettet-Fosse et traversé à deux reprises par celle-ci, s'étendant jusqu'à la campagne de Devant-les-Bois à l'ouest - groupements forestiers d'Ardenne condrusienne; site se prolongeant sur la commune de Saint-Gérard.
- **3436** - Le massif boisé condrusien occupant la botte sud de la commune, depuis le Bois de Follée, jusqu'à la limite communale de Stave et de Florennes.
- **3453** - Le petit massif boisé condrusien situé à l'ouest du village, se rattachant à un ensemble étendu sur les communes de Biesme, Hanzinne et Hanzinelle.
- **3607** - La ferme de la Belle-Eau, l'étang et le petit massif boisé attenant, se prolongeant sur la commune de Mettet : groupements forestiers d'Ardenne condrusienne.
- **3609** - La rive est du Grand-Etang de Bambois et le petit massif boisé sur Famennien situé au sud-est; site se prolongeant sur la commune de Fosse.
- **3385** - Le vallon du pittoresque ruisseau du Soluseau traversant des prairies et bordé de saules, avec un étang situé près de l'ancien moulin de Stave.
- **3598** - Au sud, l'extrémité nord-ouest du Bois de Corenne.

Source : DGRNE

Liste des ISIWAL identifiés :

- **207** - Étang de Bambois, dit 'Grand étang des Fosses' (Fosses-la-Ville; Mettet)

Source : DGRNE

3.5 Phénomènes karstiques

Le territoire de Mettet comporte plusieurs zones karstiques modérées et localement à fortes contraintes.

- À Biesmerée : au sud et à l'ouest du village, à la limite des zones urbanisables du plan de secteur
- À Oret : au sud du village, petite zone à la limite de la zone urbanisable
- Entre Saint-Gérard et Maison : de part et d'autre de la N988

Le territoire comporte également des sites karstiques disséminés et hors des zones de contrainte.

3.6 Contrats de rivière

Le territoire de Mettet est situé sur les bassins versants de la Sambre pour sa partie ouest et sur celui de la Meuse pour sa partie est.

Une partie du territoire est reprise dans le contrat de rivière du Ruisseau de Fosses qui implique les communes de Mettet, Fosses-la-Ville et Sambreville.

La cellule de Coordination est localisée Rue de Stierlinsart, 47 à 5070 FOSSES-LA-VILLE
 Tél : 071 71 43 89 - Fax : 071 71 43 89
 E-mail : idef-bambois@skynet.be

Une autre partie du territoire est reprise dans le contrat de rivière Haute-Meuse.
 Les communes qui y sont impliquées sont : Anhée, Andenne, Assesse, Beauraing, Ciney, Couvin, Dinant, Doische, Eghezée, Fernelmont, Florennes, Gedinne, Gesves, Hamois, Hastière, La Bruyère, Mettet, Namur, Ohey, Onhaye, Profondeville, Vresse sur Semois et Yvoir.

La cellule de coordination Cellule de Coordination est localisée Chaussée de Charleroi, 85 à 5000 NAMUR
 Tél : 081 71 50 50 - Fax : 081 71 50 59
 E-mail : cr.haute-meuse@win.be
 Site : <http://www.paluche.org/nature/crhm/>

3.7 La convention « Combles et clochers »

La commune de Mettet a signé la convention « Combles et Clochers » en octobre 2002. Treize églises sont concernées par des aménagements afin de préserver les animaux nocturnes.

Les bâtiments concernés sont les suivants :

Biesmerée	église Saint-Pierre
Biesmes	église Saint-Martin
Bossière	église Saint-Charles
Devant-Les-Bois	église Saint-Joseph
Ermeton-Sur-Biert	église Notre-Dame
Furnaux	église Nativité de Notre-Dame
Graux	église Saint-Martin
Maison Saint-Gérard	église Saint-Nicolas
Mettet	église Saint-Jean-Baptiste
Oret	église Saint-Remfroid
Pont-Au-Ri	église Saint-Jean-Baptiste
Saint-Gérard	église Saint-Pierre
Stave	église Nativité de Notre-Dame

3.8 La convention « Fauchage tardif »

La commune de Mettet applique le fauchage tardif sur les accotements des voiries qu'elle gère.

3.9 DGRNE - Division de la Nature et des Forêts

La Direction de Namur de la Division de la Nature et des Forêts est compétente sur le territoire de la commune de Mettet et en particulier les cantonnements de Namur et de Philippeville.

Direction de Namur :
 Directeur : Jean-Pierre SCOHY
 Avenue Reine Astrid, 39-43
 5000 NAMUR
 Tél. : 081/71.54.00-01-02-04-05-06

Fax : 081/71.54.10

E-mail : Namur.DNF.DGRNE@mrw.wallonie.be

Cantonement de Namur :

Monsieur H. PIERRET, Attaché

Avenue Reine Astrid, 39

5000 NAMUR

Tél. 081/71.54.11-12

Fax 081/71.54.10

Cantonement.namur@mrw.wallonie.be

Cantonement de Philippeville :

Monsieur F. DELACRE, Attaché

Rue du Moulin, 64

5600 PHILIPPEVILLE

Tél. 071/ 66.21.50

Fax 071/ 66.85.32

Cantonement.philippeville@mrw.wallonie.be

L'environnement naturel - Synthèse

Le territoire de Mettet comporte de nombreux sites naturels. Certains font l'objet d'une protection comme les sites de grand intérêt biologique (SGIB), des zones Natura 2000 (forêt et lac de Bambois et vallée de la Molinee), une réserve naturelle (lac de Bambois). D'autres sites, disséminés sur le territoire, présentent un intérêt environnemental. La majorité de ces sites sont situés dans des massifs boisés.

Des zones karstiques modérées et localement à fortes contraintes sont localisées à Biesmerée, à Oret et entre Saint-Gérard et Maison.

Une partie du territoire est reprise dans le contrat de rivière du Ruisseau de Fosses qui implique les communes de Mettet, Fosses-la-Ville et Sambreville.

La commune de Mettet a signé la convention « Combles et Clochers » en octobre 2002 et treize églises sont concernées par des aménagements afin de préserver les animaux nocturnes.

La commune de Mettet applique le fauchage tardif sur les accotements des voiries qu'elle gère.

4. L'environnement paysager et bâti

Remarque : Ce chapitre et les paragraphes ci-après qui le composent : Le paysage rural, les silhouettes villageoises dans le paysage, les structures villageoises, l'espace-rue et le patrimoine sont repris du dossier de diagnostic élaboré par la Fondation Rurale de Wallonie en 2004.

4.1 Le paysage rural

Le territoire de la commune de Mettet appartient à la partie occidentale du moyen plateau condruzien, précisément appelé « Condroz Occidental ». Au Nord de ce « Condroz Occidental », le territoire de Mettet est sillonné d'Est en Ouest par un réseau hydrographique important composé de multiples ruisseaux :

- affluents de la Meuse à l'Est tels que le Burnot et la Molinee, et
- affluent de la Sambre à l'Ouest, telle que la Biesme.

La bordure septentrionale du territoire de Mettet, qui correspond à la limite du Condroz occidental, est séparée du plateau de la Marlagne par un territoire largement boisé, sillonné par les ruisseaux du Nefzée et les étangs du moulin Botte.

Le Condroz doit son relief onduleux à la géologie :

- les bombements appelés « tiges » correspondent à des grès relativement durs
- les dépressions où s'écoulent généralement des ruisseaux, correspondent à des calcaires moins résistants à l'érosion.

Les paysages agricoles des villages sont largement ouverts (openfields), qu'il s'agisse des labours ou des prairies.

En effet, la toute grosse partie des herbages sont clos artificiellement par de simples fils barbelés, ce qui n'exclut pas, à Furnaux, Ermeton-sur-Biert et Biesmerée, la présence de routes et chemins bordés d'arbres dessinant les abords proches des villages, ou de routes opérant une véritable percée au travers d'un massif boisé (exemples : St Gérard, Biesmerée à partir du hameau de Fraire, Bossière,...).

Ces allées bordées d'arbres existaient à l'époque de la carte de Ferraris*.

**L'occupation actuelle du sol est dominée par le triple aspect des superficies boisées, herbagères et cultivées.
Les routes et chemins bordés d'arbres, les bois, les étangs et les ruisseaux apportent une richesse paysagère à l'Entité.**

* carte établie par le Comte Ferraris à la demande des Pays-Bas autrichiens vers 1775 permettant d'observer l'évolution du village depuis le 18^{ie} siècle.

4.2 Les silhouettes villageoises dans le paysage

4.2.1 Localisation

Compte tenu des nuances de topographie, aucune des localités n'appartient à une seule catégorie de site.

FURNAUX : Fond de vallée - Haut de versant
 ERMETON : Fond de vallée - Haut de versant
 BIESMEREE : Fond de vallée - Haut de versant
 STAVE : Fond de vallée - Haut de versant
 ORET : Fond de vallée - Haut de versant

BOSSIERE : Fond de vallée - Haut de versant
GRAUX : Plateau
METTET : Fond de vallée - Haut de versant
BIESME : Fond de vallée - Haut de versant
ST-GERARD : Fond de vallée (de part et d'autre de la crête) - crête

Tous les sites sont liés au réseau hydrographique. Nombre de villages et hameaux sont installés près d'un cours d'eau et dans une zone de contact des terrains calcaires perméables et des terrains psammitiques imperméables, là où l'eau resurgit du sous-sol (fontaine St Job à Mettet, Furnaux, Biesme,...). L'influence du réseau hydrographique a été déterminante sur l'implantation des maisons.

Le regroupement des volumes et leur distribution dépendante de la topographie, accompagnent et soulignent les mouvements du relief auxquels ils adaptent leur implantation.

4.2.2 La silhouette

Les silhouettes des villages dominées par les églises se dévoilent par séquences, au détour des chemins, et plusieurs points de vue sont souvent nécessaires pour en découvrir l'entièreté.

L'habitat est essentiellement groupé, formant de gros villages qui s'individualisent au milieu des terres agricoles avec une dispersion intercalaire de fermes, de châteaux et de moulins ou fourneaux enfouis au creux des dépressions humides.

4.2.3 Les matériaux

L'unité paysagère est renforcée par les teintes homogènes des matériaux employés.

L'utilisation des matériaux issus des ressources locales renforce naturellement la symbiose entre le bâti et le paysage environnant (le calcaire carbonifère est le plus utilisé, viennent ensuite les grès et psammites du dévonien supérieur).

Au calcaire gris, grès brun et enduit blanc se mêlent en proportions plus ou moins importantes selon les lieux, la tuile rouge et plus rarement la brique. Ces touches colorées posées ça et là avec parcimonie animent les villages sans les dénaturer.

4.2.4 Les points de repères

C'est le clocher de l'église surplombant la dépression qui témoigne de la présence des vallées bâties.

De très nombreuses potales ou chapelles en pierre ou chaulées jalonnent les campagnes alentour des villages au croisement des chemins. Balises indiquant l'entrée des hameaux ou des villages, elles sont parfois renforcées par la présence d'un massif arboré de marronniers ou de tilleuls.

4.2.5 Perturbation visuelle de la silhouette villageoise

Ces silhouettes villageoises sont parfois altérées par la présence de bâtiments agricoles récents de grandes dimensions (Oret, Graux,...); en effet, la masse importante de ces volumes-blocs rompt avec la volumétrie du bâti existant.

La possible mise en œuvre des ZACC (Bossière et Biesmerée) présente un enjeu paysager important.

4.3 Les structures villageoises

La plupart des villages s'étendent à partir du fond de vallée sur la pente forte du bas de versant et se développent ensuite sur la pente plus faible du haut de versant.



SOURCE : Département de Géographie – FUNDP Namur in « Etat de l'Environnement wallon » 1996 – MRW – DGRNE

On peut remarquer 3 niveaux d'évolution et d'implantation de l'habitat:

- Le noyau primitif généralement localisé dans la vallée d'un ruisseau à l'ouest.
- Un habitat plus récent, fin du 19e siècle dernier ou début du 20e siècle, qui s'est développé à partir du noyau primitif et qui occupe les versants, le plus souvent à l'est.
- Sur les plateaux, des habitations des années soixante jusqu'à nos jours, généralement en rupture totale avec la structure du bâti traditionnel. Elles s'étendent parfois de manière tentaculaire le long d'axes routiers ou à la périphérie des villages.

Chaque village se caractérise par la présence d'un ruisseau et de nombreuses sources.

En dehors des villages, l'habitat est rare mais les bâtiments qu'il rassemble lui confèrent un caractère patrimonial incontestable, que ce soit des fermes isolées, des fermes-châteaux imposantes, des châteaux introduits par une drève majestueuse, témoins d'une époque et d'un art de vivre ou des sites industriels tels que des forges ou de nombreux moulins.

A l'exception de Mettet et dans une moindre mesure de Biesme, qui présentent une structure allongée le long de la route principale, les autres villages montrent une morphologie plus ou moins complexe mais toujours liée au réseau de routes et de rues. Il s'agit de villages-centres.

L'habitat de la 2ème moitié du 20e siècle est en rupture avec la structure existante.

Par contre le potentiel patrimonial architectural et paysager est riche :

- présence d'une végétation abondante au cœur des villages (plus particulièrement à Biesme et à St Gérard)
- réseau de ruelles sinueuses et pentues
- qualité intrinsèque du noyau primitif, effet de découverte des lieux qui se dévoilent par paliers au gré du relief.

4.4 L'espace-rue

4.4.1 L'implantation des constructions par rapport à la rue

L'espace-rue dans les villages n'est jamais monotone. En effet, le tracé de la voirie, les reculs variables des bâtiments, quelques implantations perpendiculaires ou obliques, le relief, des perspectives sur le paysage environnant, les prés, les jardins, des hauts de village surplombant la vallée, des rues qui débouchent sur des champs...contribuent à animer l'espace-rue.

Plusieurs grosses fermes concentrées (à Graux, Biesmerée, Scry, Stave) imprègnent fortement le village par leur nombre et leur ampleur et ponctuent les séquences bâties de leurs cours plus ou moins fermés.

La relation simple et directe entre la voirie et les devant-de-portes, caractérisée par l'absence de clôture de ces derniers, a été jusqu'à présent largement préservée. Les devant-de-portes sont généralement peu profonds, soit macadamisés, soit recouverts de gravier. Souvent trottoir semi-public et partie privée se confondent. Parfois, ils se distinguent par une étroite bande bétonnée soulignant la partie privée.

Occasionnellement, à St Gérard et plus souvent à Graux ces devant-de-portes sont pavés.

Des séquences de longs murs en pierre délimitent les jardins ou les parcs, propriétés plus importantes.

Les extensions bâties après 1950, constituées d'habitat isolé, disposent d'un large devant-de-porte, planté d'essences non régionales, sans relation à la rue et en rupture avec la structure villageoise et paysagère.

4.4.2 Les voiries

Soulignée généralement de filets d'eau en plat coulant, la voirie est généralement en bon état.

Des routes régionales traversant des villages tels que Oret, Stave, Biesme ou encore St Gérard génèrent des excédents de voiries importants réduits à de vastes parkings. Ils présentent un aspect uniforme d'espace macadamisé sans démarcation ni végétation et dévalorisent les bâtisses qui les entourent.

4.4.3 Les espaces publics

En termes d'espaces publics, on pensera surtout aux places et placettes des villages et des hameaux, en rapport la plupart du temps avec les églises et souvent avec les maisons communales. Ces places, à l'exception de Mettet, présentent le plus souvent un aspect uniforme macadamisé, réduit à une aire de parking.

A Mettet, la place, digne d'un centre urbain, assure la fluidité du trafic tout en privilégiant des zones plus conviviales qui intègrent le bâti traditionnel aux zones de détente, de parking et d'accès public. Ce, par l'usage de matériaux de teinte jaune (mal choisie), et en jouant sur le relief.

4.4.4 Les équipements publics

Quelques éléments à remarquer à Mettet et à Biesmerée dont du mobilier présent sur la place de facture contemporaine et bien intégré :

- abri de bus en pierre, ferronnerie garde-corps à Biesmerée
- jeux d'enfants, éclairage public et kiosque à Mettet

Certains espaces publics et excédents de voirie aménagés se résument à de vastes zones bitumées alors que l'environnement existant des places (murets, ruelles, ruisseau, végétation) est propice à un réel aménagement plus convivial de l'espace (Biesme, Biesmerée, St Gérard). Les routes régionales engendrent des coupures franches au travers des villages, sans aménagement de sécurité routière et générant des excédents de voirie non valorisés.

4.5 L'espace-rue avant 1914

On retrouve essentiellement 2 types d'habitat :

- à caractère monumental tels que fermes, fermes-châteaux et châteaux
- habitat traditionnel (maisons d'ouvriers ou de manouvrier); habitat modeste et sans valeur remarquable en tant que tel.

Typologie de la ferme

- Existant majoritairement en quadrilatère, en U ou en ordre dispersé. La ferme en long existe également mais est plus rare et souvent transformée en habitation.

L'entrée des fermes à cour est souvent marquée par un portique ou des pilastres.

- Les volumes, souvent non jointifs, comportent une toiture à croupettes.
- La grange est en long. Le volume est indépendant la plupart du temps. Les bâtiments sont construits en grès ou en calcaire, la brique est occasionnelle (Graux, Bossières,...). On la retrouve parfois dans les voûtes du logis et des dépendances à l'intérieur de la de la cour de la ferme (typique de l'entre Sambre et Meuse).
- Une frise dentelée en briques souligne souvent la corniche des toitures de ces fermes.

Typologie de l'habitat traditionnel modeste

- Petites maisons mitoyennes à double corps, trois travées, deux étages et demi.
- Au calcaire, grès et enduit blanc se mêlent en proportions plus ou moins importantes, selon les lieux, la tuile rouge et plus rarement la brique.
- De nombreuses maisons présentent un badigeon de chaux blanc avec lequel contrastent les encadrements peints.
- Encadrements en pierre, dont le linteau est généralement droit. Les maisons plus anciennes comportent un linteau cintré ou un linteau échancré.

En général, l'habitat traditionnel modeste n'a pas une valeur patrimoniale en soi. Il a, par contre, une valeur urbanistique importante comme élément d'accompagnement des bâtisses plus monumentales. Les maisons anciennes sont peu menacées d'abandon et de ruines. Quand elles sont bien restaurées, elles le sont sobrement et à l'identique. Elles sont en revanche encore trop souvent dénaturées par des transformations datant, pour la plupart, de quelques dizaines d'années (élargissement des baies du rez de chaussée, ajout de lucarnes, suppression des cellules par la suppression des portes d'accès,...) qui en modifient la lecture et la compréhension.

Les bâtiments agricoles :

Bien qu'en général bien entretenu et bien restauré, ce patrimoine est parfois victime d'altérations et de transformations maladroites.

Par contre, des réaffectations judicieuses leur confèrent parfois un nouveau devenir (Ferme réaffectée en menuiserie à Noéchamp, Atelier d'art à Biesmerée...).

L'habitat traditionnel :

Des interventions récentes ont modifié les caractéristiques essentielles de l'habitat traditionnel et en perturbent la lecture et la compréhension.

On s'aperçoit, par ailleurs, qu'il existe une réelle motivation des habitants à valoriser leur patrimoine par l'entretien et la restauration des bâtiments résidentiels et agricoles (dans certains villages ou hameaux).

4.6 L'espace-rue après 1914

Jusqu'à la deuxième guerre mondiale, quelques maisons neuves bien intégrées dans le bâti traditionnel viennent s'intercaler ou densifier le noyau ancien sans l'altérer ou encore ils le

prolongent en s'implantant sur les versants et en maintenant la mitoyenneté. Il s'agit d'un habitat plus classique et plus bourgeois (rue du Village à Biesmerée, rue Reine Elisabeth à Mettet).

C'est après 1950 qu'apparaît un habitat en rupture avec les structures villageoises existantes (recul important par rapport à la voirie, absence de relation entre la maison et la rue, plantations non locales, matériaux hétéroclites,...). Cet habitat se situe parfois aux abords immédiats de sites et bâtiments d'exception (château St Jean à Mettet, château-ferme à Bossières, Stave,...).

Il s'étend de plus en plus à la périphérie des villages. Traversés par des routes régionales à trafic dense, des villages (Biesme, Mettet, Ermeton, St Gérard,...) se distinguent par l'extension de l'habitat qui s'étend de plus en plus le long de la grand route.

De nombreux éléments contemporains de qualité sont intégrés dans l'habitat traditionnel ou dans son environnement. Les « extensions de villages » constituent la problématique majeure. Elles sont composées le plus souvent d'habitations hétérogènes et/ou hétéroclites (implantation, volumétrie, matériaux) non intégrées à la structure villageoise et à son environnement. Elles représentent parfois un enjeu paysager.

4.7 Le patrimoine

Patrimoine monumental

Liste des monuments classés (Voir situation juridique)

Les bâtiments repris à l'inventaire

(Références, tomes 5¹, 5², 5³ au patrimoine monumental de la Belgique).

Certains des bâtiments cités ont été remaniés depuis la parution de l'inventaire.

Patrimoine industriel

De nombreuses forges et moulins témoignent d'une activité industrielle intense autour de la métallurgie du fer et de l'extraction du calcaire. La région a su profiter de la richesse de son sous-sol qui regorge de minerai de fer et de calcaire.

Le relief accusé est sillonné de cours d'eau qui fournissent l'énergie pour actionner la plupart des moulins, à blé ou à huile, des forges en activité jusqu'à la fin du 19^{ème} siècle ou la première moitié du 20^{ème} siècle.

Certaines carrières sont encore en activité.

On découvre un potentiel intéressant des bâtiments industriels tant par leur architecture que pour l'espace et les surfaces qu'ils offrent, leur localisation à l'écart du village, dans les dépressions humides. Mais à l'heure actuelle, ils constituent le plus souvent des chancres paysagers (scierie d'Ermeton).

Petit patrimoine populaire

On constate la présence importante de chapelles et de potales (Biesmerée) disséminées sur toute la commune.

Les potales sont insérées dans les maçonneries d'une maison ou dans un mur d'enceinte d'un parc entourant un château (Mettet) ; elles sont implantées souvent à l'ombre de marronniers ou de tilleuls, parfois agrémentées d'un banc. Une grande partie de ce petit patrimoine religieux figure à l'inventaire du patrimoine.

Les fontaines ou les sources sont nombreuses, elles sont mises en évidence, sur un édicule à Mettet, abritée sous un auvent à Furnaux, sur une surface pavée à Graux (pompes à eau),...

Repères ou balises, les éléments du petit patrimoine continuent comme autrefois à guider le visiteur, tout en agrémentant son environnement paysager ou bâti.

5. La démographie

5.1 La population - Généralités

5.1.1 La population

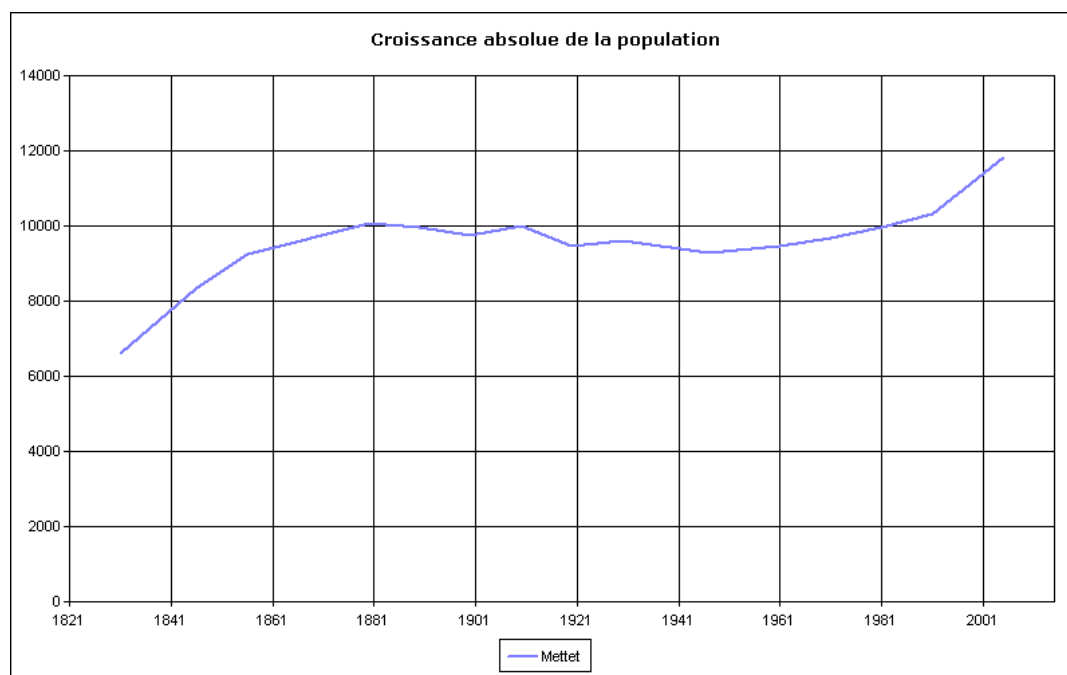
Au 31/12/2007, la commune de Mettet comptait 12.226 habitants.

5.1.2 Évolution de la population

Croissance de la population depuis 1831

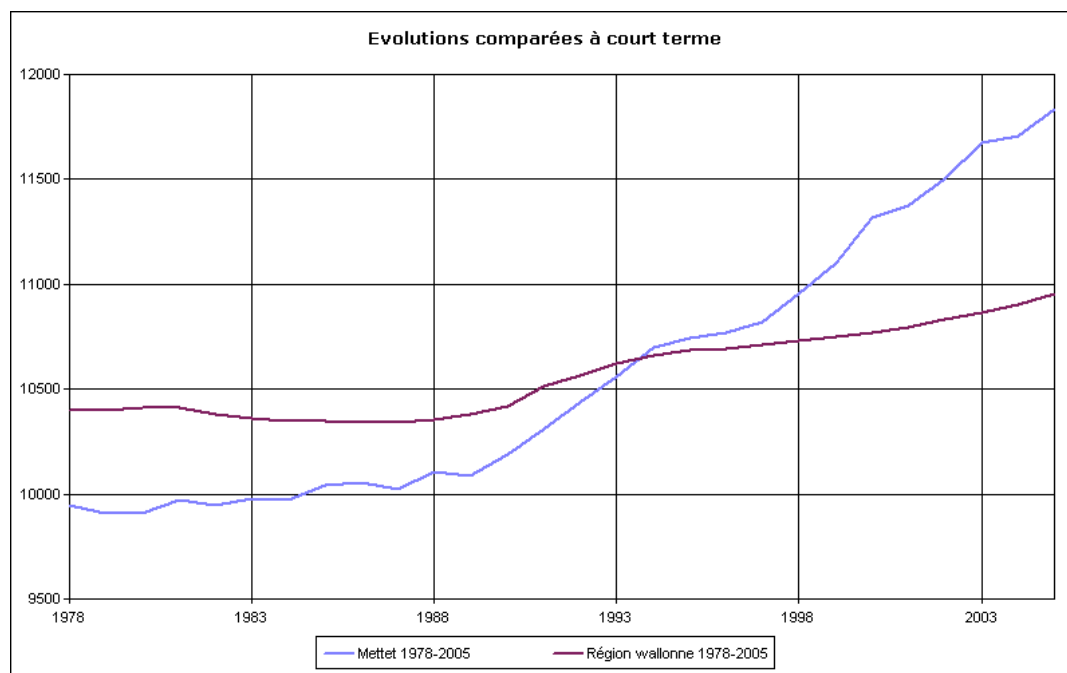
Années	Mettet
1831	6.594,0
1846	8.373,0
1856	9.244,0
1880	10.073,0
1890	9.956,0
1900	9.758,0
1910	9.997,0
1920	9.450,0
1930	9.611,0
1947	9.280,0
1961	9.468,0
1971	9.662,0
1981	9.973,0
1991	10.313,0
2001	11.375,0
2005	11.833,0

(Source : Gédap - Cytise)

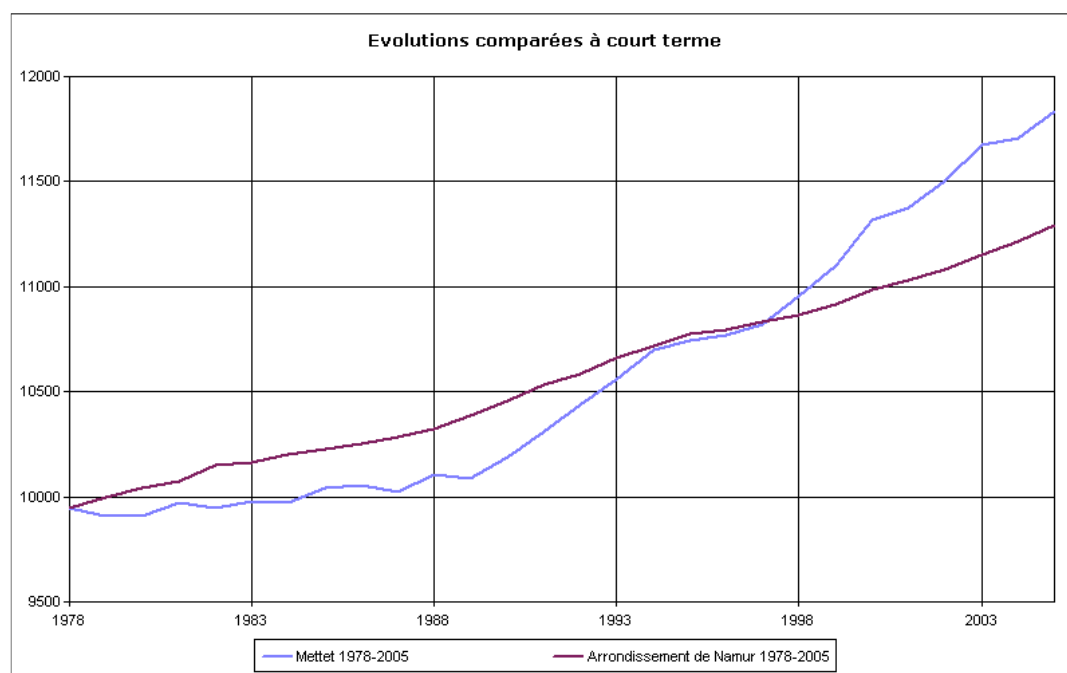


(Source : Gédap - Cytise)

Évolution depuis 1980



(Source : Gédap - Cytise)



(Source : Gédap - Cytise)

Les courbes de la région wallonne et de l'arrondissement de Namur représente l'évolution de la population en Wallonie ou dans l'arrondissement ramenée au nombre d'habitants de la commune de Mettet.

Deux phases distinctes de l'évolution démographique récente de la commune sont identifiables :

- Durant les années 80, Mettet a connu une croissance relativement stable de sa population. Alors que la Région wallonne se stabilisait et même subissait une légère diminution et que l'arrondissement présentait également une croissance de sa population.

- A partir des années 90, la population de la commune a fortement augmenté, dépassant même la courbe d'évolution régionale à partir de 1994, et atteignant des taux de croissance de l'ordre de 10%. Dans le même temps, la région wallonne et l'arrondissement de Namur augmentait leurs populations mais avec un taux de croissance beaucoup moins important.

5.1.3 Évolution de population par village

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	Variation 2000-2007	Variation % 2000-2007
Biesme	2.301	2.312	2.312	2.359	2.378	2.406	2.422	2.432	+ 131	+ 5,69%
Biesmerée	595	603	599	590	607	600	602	621	+ 26	+ 4,37 %
Ermeton/Biert	623	626	613	632	631	637	644	662	+ 39	+ 6,26 %
Furnaux	415	394	416	435	442	458	458	494	+ 79	+ 19 %
Graux	189	210	211	205	201	202	199	189	0	
Mettet	3.933	3.984	4.091	4.053	4.094	4.151	4.111	4.154	+ 221	+ 5,62 %
Oret	484	503	490	484	482	474	478	478	- 6	- 1,24 %
Saint-Gérard	2.059	2.106	2.166	2.212	2.240	2.292	2.339	2.410	+ 351	+17,05 %
Stave	776	756	757	742	757	765	783	786	+ 10	+ 1,29 %
Total	11.375	11.494	11.655	11.712	11.832	11.985	12.036	12.226	+ 851	+ 7,48 %

(Source : commune)

L'augmentation moyenne de 7,48 % de la population pour l'ensemble de la commune de Mettet cache une diversité de situation pour les villages.

Oret, Graux et Stave voient leur population fluctuer très légèrement d'une année à l'autre mais dans l'ensemble restent stables.

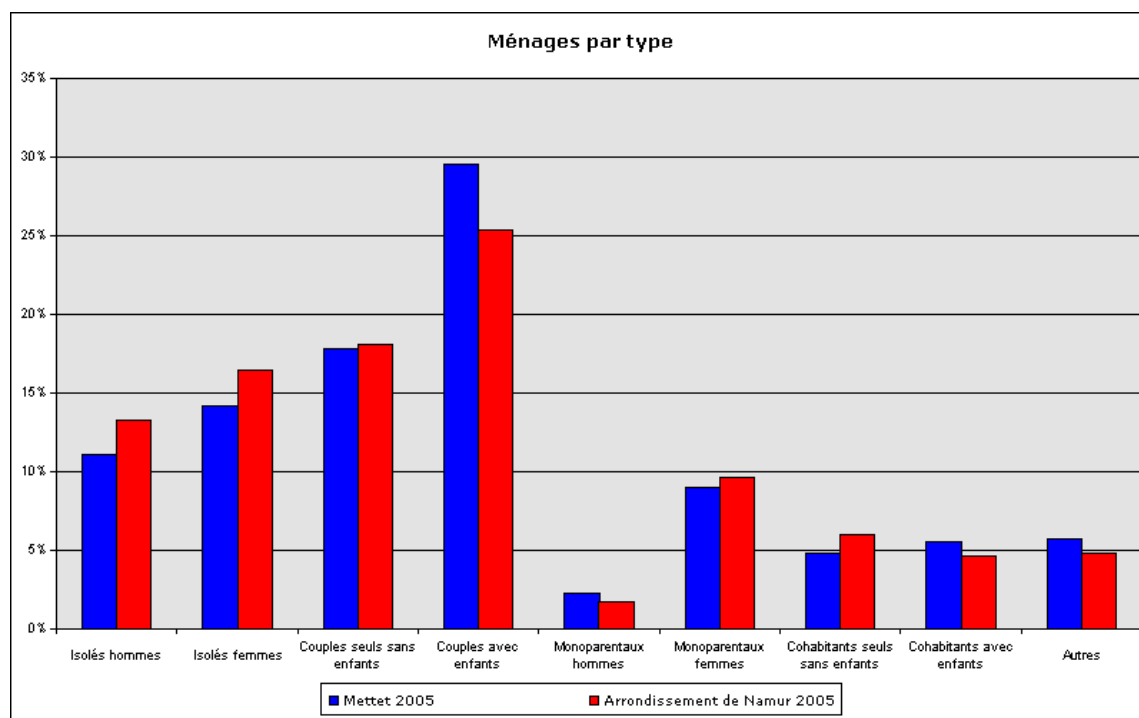
Les villages Biesme, Biesmerée, Mettet et Ermeton-sur-Biert voient leur population augmenter de 4 à 6 % entre 2000 et 2007.

Par contre, deux des villages présentent de très fortes hausses du nombre de leur population : + 19% pour Furnaux et + 17 % pour Saint-Gérard.

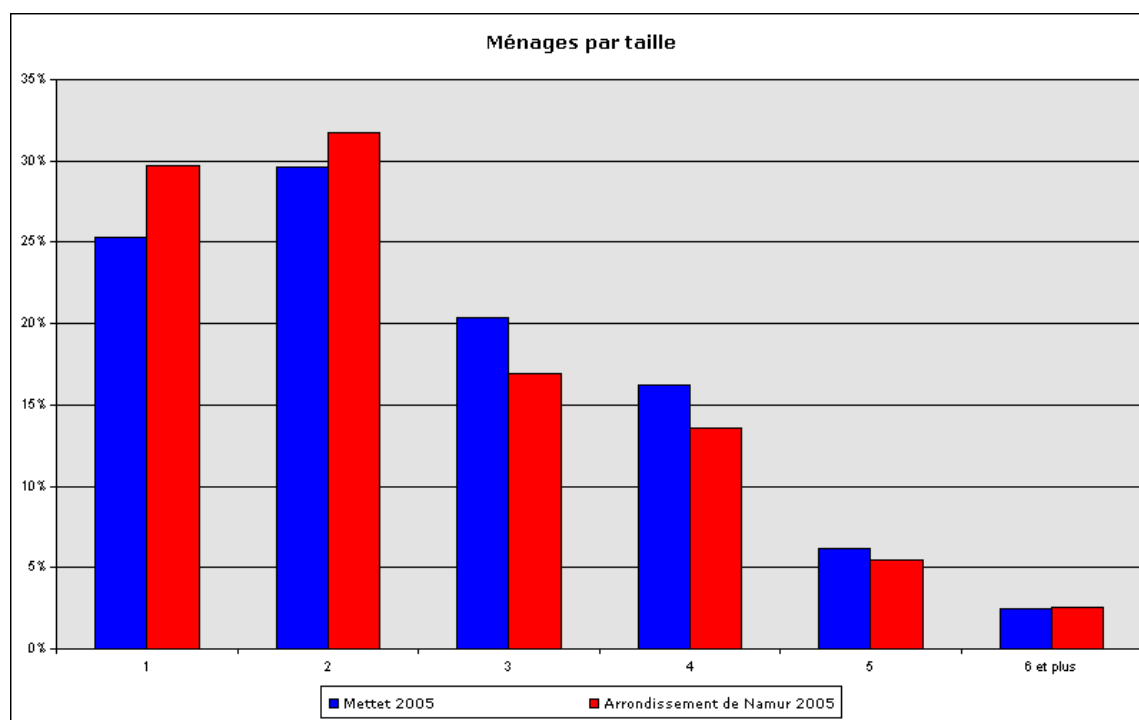
5.1.4 Taille des ménages

Type de ménage	Taille des ménages						Total	Proportion
	1	2	3	4	5	6 et +		
Isolés hommes	504	0	0	0	0	0	504	11,1%
Isolés femmes	647	0	0	0	0	0	647	14,2%
Couples seuls sans enfants	0	812	0	0	0	0	812	17,8%
Couples avec enfants	0	0	534	535	210	66	1345	29,5%
Monoparentaux hommes	0	64	30	8	0	0	102	2,2%
Monoparentaux femmes	0	219	140	35	16	1	411	9,0%
Cohabitants seuls sans enfants	0	221	0	0	0	0	221	4,9%
Cohabitants avec enfants	0	0	137	93	18	5	253	5,6%
Autres	0	32	85	68	36	39	260	5,7%
Total ménages privés	1151	1348	926	739	280	111	4555	100 %

(Source : Gédap - Cytise)



(Source : Gédap - Cytise)



(Source : Gédap - Cytise)

En 2005, la commune d'Mettet comptait **4.555 ménages** d'une taille moyenne de 2,64 personnes.

Les ménages composés de 1 à 3 personnes (3.420) représentent 75% du nombre total des ménages

Les ménages monoparentaux représentent 11,2% de l'ensemble des ménages.

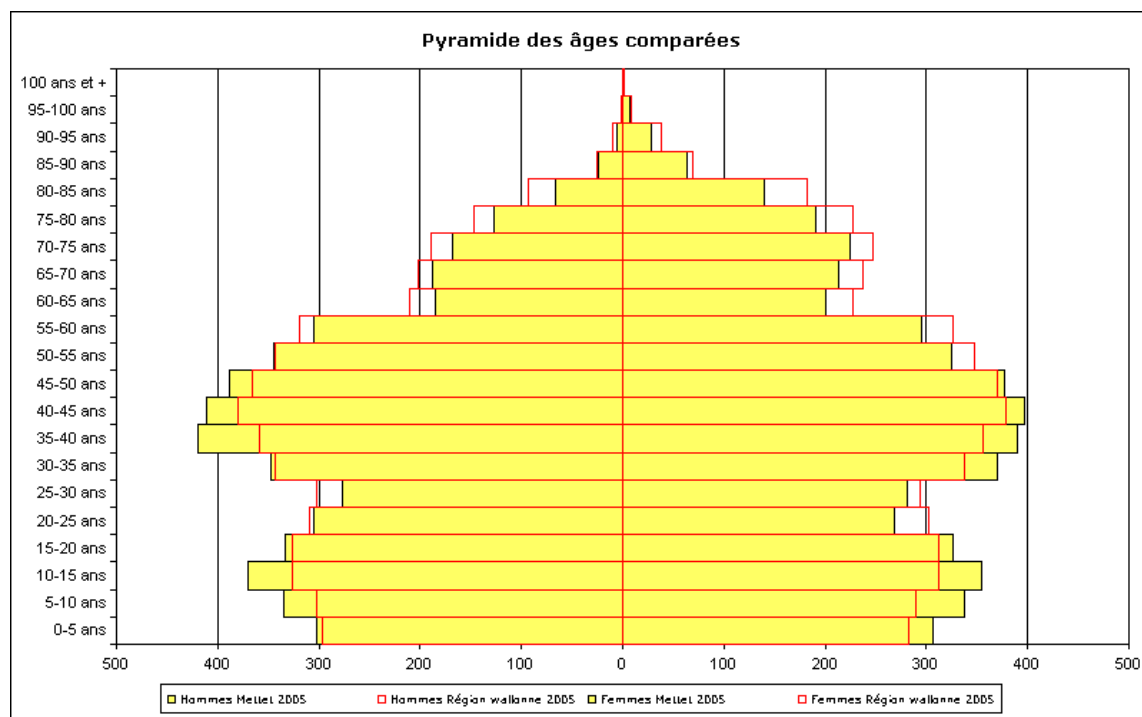
Les couples seuls ou cohabitants sans enfant représentent 17,8% des ménages.

Les couples avec enfants (35%) sont présents de manière plus importante à Mettet que dans l'arrondissement de Namur.

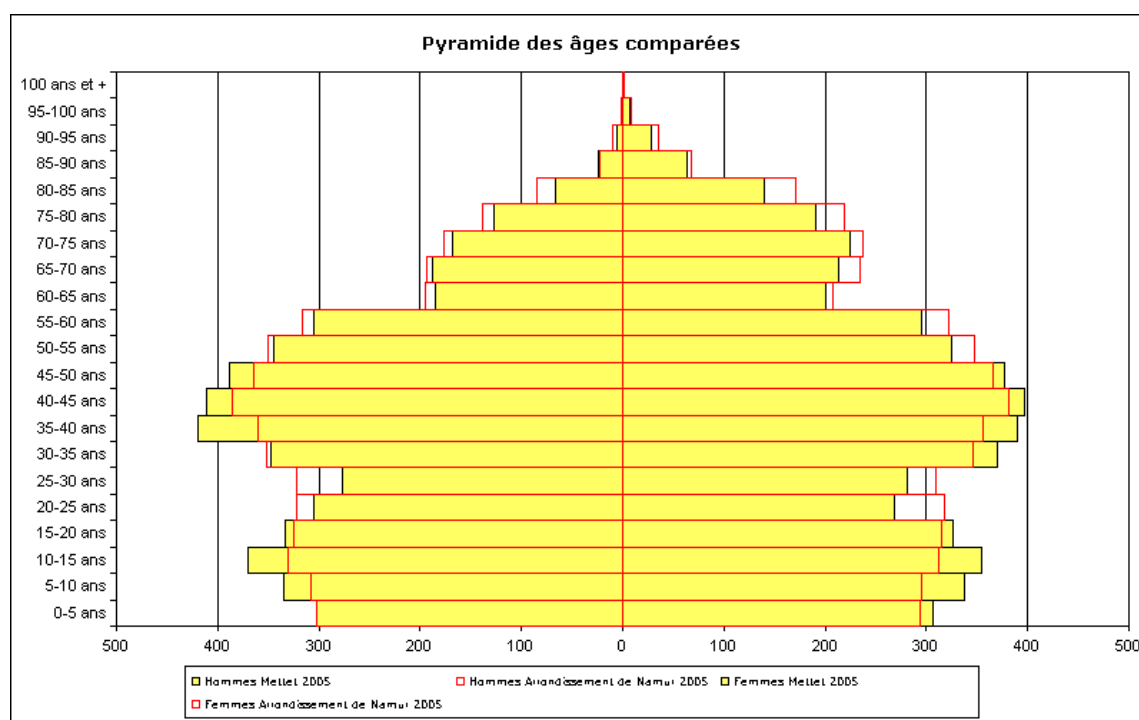
Les personnes isolées représentent 26,3% des ménages.

5.2 La population par âge

5.2.1 Répartition de la population par groupes d'âge



(Source : Gédap - Cytise)



(Source : Gédap - Cytise)

En trait transparent, figure la situation de la Wallonie et en couleur, celle de la commune.

On peut constater que les classes d'âge de 55 - 85 ans ainsi que les tranches 20 - 30 ans sont sous-représentées à Mettet par rapport à la Wallonie tandis que les classes d'âge 35 - 50 ans et de 0 - 20 ans sont sur-représentées. La même constatation peut être faite par rapport à l'arrondissement de Namur.

5.2.2 Évolution de la population communale par classes d'âge

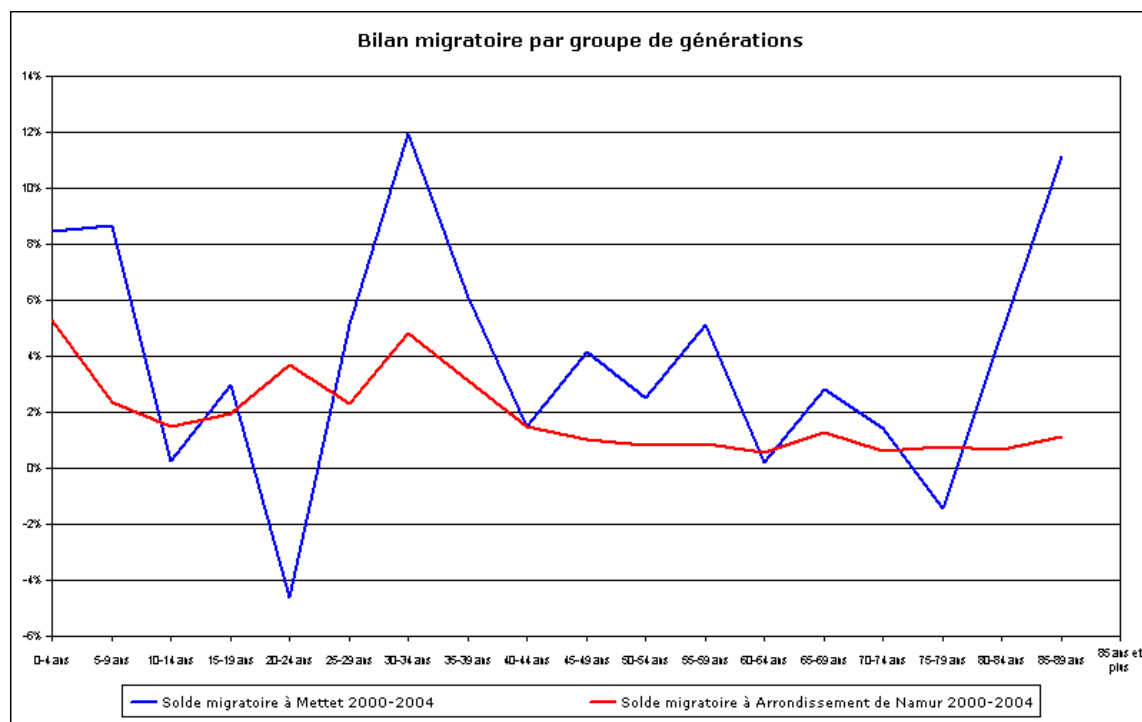
	1 ^{er} janvier 2000		1 ^{er} janvier 2006		Evolution effectifs
	Effectifs	% du total	Effectifs	% du total	
Population totale	11.317	100,0%	11.977	100,0%	↗↗
Population < 20 ans	3.059	27,0%	3.190	26,6%	↗
Population ≥ 20 et ≤ 64 ans	6.610	58,4%	7.075	59,1%	↗↗
Population 65 ans et +	1.648	14,6%	1.712	14,3%	↗
Hommes total	5.581	100,0%	5.891	100,0%	↗↗
Hommes < 20 ans	1.571	28,1%	1.626	27,6%	↗
Hommes ≥ 20 et ≤ 64 ans	3.354	60,1%	3.573	60,7%	↗↗
Hommes 65 ans et +	656	11,8%	692	11,7%	↗↗
Femmes total	5.736	100,0%	6.086	100,0%	↗↗
Femmes < 20 ans	1.488	25,9%	1.564	25,7%	↗↗
Femmes ≥ 20 et ≤ 64 ans	3.256	56,8%	3.502	57,5%	↗↗
Femmes 65 ans et +	992	17,3%	1.020	16,8%	↗
Age moyen au 1 janvier	37		38		↗

↗↗ : +5% ou plus ; ↗ : +1% à +5% ; ➡ : de -1% à +1% ; ↘ : de -1% à -5% ; ↘↘ : -5% ou moins

Source : SPF Economie, Direction Générale Statistique et Information économique

La croissance démographique concerne principalement la population entre 20 et 64 ans et dans une moindre mesure les hommes de plus de 65 ans.

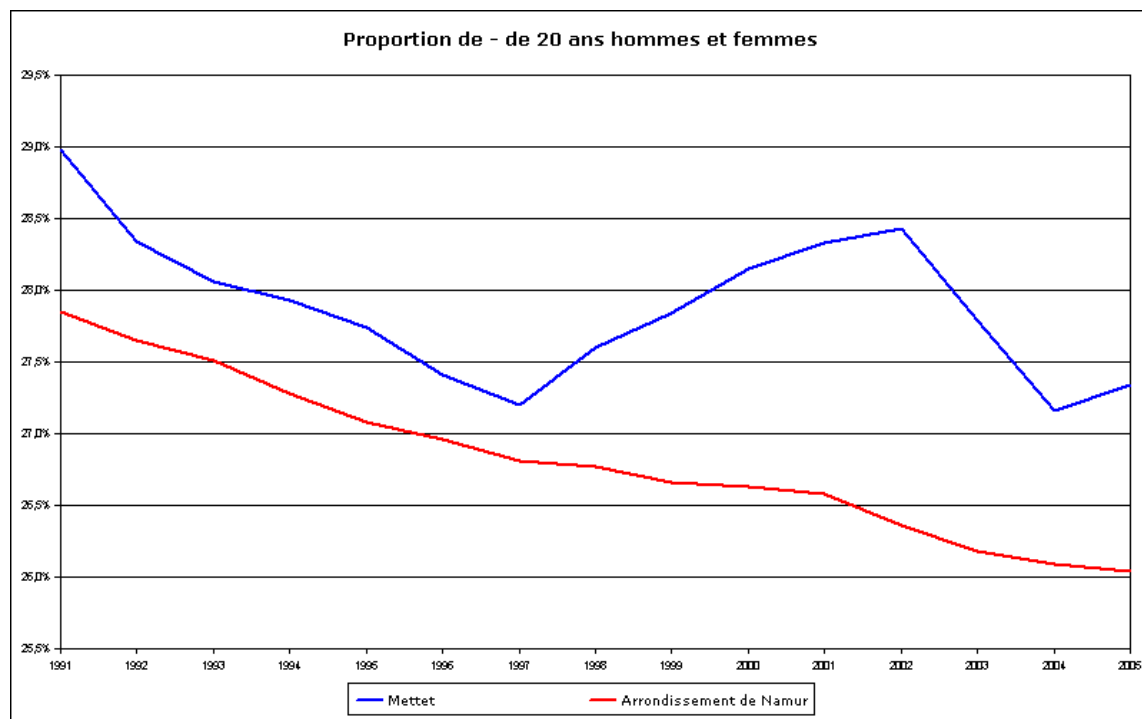
5.2.3 Migration par groupes de générations



(Source : Gédap - Cytise)

Sur la période 2000-2004, nous constatons que la classe d'âge 15-25 ans quitte le territoire et la classe d'âge 25-40 ans y arrive.

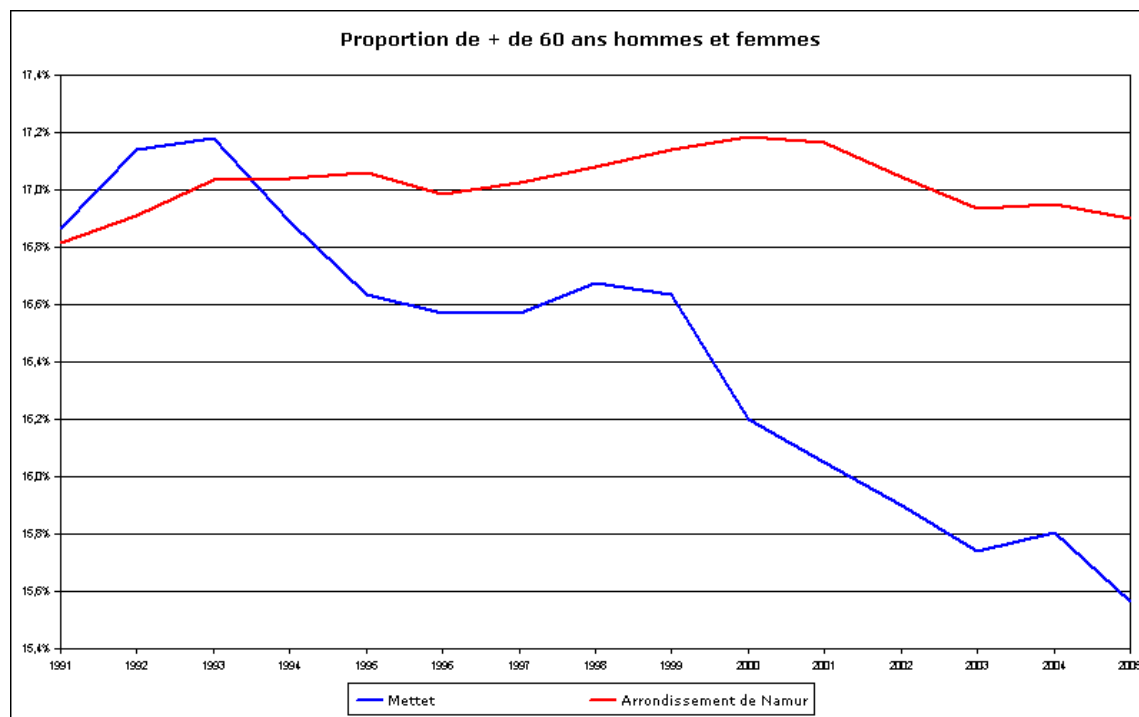
5.2.4 Évolution de la part des moins de 20 ans



(Source : Gédap - Cytise)

La commune de Mettet a une proportion des moins de 20 ans supérieure à celles de l'ensemble de l'arrondissement. De plus, cette part a subi une augmentation assez forte entre 1997 et 2002.

5.2.5 Évolution de la part des plus de 60 ans



(Source : Gédap - Cytise)

Contrairement à ce qui est observé en Wallonie et dans l'arrondissement de Namur, la proportion des personnes âgées est en diminution à Mettet depuis 1993 de plus de 1,6%.

La démographie - Synthèse

En fin 2007, la commune de Mettet comptait 12.226 habitants.

À partir des années 90, la population de la commune a fortement augmenté, atteignant des taux de croissance de l'ordre de 10%, dépassant la courbe d'évolution régionale à partir de 1994. Entre 2000 et 2007, la population de Oret, Graux et Stave reste stable. Les villages de Biesme, Biesmerée, Mettet et Ermeton-sur-Biert augmente de 4 à 6 % par contre, dans le même temps, les villages de Furnaux et de Saint-Gérard présente de très fortes hausses respectivement de +19% et +17%.

La taille moyenne des ménages est de 2,64 personnes. Les personnes isolées représentent 26,3% des ménages et les couples avec enfants (31 % des ménages) sont présents de manière plus importante à Mettet que dans l'arrondissement de Namur.

Les classes d'âges 35-50 ans et 0-20 ans sont sur-représentées par rapport à la Wallonie ou à l'arrondissement de Namur.

En général, ce sont des personnes de la classe d'âge 25-40 ans qui arrivent à Mettet. La proportion des personnes âgées est en diminution.

6. L'économie

6.1 L'économie et l'emploi

6.1.1 Taux d'activité, d'emploi et de chômage

Pour une population totale de 12.036 habitants, on dénombre à Mettet une population active de 5.536 habitants (juin 2008 - source : Le Forem). La population en âge théorique de travailler (soit la population âgée de 20 à 64 ans) s'élevant à 7.948 unités, cela permet d'en inférer un taux d'activité de 69,6%.

Parmi cette population active de 5.536 unités, on dénombre, en juin 2008, 660 demandeurs d'emploi inoccupés. La population active occupée est dès lors de 4.876 unités, ce qui permet de calculer un taux d'emploi de 88%.

Le taux de demande d'emploi, calculé par le FOREM (nombre de titulaires d'allocations et de stages d'attente rapporté à la population active) est de 11,92% en juin 2008.

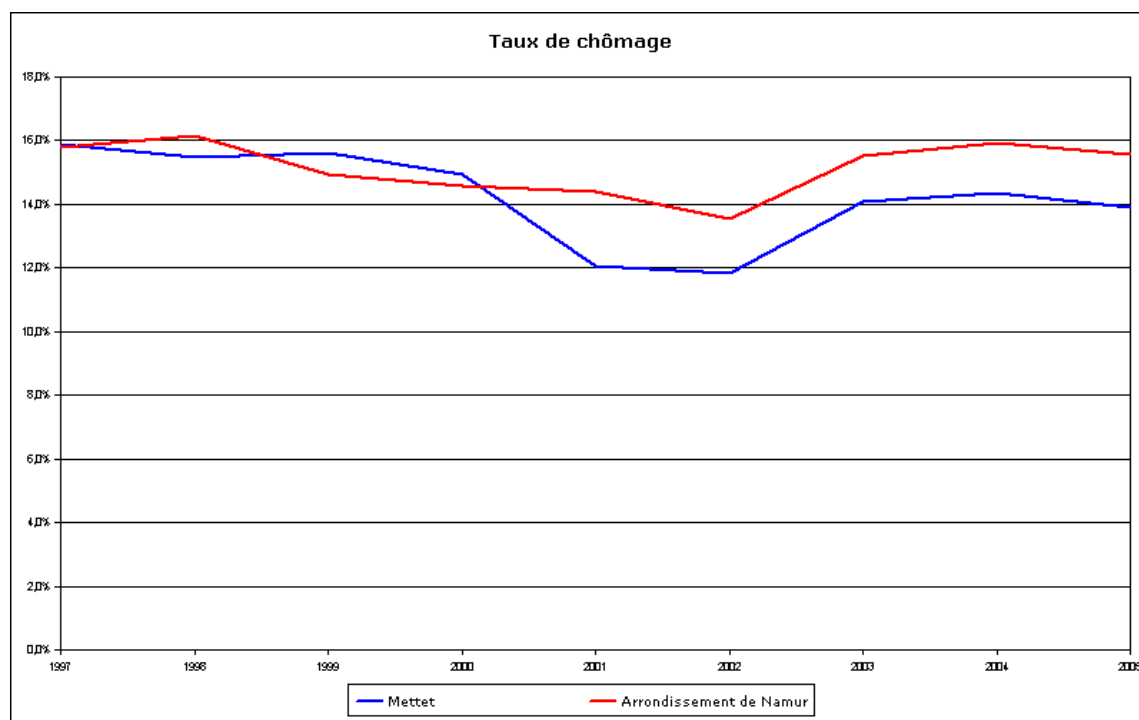
Le taux de demande d'emploi est plus favorable à Mettet que dans l'arrondissement de Namur (13,27%), que dans la Province de Namur (13,67%) et qu'en Wallonie (15,19%).

Rappelons cependant que les classes d'âge 20-30 ans et 55-70 ans sont sous-représentées à Mettet, en comparaison de la moyenne, et que ces classes d'âge connaissent des taux de chômage beaucoup plus importants que la classe 35-55 ans, qui est sur-représentée à Mettet. Une partie de la « meilleure santé » relative de Mettet tient donc probablement à un facteur purement démographique.

Taux de chômage

Années	Mettet	Arrondissement de Namur
1997	15.9%	15.8%
1998	15.5%	16.2%
1999	15.6%	14.9%
2000	14.9%	14.6%
2001	12%	14.4%
2002	11.8%	13.6%
2003	14.1%	15.5%
2004	14.3%	15.9%
2005	13.9%	15.6%

(source : Gédap - Cytise)



(source : Gédap - Cytise)

Nombre de chômeurs indemnisés demandeurs d'emploi

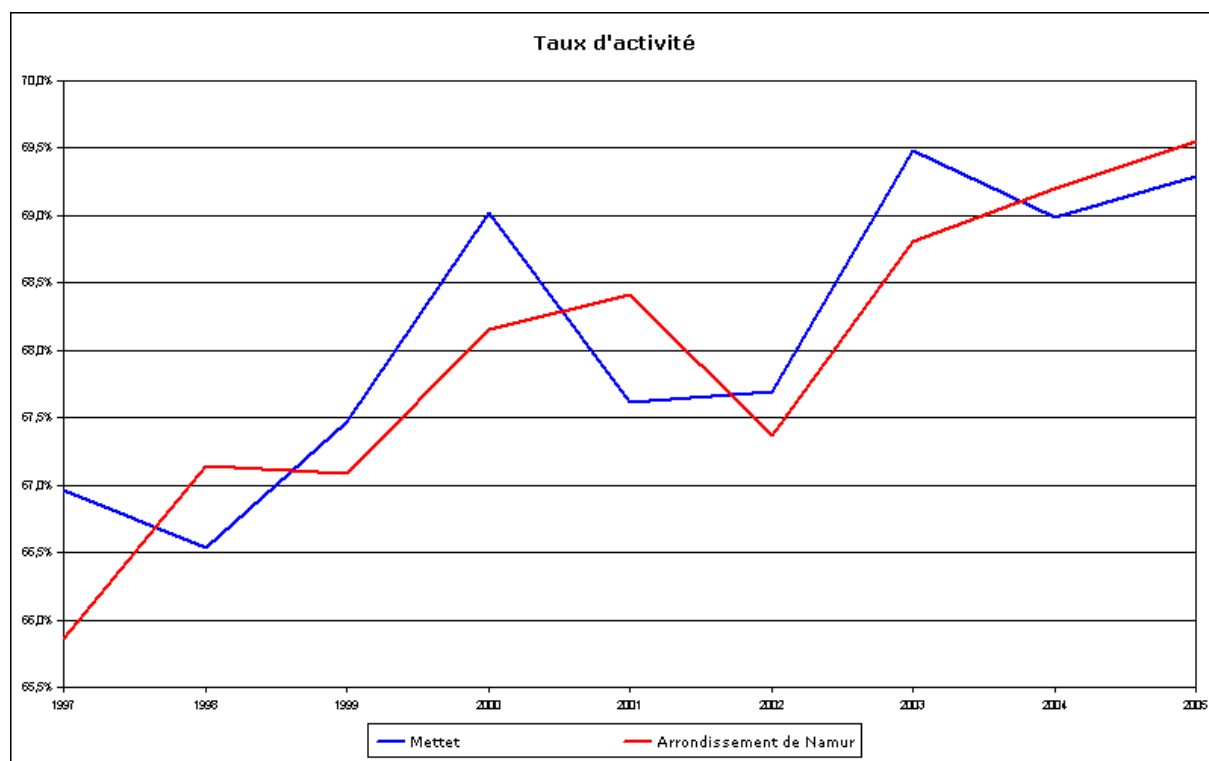
Année	Nombre de chômeurs indemnisés demandeurs d'emploi
1999	700
2001	523
2002	573
2003	579
2004	607
2005	675

(source : Gédap - Cytise)

Taux d'activité

Années	Mettet	Arrondissement de Namur
1997	67%	65.9%
1998	66.5%	67.1%
1999	67.5%	67.1%
2000	69%	68.2%
2001	67.6%	68.4%
2002	67.7%	67.4%
2003	69.5%	68.8%
2004	69%	69.2%
2005	69.3%	69.6%

(source : Gédap - Cytise)



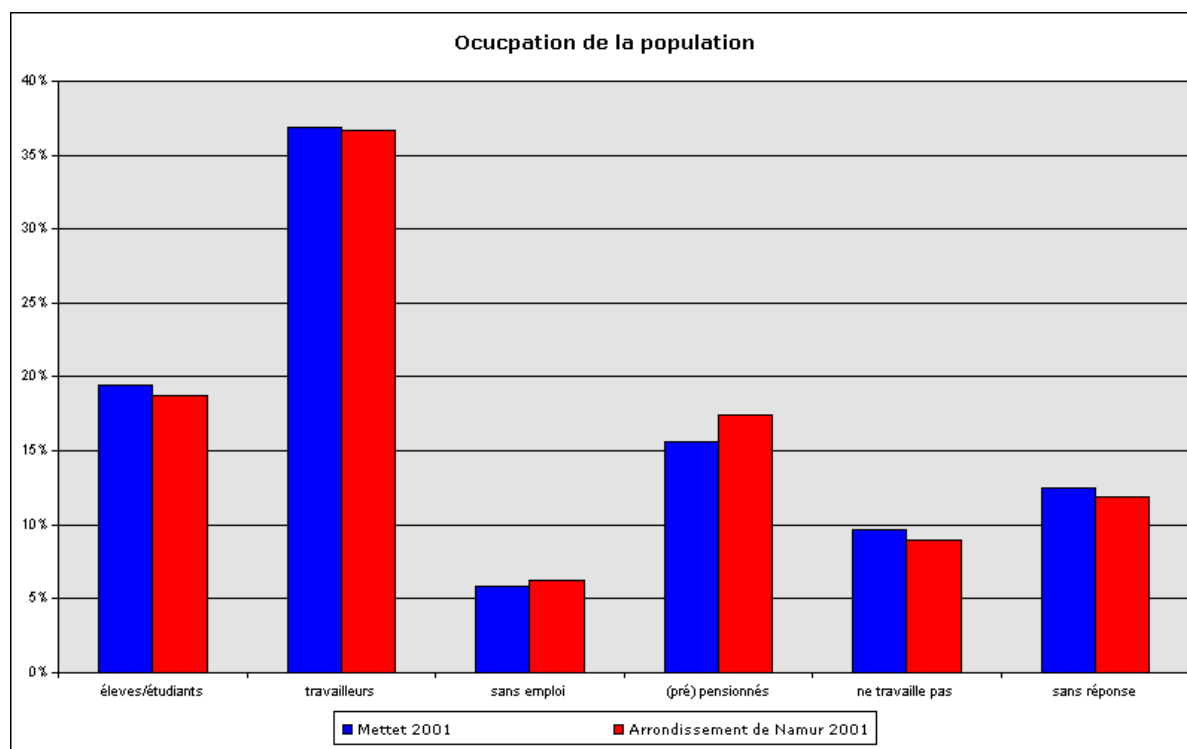
(source : Gédap - Cytise)

6.1.2 Structure de l'emploi

Statut d'occupation de la population

Activité, emploi et chômage	Population							Proportion					
	élèves/étudiants	travailleurs	sans emploi	(pré-) pensionnée	qui ne travaille pas	sans réponse	Totale	élèves/étudiants	travailleurs	sans emploi	(pré-) pensionnée	qui ne travaille pas	sans réponse
Mettet 2001	2.237	4.240	677	1.799	1.115	1.436	11.504	19,4%	36,9%	5,9%	15,6%	9,7%	12,5%
Arrondissement de Namur 2001	53.429	104.431	17.647	49.714	25.587	33.979	284.787	18,8%	18,8%	18,8%	17,5%	9,0%	11,9%

(source : Gédap - Cytise)



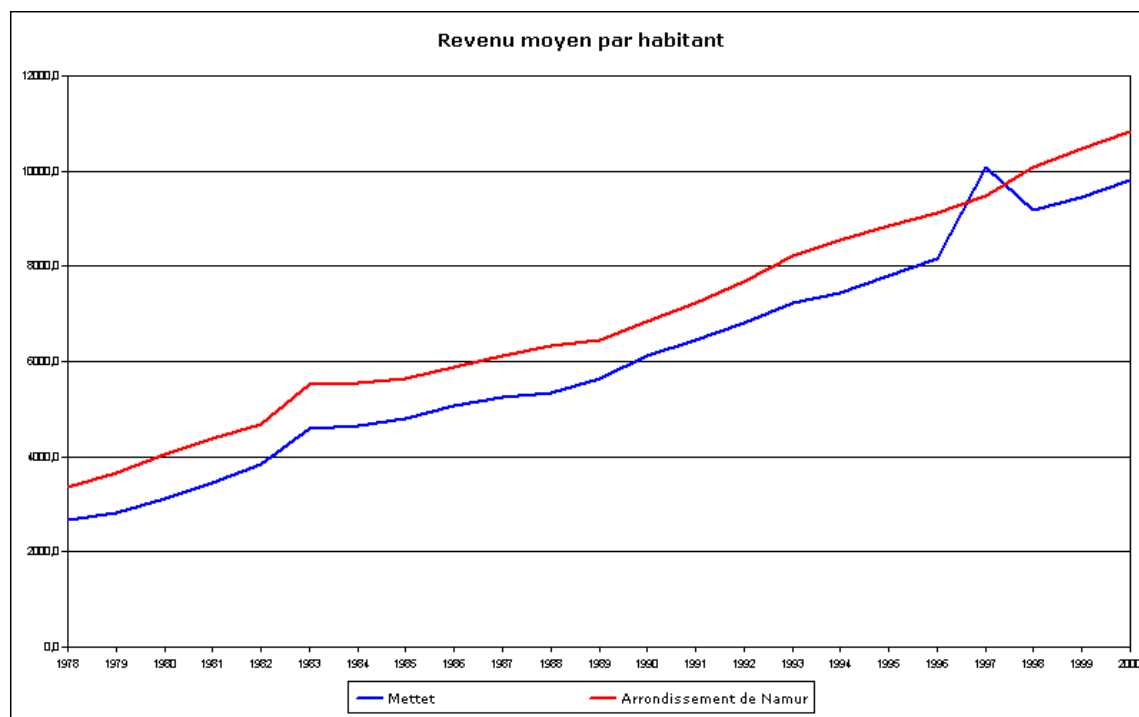
(source : Gédap - Cytise)

En 2001, la structure d'occupation de la population à Mettet est fortement semblable à celle de l'arrondissement de Namur.

Revenus moyen par habitant

Années	Mettet	Arrondissement de Namur
1978	2.657,7	3.365,2
1979	2.811,2	3.653,7
1980	3.113,6	4.045,2
1981	3.453,3	4.365,3
1982	3.842,5	4.680,1
1983	4.601,2	5.513,5
1984	4.655,7	5.556,5
1985	4.812,0	5.643,8
1986	5.074,8	5.884,7
1987	5.260,4	6.117,8
1988	5.337,2	6.327,5
1989	5.632,2	6.451,2
1990	6.108,1	6.827,6
1991	6.457,7	7.217,7
1992	6.810,1	7.676,9
1993	7.221,5	8.234,3
1994	7.444,5	8.557,5
1995	7.806,5	8.843,9
1996	8.168,5	9.130,2
1997	10.085,0	9.471,3
1998	9.169,8	10.081,8
1999	9.442,9	10.461,1
2000	9.796,2	10.829,4

(source : Gédap - Cytise)



(source : Gédap - Cytise)

Nombre de travailleurs ONSS

Année	Nombre de travailleurs ONSS
1999	1.133
2001	1.257
2002	1.229
2003	1.071
2004	1.133

(source : Gédap - Cytise)

Nombre d'indépendants

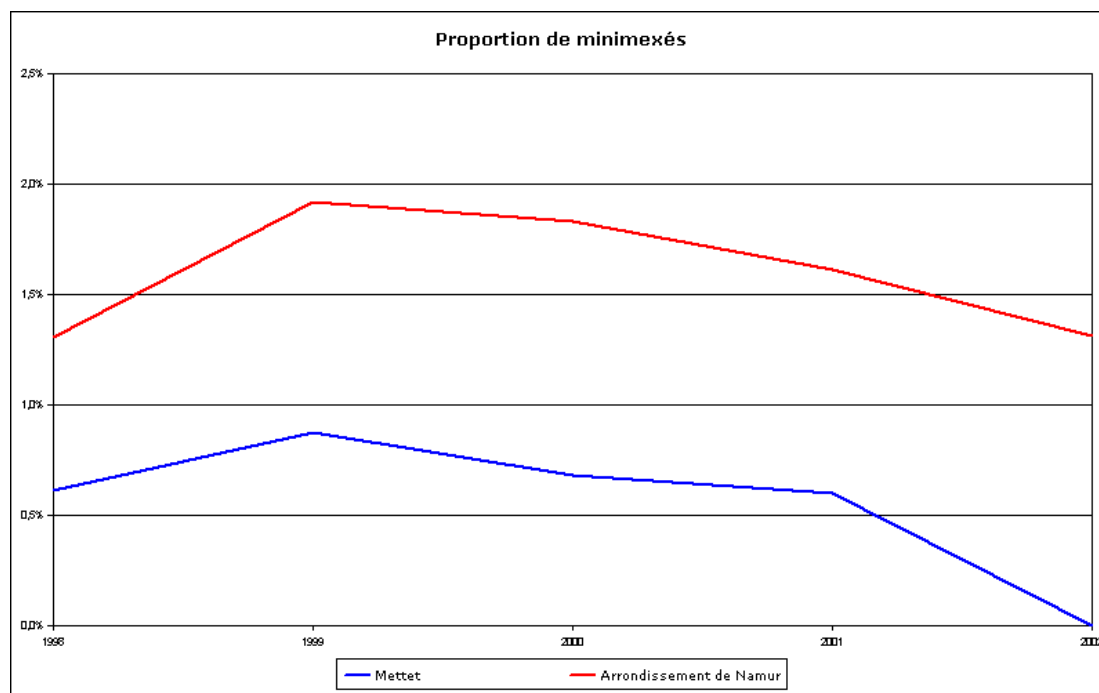
Année	Nombre d'indépendants
1999	688
2001	688
2002	711
2003	807
2004	764
2005	770

(source : Gédap - Cytise)

Proportion de minimexés

Années	Mettet	Arrondissement de Namur
1998	0.6%	1.3%
1999	0.9%	1.9%
2000	0.7%	1.8%
2001	0.6%	1.6%
2002	0%	1.3%

(source : Gédap - Cytise)



(source : Gédap - Cytise)

6.1.3 Caractéristiques des secteurs d'activités**Nombre d'entreprises****COMMUNE: Mettet**

Année	Nombre d'entreprises actives	Nombre d'entreprises disparues	Nombre d'entreprises créées
1998	785	54	60
1999	810	53	66
2000	813	63	56
2001	833	55	63
2002	845	45	60
2003	850	37	55
2004	848	56	46
2005	847	53	68

Source : Ecodatat - Ministères des affaires économiques

6.2 L'agriculture

6.2.1 Les exploitations agricoles

Le nombre d'exploitations agricoles

Année	Nombre d'exploitations agricoles
1990	244
1999	166
2001	160
2007	130

Entre 1990 et 2007, le nombre d'exploitations est passé de 244 à 130, ce qui représente une diminution de 46 %.

Exploitations agricoles selon l'âge du chef d'exploitation

Âge	Nombre d'exploitations agricoles
< 35 ans	10
35-45 ans	36
45-55 ans	39
55-65 ans	26
> 65 ans	19

Présence d'un successeur pour les exploitants de 50 ans et +

La reprise des exploitations agricoles risque de poser un problème à l'avenir. Une partie des exploitants âgés de plus de 50 ans déclarent ne pas avoir de successeur.

6.2.2 Les surfaces agricoles

Les surfaces agricoles

Année	Surface agricole utile	SAU moyenne par exploitation
1990	7.569 ha	31,02 ha
1999		
2001	8.128 ha	50,8 ha
2007	8.012 ha	61,63 ha

La superficie agricole totale a légèrement augmenté entre 1990 et 2007, par contre, le nombre d'exploitation a subi une grande diminution. Cette évolution a une incidence sur la taille des exploitations.

54 exploitations disposent d'une surface agricole utile de plus de 50 ha.

6.2.3 Productions végétales

En 2007, les 8.012 ha de terre agricoles se répartissent comme suit :

Terres arables : 6.242 ha
 Cultures permanentes : 2,14 ha
 Herbes : 1.766 ha
 Serres : 1,31 ha

Les 6.242 ha de terres arables sont partagés en :

Type de culture	Surface	Proportion
Céréales	3.692 ha	59 %
Cultures industrielle (betteraves, colza, ...)	1.457 ha	23 %
Pommes de terre	119 ha	1,9 %
Légumineuses	17 ha	0,3 %
Fourrage	485 ha	7,8 %
Légumes	1,27 ha	0,02 %
Culture ornementale	1,22 ha	0,019 %
Jachères	466 ha	7,46 %

La première destination est sans conteste la culture des céréales pour le grain (froment, orge, épeautre), ensuite la culture industrielle, puis les cultures fourragères.

6.2.4 Productions animales

En 2007, l'élevage à Mettet comporte :

Type d'élevage	Nombre de tête	Nombre d'exploitations
Bovins	8.909	69
Porcins	1.679	6
Ovins	573	12
Équidés	60	12
Volailles	34.606	8

En 2007, 69 exploitations élevaient des bovins pour un total de 8.909. Cela représente une moyenne de 129 têtes par exploitation. En 2001, on dénombrait 9.067 bovins pour 88 exploitations. Le nombre total de bovins est resté plus ou moins stable. Mais on observe une concentration de la production et un élargissement des troupeaux.

La production des volailles est passée de 19.577 en 2001 à 34.606 en 2007 et le nombre d'exploitations est passé de 11 à 8. Ce qui représente, en 2007, une moyenne de 4.326 volailles par exploitation.

Les autres productions animales sont marginales :

- 6 exploitations déclarent élever des porcs pour un total de 1.679, ce qui représente une moyenne de 280 têtes par exploitation.

- 12 exploitations déclarent élever des ovins pour un total de 573, ce qui représente une moyenne de 47 têtes par exploitation.

6.2.5 Agriculture et eaux souterraines

Mettet est située en zone vulnérable du Sud Namurois (directive Nitrates).

Une zone vulnérable est une région où la teneur en nitrate des eaux dépasse ou risque de dépasser la norme de 50 mg/l.

L'objectif est de protéger les eaux souterraines. Des normes sont imposées en matière d'épandage et de stockage des effluents.

Les exploitations de la zone vulnérable sont suivies par l'asbl NITRAWAL.

6.3 Le tourisme

6.3.1 Structures d'encadrement, documents d'appel et de promotion

La commune de Mettet fait partie du territoire couvert par la Fédération du tourisme de la Province de Namur mais n'est pas encore affiliée à une maison du tourisme.

Le Conseil communal a pris la décision le 29 novembre 2007 de s'affilier à la maison du tourisme du Pays de Namur mais cette affiliation n'est pas encore effective à ce jour (octobre 2008).

Mettet est joutée des maisons du tourisme de la Haute-Meuse dinantaise et de celle des vallées des Eaux vives.

Aucun organisme touristique reconnu (syndicat d'initiative ou office du tourisme) n'est actif sur le territoire.

L'asbl « pays de la Molinee » œuvre à la promotion de la vallée de la Molinee sur les communes de Anhée, Florennes, Onhaye et Mettet. Le site de l'association est <http://www.paysdelamolignee.org/>

Des informations touristiques relatives à Mettet sont données par le site fédérateur du « Pays des Vallées » <http://www.paysdesvallees.be/paysdesvallees-fr/>

Les sites de la fédération du Tourisme de la Province de Namur <http://www.ftpn.be/paysdesvallees-fr/> et de l'Office de Promotion du Tourisme Wallonie-Bruxelles <http://www.opt.be> promotionnent également via leur site les activités touristiques de la commune.

6.3.2 Les hébergements

Les hébergements situés sur le territoire de la commune de Mettet sont les suivants :

- Un hôtel - restaurant : « Cité Impériale » sur la route de Fosses à Mettet qui comporte 8 chambres pour un total de 16 lits.
- L'Hostellerie de l'Abbaye, place de Brogne, 3 à Saint-Gérard qui comporte 20 chambres pour un total de 40 lits.
- Un camping : « Ma campagne » à la rue Hardimont, 11a à Mettet qui comporte un nombre total d'emplacement de 19 dont 4 emplacements de passage.
Ce camping compte des résidents permanents. Il est programmé en phase 1 dans le plan HP adopté par la commune de Mettet.
- 7 gîtes :
 - o 3 gîtes à la ferme : Au grenier de la Floye à la place des Combattants, 5 à Biesmerée
 - o Gîte rural, rue de Pontauray, 5 à Mettet
 - o Gîte rural, rue du Tourniquet, 8a à Furnaux
 - o Gîte rural, rue du Mont, 12 à Biesme
 - o Gîte rural « La Cressonnière », rue du Tourniquet, 8 à Furnaux
- Une chambre d'hôtes, rue de Falaën, 7 à Ermeton-Sur-Biert

L'offre totale de tous les types d'hébergement est peu importante et avoisine une centaine de places. Plusieurs types de logements sont représentés, dans des catégories de confort et de budgets variées.

Les nuitées

L'évolution des nuitées touristiques dans la commune se présente comme suit :

	Arrivées			Nuitées		
	Total	Belges	Étrangers	Total	Belges	Étrangers
2001	3.666	3.297	369	11.942	9.259	2.683
2002	4.058	3.448	610	11.485	9.208	2.277
2003	3.980	3.441	539	11.457	9.914	1.543
2004	3.838	3.454	384	10.440	9.430	1.010
2005	3.662	3.168	494	14.738	13.113	1.625
2006	3.200	2.686	514	9.408	8.250	1.158

Sources : INS

La majorité des touristes arrivant à Mettet sont originaires de la Belgique.

6.3.3 Les produits touristiques, le patrimoine naturel et bâti

L'Abbaye Saint Gérard de Brogne



Située à 20 km de Namur et de Charleroi, l'ancienne abbaye bénédictine - fondée en 919 - accueille en ses murs un restaurant de tradition, "La Table de l'Abbaye", des salles de banquets et de séminaires et un hôtel de 20 chambres.

En 919, un jeune noble, Gérard de Brogne, fonde une abbaye bénédictine dans la région de l'Entre-Sambre-et-Meuse aux grandes forêts giboyeuses. Grand réformateur de l'ordre, il donnera à son abbaye un rayonnement européen.

Sous l'impulsion de moines bâtisseurs, comme Robert, en 1196, l'abbaye s'embellit et agrandit ses possessions. En 1743, l'abbé Godefroy de Berlo de Franc-Douaire entreprend la construction de l'abbaye telle que nous la connaissons aujourd'hui, tout en conservant des éléments architecturaux des bâtiments précédents dont une très belle crypte du XIII^e siècle. La Révolution Française détruira la grande église abbatiale, siège de nombreux pèlerinages. Même lourdement amputée, l'Abbaye reste majestueuse et émouvante, à deux pas des autoroutes E 42 et E 411.

En 1983, une A.S.B.L. de laïcs, séduits par la beauté de ce patrimoine, œuvre pour la sauvegarde de ces bâtiments uniques.

Elle y a développé un Centre de séminaires performant et un hôtel de charme installé dans les anciennes cellules monacales. Elle s'est également spécialisée dans les grandes fêtes familiales comme les mariages, les communions, des « cousinades » et autres raouts.

Depuis début 2007, la commune de Mettet, propriétaire des lieux a repris la gestion et perpétue les différentes activités développées.

(Source : site de l'abbaye)

Adresse : Place de Brogne, 3 - 5640 SAINT-GERARD - Site Internet : <http://www.brogne.eu>

Le château de Thozée



Le peintre et graveur namurois Félicien Rops (1833-1898) était très attaché au château de Thozée situé en pleine nature, dans l'entité de Mettet.

Après qu'il se soit installé à Paris, l'artiste a souvent évoqué cette propriété dans sa correspondance, décrivant la vie qu'il y menait avec sa famille et en compagnie d'amis qui venaient lui rendre visite: Charles de Coster, Baudelaire, le photographe Dandoy, les peintres Dubois, Lambrichs et bien d'autres.

Élisabeth Rops, la petite-fille du peintre, habita le château jusqu'à sa mort, en juin 1996. En 1994, elle avait suscité la création de la "Fondation Félicien Rops" dans le but de redonner une nouvelle vie culturelle à ce lieu de mémoire.

Aujourd'hui classé comme monument historique avec l'appui de l'Institut du Patrimoine wallon, de la Région Wallonne, de la Province de Namur, de la Commune de Mettet et de plusieurs mécènes.

- Le rez-de-chaussée abritera un musée «lieu de mémoire» dédié à Félicien Rops et à son époque.
- L'étage et les ailes du château accueilleront des résidences pour écrivains et artistes.
- La propriété de 19 hectares (jardin, parc, bois, étangs et pâtures) sera préservée en s'inspirant des nombreux documents que Félicien Rops nous a laissés.

(Source : site du Pays des Vallées)

Le château abrite la Fondation Félicien Rops, constituée en asbl. L'artiste repose au cimetière de Mettet.

Adresse : Rue de Thozée, 12 - 5640 METTET - Site Internet : <http://www.fondsrops.org>

Une pépinière « l'Ortie culture »

Une pépinière de campagne du bout du monde de plantes herbacées vivaces et annuelles, ornementales et/ou comestibles.

La pépinière se prolonge par un tout jeune jardin didactique (appelé Plant-Terre) afin d'explorer la réalité d'une diversité végétale.

Les grandes époques du jardin:

- de mi-mai à mi-juin : floraison des pivoines herbacées et botaniques (+ de 150 taxons)
- de fin juin à fin juillet : floraison des hémérocalles (+ 150 taxons)
- d'août à octobre : apogée du potager et des graminées (+ de 100 taxons)

L'Ortie-Culture est installée sur le site d'un ancien fourneau du 17ème siècle dans la vallée de la Molignée. L'horizon encercle un espace de bois, de prés, de vergers, d'une carrière, d'un ruisseau et les bâtiments d'un vieux moulin.

Adresse : Fourneau de Vaulx, 1 - 5646 STAVE - Site Internet : <http://www.ortie-culture.be>

Le patrimoine bâti

Plusieurs éléments du patrimoine bâti sont dignes d'intérêt, en plus de l'abbaye Saint-Gérard de Brogne, du château de Thozée, nous pouvons citer le Monastère des sœurs Notre-Dame, les fonds baptismaux de Furnaux, le patrimoine monumental, ...

Infrastructures

Le territoire de Mettet n'est pas couvert par des promenades balisées. Quelques promenades le sont par des associations locales ou la commune, mais les itinéraires et les balises ne font pas l'objet d'un suivi régulier.

Par contre, le sentier de grande randonnée 126 traverse une partie de l'entité.

6.3.4 Les évènements

Le Superbiker

Le Superbiker est une réunion exceptionnelle de grands champions issus des diverses disciplines moto. Dans les paddocks, accessibles à tous (sans supplément de prix), on côtoie des champions du monde et de grandes vedettes du motocross et de la vitesse pure. Dès le vendredi après midi, plus de 200 pilotes spécialistes du « Supermoto » s'affronteront au rythme des chronos, repêchages et 1/2 finales pour pouvoir disputer la finale et empocher le titre du Bestbiker.

D'autre part, 24 pilotes issus essentiellement du motocross et de la vitesse sont retenus par les organisateurs pour disputer le Starbiker. Et il y a aussi la participation toujours très spectaculaire des quads, dont les pilotes se disputeront le titre envié de Superquader.

En 2008, il se déroule du 17/10/2008 au 19/10/2008

Adresse : Circuit Jules Tacheny - 5640 METTET - Site Internet <http://www.superbiker.com>

Les marches de l'entre Sambre et Meuse

Nous pouvons citer pour le territoire de Mettet :

Les marches de la Nativité de Notre dame (Furnaux) à Furnaux, le 1^{er} dimanche de septembre

Les marches Saint Nicolas (Compagnie Maison-Saint-Gérard), le 2^{ième} dimanche de juin

Les marches Saint Jean (Mettet), le 4^{ième} dimanche de juin

Les marches Sainte-Remfroid (Oret), le 3^{ième} dimanche de juillet

Les marches Saint Antoine (Pontaury), le 2^{ième} dimanche de septembre

Les marches Saint-Gérard (Stave), le 2^{ième} dimanche de septembre

Les marches Sainte-Rolande (Biesme), le lundi de pentecôte

Les marches Saint-Pierre (Biesmerée), fin juillet

Les marches Saint-Sacrement (Biesme), en mai

Les marches Saint Martin (Biesme), le 4^{ième} dimanche d'août

L'économie - Synthèse

L'économie et l'emploi

En juin 2008, le taux d'activités à Mettet est de 69,6%. A cette même date, le taux de demandes d'emploi est plus favorable à Mettet que dans l'arrondissement de Namur (13,27%) mais aussi que dans la province de Namur (13,67%) et qu'en Wallonie (15,19%). Cette « meilleure santé » relative à Mettet est à nuancer par l'analyse de la proportion de la classe en âge de travailler à Mettet. Quant à la santé des entreprises, on note, depuis quelques années, une augmentation significative du nombre d'entreprises actives dans la commune.

L'agriculture

Entre 1990 et 2007, le nombre d'exploitations agricoles est passé de 244 à 130, ce qui représente une diminution de 46%.

Les exploitants agricoles de plus de 55 ans sont au nombre de 45 et une partie de ceux-ci déclarent ne pas avoir de successeur.

La surface moyenne par exploitation est de 61,63 ha et la surface agricole utile sur l'ensemble du territoire totalise 8.012 ha.

La part de terre herbeuse représente 1.766 ha et la terre arable 6.142 ha. Les destinations principales de ces terres arables sont la culture de céréales pour le grain, ensuite la culture industrielle, puis les cultures fourragères.

Un peu plus de la moitié des exploitations agricoles élèvent des bovins pour un total de 8.909. On observe une concentration de la production et un élargissement des troupeaux. 34.606 volailles sont élevées par un total de 8 exploitations. Les autres productions animales sont marginales (1.679 porcs et 573 ovins).

Mettet est situé en zone vulnérable du sud namurois et dans le but de protéger les eaux souterraines (teneur en nitrate), des normes sont imposées en matière d'épandage et de stockage des effluents.

Le tourisme

La commune de Mettet fait partie du territoire couvert par la Fédération du tourisme de la Province de Namur.

Le Conseil communal a décidé de s'affilier à la maison du tourisme du Pays de Namur mais cette affiliation n'est pas encore effective à ce jour (octobre 2008).

Les hébergements situés sur le territoire de Mettet sont un hôtel, une hostellerie, un camping, 7 gîtes, une chambre d'hôtes. Ils totalisent une centaine de places. La majorité des touristes arrivant à Mettet sont originaires de la Belgique.

Parmi les produits touristiques, le patrimoine naturel et bâti, nous pouvons relever l'Abbaye Saint Gérard de Brogne, le château de Thozée, plusieurs éléments du patrimoine bâti sont dignes d'intérêt. Les événements sont le Superbiker, une réunion exceptionnelle de grands champions issus des diverses disciplines moto qui a lieu au Circuit Jules Tacheny et la dizaine de marches de l'entre Sambre et Meuse.

Le logement et le marché immobilier

6.4 Le parc de logement

6.4.1 Évolution du parc de logement

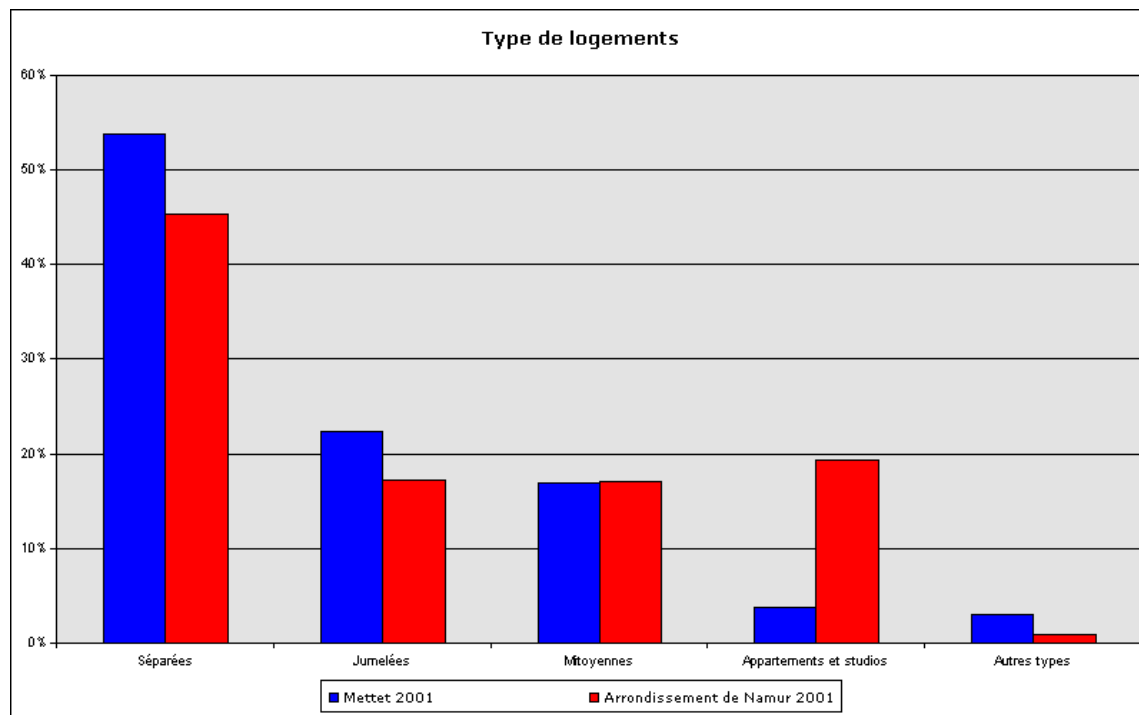
Le nombre de logement est passé de 3.387 en 1991 à 4.105 en 2001, ce qui représente une augmentation de 21,19%.

Pendant le même temps, l'arrondissement de Namur présentait, lui, un accroissement de 16,12 % seulement (passage de 94.289 à 109.491 logements).

6.4.2 Types de bâtiments

Type de logements	Mettet 2001	Arrondissement de Namur 2001	Proportion Mettet 2001	Proportion Arrondissement de Namur 2001
Maisons individuelles				
Séparées	2142	48397	53,9%	45,4%
Jumelées	889	18351	22,4%	17,2%
Mitoyennes	676	18179	17,0%	17,1%
Appartements et studios	150	20674	3,8%	19,4%
Autres types	120	999	3,0%	0,9%
Total connus	3977	106600	100 %	100 %
Inconnus ou imprécis	128	2891		
Nombre total de logements	4105	109491		

(Source : Gédap - Cytise)



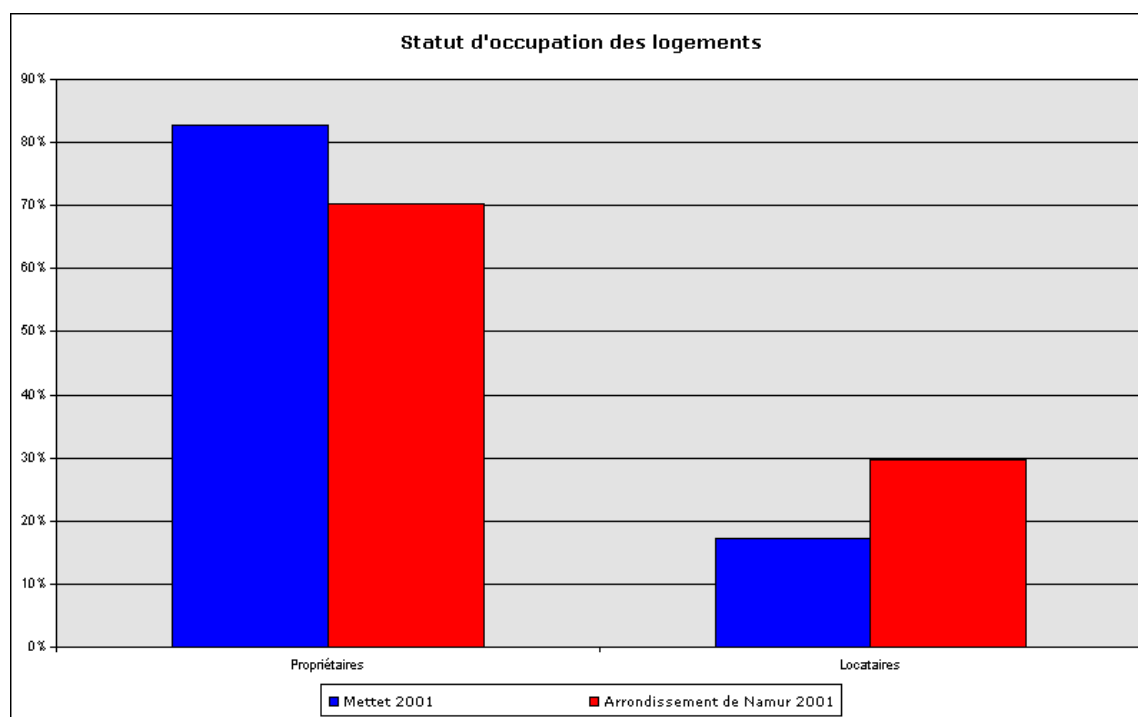
(Source : Gédap - Cytise)

Les maisons séparées restent largement majoritaires dans la commune.

6.4.3 Statut de propriété

Statut d'occupation	Mettet 2001	Arrondissement de Namur 2001	Proportion Mettet 2001	Proportion Arrondissement de Namur 2001
Propriétaires	3305	73401	82,7%	70,3%
Locataires	689	30987	17,3%	29,7%
Total connus	3994	104388	100,0%	100,0%
Inconnus ou imprécis	111	5103		
Nombre total de logements	4105	109491		

(Source : Gédap - Cytise)



(Source : Gédap - Cytise)

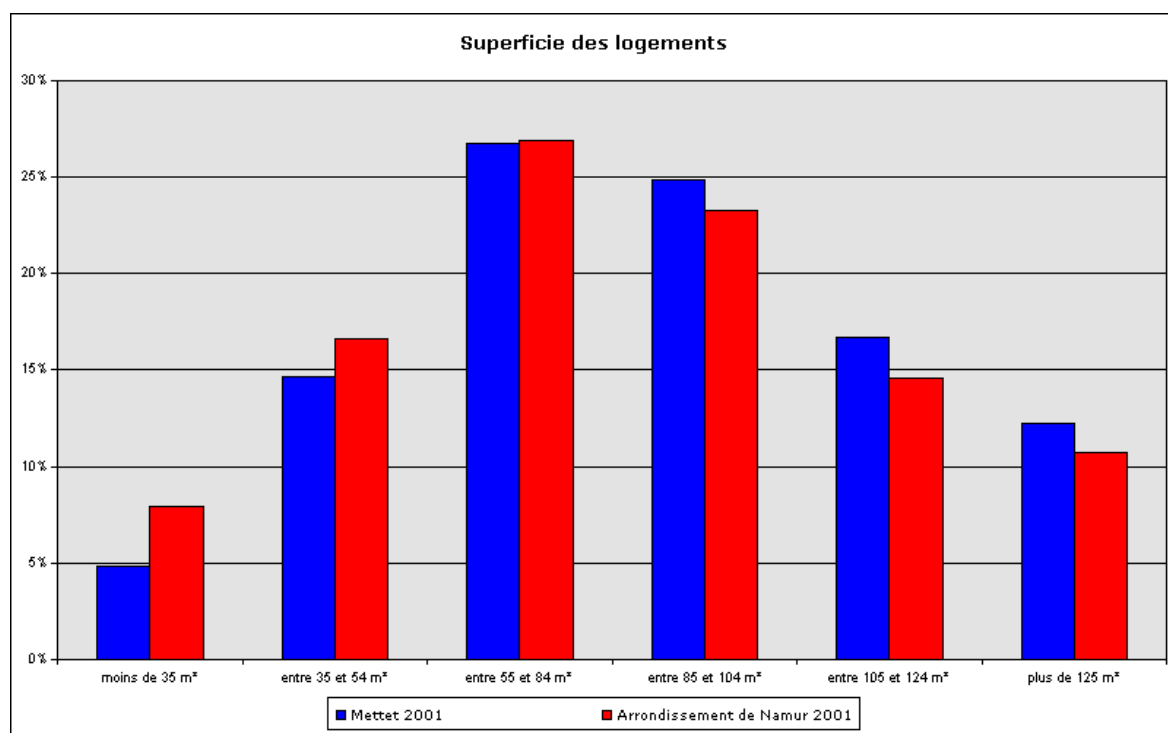
Les logements acquis par des propriétaires représentent plus de 80 % du parc total. Par ailleurs, le nombre de propriétaires est en augmentation et est passé de 2.643 en 1991 à 3.305 en 2007.

6.4.4 Taille des logements

Superficie des logements	Mettet 2001	Arrondissement de Namur 2001	Proportion Mettet 2001	Proportion Arrondissement de Namur 2001
moins de 35 m ²	181	7983	4,8%	7,9%
entre 35 et 54 m ²	552	16808	14,7%	16,7%
entre 55 et 84 m ²	1007	27112	26,7%	26,9%
entre 85 et 104 m ²	936	23457	24,8%	23,2%
entre 105 et 124 m ²	630	14692	16,7%	14,6%
plus de 125 m ²	461	10867	12,2%	10,8%

Total connus	3767	100919	100,0%	100,0%
Inconnus ou imprécis	338	8572		
Nombre total de logements	4105	109491		
Superficie totale (en 100 m ²)	3335	84960		
Superficie moyenne par occupant (en m ²)	33,0	33,9		

(Source : Gédap - Cytise)



(Source : Gédap - Cytise)

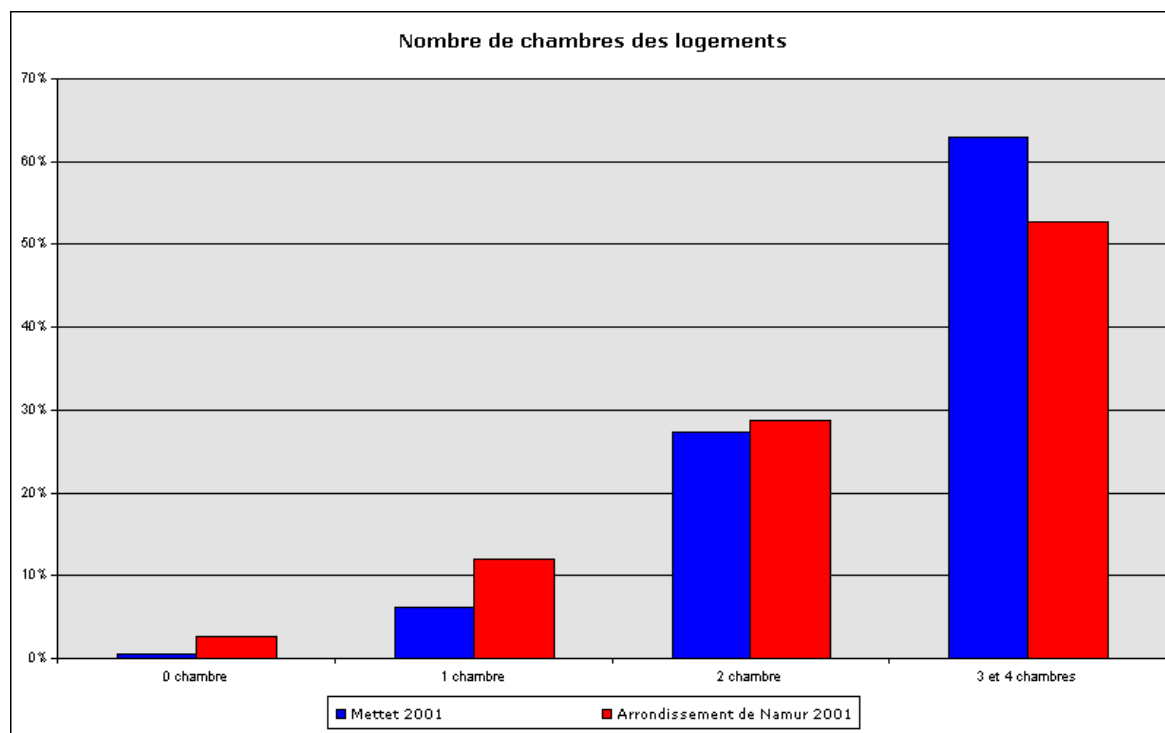
Nombre de chambres	Mettet 2001	Arrondissement de Namur 2001	Proportion Mettet 2001	Proportion Arrondissement de Namur 2001
0 chambre	18	2733	0,4%	2,6%
1 chambre	247	12796	6,2%	12,0%
2 chambres	1099	30582	27,4%	28,7%
3 et 4 chambres	2526	56127	63,0%	52,7%
5 chambres et plus	119	4214	3,0%	4,0%
Total connus	4009	106452	100,0%	100,0%
Inconnus ou imprécis	96	3039		
Nombre total de logements	4105	109491		

(Source : Gédap - Cytise)

Les logements présentant une superficie située entre 55 et 84 m² ou comportant 3 et 4 chambres sont les plus nombreux.

Entre 1991 et 2001, la part des logements situés entre 85 et 104 m² a augmenté, par contre la part des logements plus grands (plus de 105 m²) a diminué.

Ce constat peut être mis en relation avec la fragmentation des ménages (part de ménages monoparentaux et de célibataires)

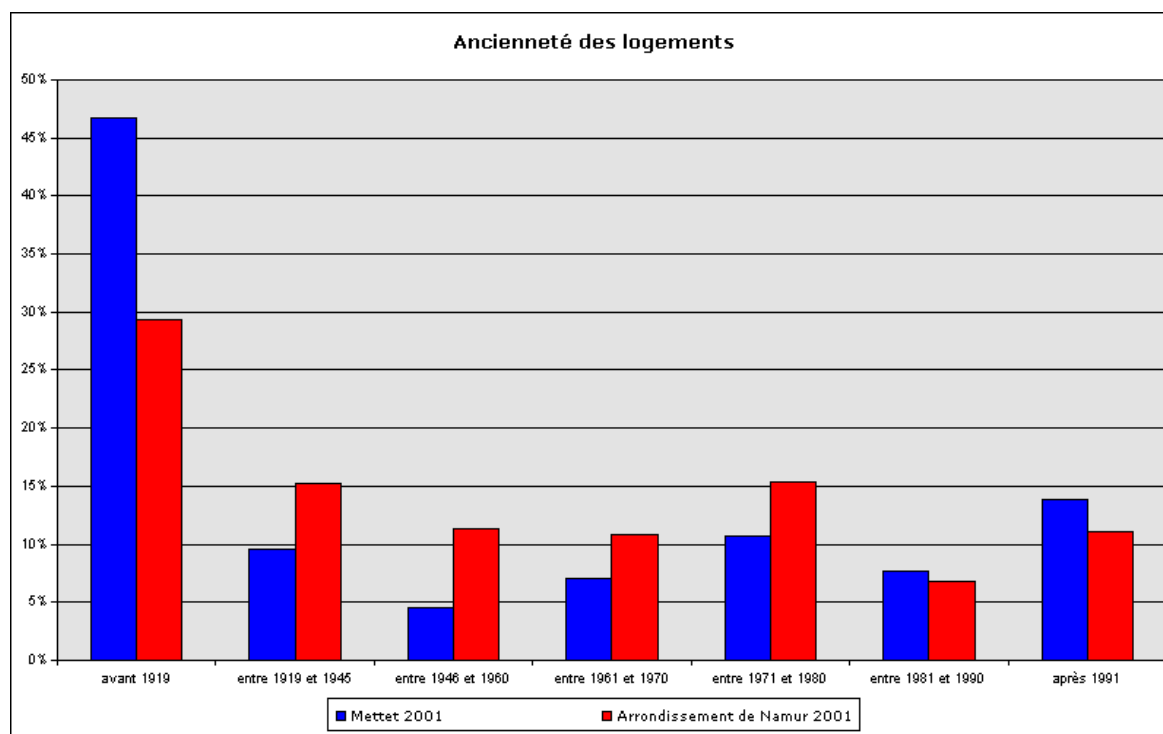


(Source : Gédap - Cytise)

6.4.5 Années de construction

Ancienneté des logements	Mettet 2001	Arrondissement de Namur 2001	Proportion Mettet 2001	Proportion Arrondissement de Namur 2001
avant 1919	1486	23812	46,7%	29,3%
entre 1919 et 1945	305	12362	9,6%	15,2%
entre 1946 et 1960	143	9257	4,5%	11,4%
entre 1961 et 1970	224	8825	7,0%	10,9%
entre 1971 et 1980	339	12446	10,7%	15,3%
entre 1981 et 1990	243	5546	7,6%	6,8%
après 1991	440	8985	13,8%	11,1%
Total connus	3180	81233		
Inconnus ou imprécis	925	28258	22,5%	25,8%
Nombre total de logements	4105	109491		
Logements transformés depuis 10 ans	468	10423	11,4%	9,5%

(Source : Gédap - Cytise)



(Source : Gédap - Cytise)

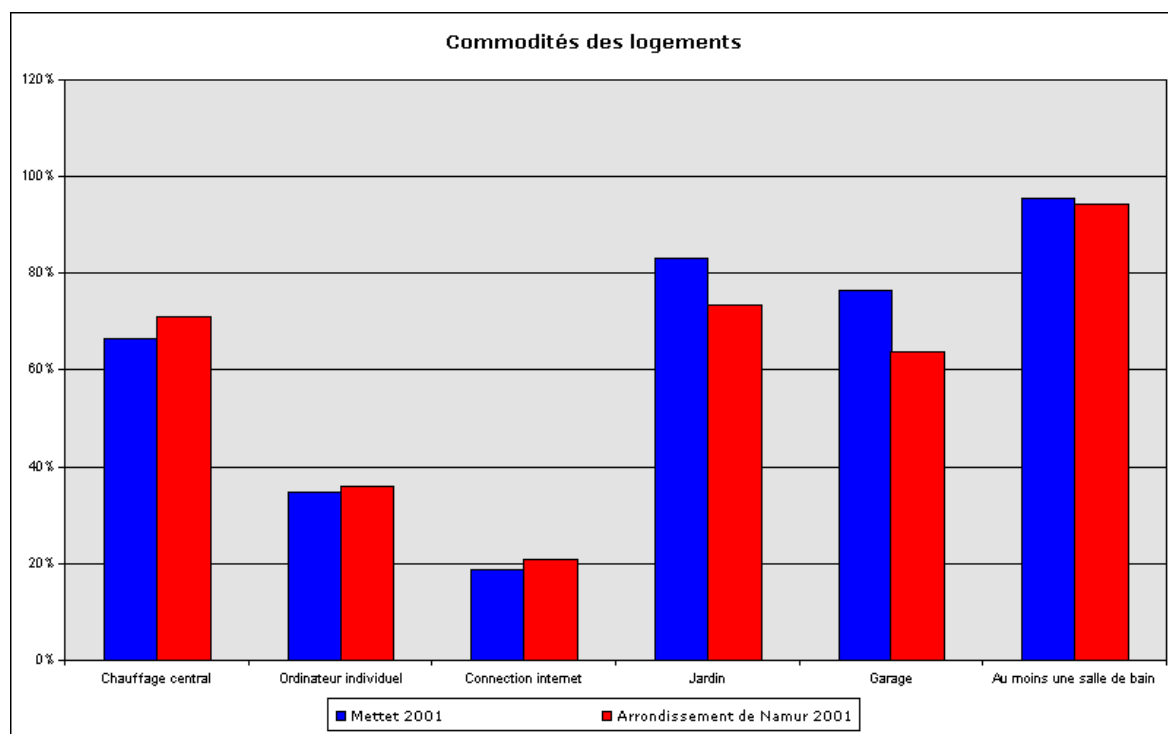
Le parc immobilier des logements datant d'avant 1919 de la commune de Mettet représente un total de plus de 46 %, ce qui est plus important que le pourcentage de l'arrondissement.

La part de logements construits après 1991 est également plus élevée que dans l'arrondissement. De plus, la part de logements transformés est également importante.

6.4.6 État du logement

Commodités des logements	Mettet 2001	Arrondissement de Namur 2001	Proportion Mettet 2001	Proportion Arrondissement de Namur 2001
Chauffage central	2735	77673	66,6%	70,9%
Ordinateur individuel	1430	39509	34,8%	36,1%
Connection internet	774	22822	18,9%	20,8%
Jardin	3414	80547	83,2%	73,6%
Garage	3138	69925	76,4%	63,9%
Au moins une salle de bain	3918	103384	95,4%	94,4%
Nombre total de logements	4105	109491		

(Source : Gédap - Cytise)



(Source : Gédap - Cytise)

Les commodités des logements sont quasi équivalentes à celles présentées par les logements de l'arrondissement. Le nombre de jardin et de garage est supérieur à la moyenne de l'arrondissement.

6.4.7 Politique du logement de la commune

Les divers intervenants dans le domaine du logement sur le territoire de Mettet sont les suivants :

Intervenants	Adresse	Titre :	Personne de contact
Commune	Adm. Communale Place Meunier, 1 5640 Mettet	Opérateur Partenaire	Simone De Cock 071/720076
C.P.A.S	C.P.A.S. Place Meunier, 30 5640 Mettet	Partenaire	Mme Van Bever Présidente
S.L.S.P.	SCRL La Dinantaise Place Saint-Nicolas, 3 5500 Dinant	Opérateur	M. Laloux Omer Directeur 0475628626
F.L.W.	Fonds du Logement des Familles nombreuses Rue de Brabant, 1 6000 Charleroi	Opérateur	Mme Geneviève Longrée
A.I.S.	AIS Gembloux-Fosses Rue Victor Lagneau, 40/1 5060 Tamines	Partenaire	M. Eric Damanet
Autres organismes	Société wallonne du Logement Rue Cotelis Jambois, 1 5100 Jambes	Tutelle	Mme Colette Legrand 081/332690
	Société Wallonne du Crédit social Boulevard Tirou, 7 6000 Charleroi		M. Gengoux

Les **logements publics actuels** sont :

- 2 logements de transit propriétés du et gérés par le CPAS
- 2 logements d'insertion gérés par le CPAS
- 5 logements sociaux gérés par la SCRL La Dinantaise (13 autres prévus en 2008)
- 3 logements loués par le CPAS
- 7 logements loués par la commune
- 8 logements mis en gestion par les propriétaires par l'intermédiaire de l'AIS ou de la SLSP
- 3 logements gérés par le FLW
- 3 logements soumis à permis de location

Les **projets privés** importants en matière de logement :

Des projets de constructions nouvelles concernent 18 appartements (en 2 projets). Et un certain nombre de bâtiments font l'objet de projet de réhabilitation en appartements pour un total de 23 appartements.

État du logement

L'inventaire des logements inoccupés ou insalubres est réalisé par les services de la commune. Le part de logement compte 27 logements inoccupés et 10 logements insalubres.

Les **demandeurs de logements** sociaux sont au nombre de 70.

Possibilité de valorisation de biens publics

Divers terrains publics (commune et CPAS) pour un total de 8 ha et 3 bâtiments constituent un potentiel de valorisation.

Programmes communaux d'actions en matière de logement

Le programme 2001-2003 prévoyait la création de 8 logements qui ne sont pas encore réalisés pour cause de non disposition de réseau électrique.

Le programme 2004-2006 prévoyait la création de 19 logements, 5 sont en voie de finition, 4 en attente d'adjudication, 5 dossiers viennent de recevoir un accord pour l'attribution des subsides et 5 autres font partie d'un programme complémentaire et les adjudications sont en cours (été 2007).

Le programme 2007-2008 prévoit :

- La création d'un lotissement sur un terrain appartenant au CPAS pour y développer la construction de logements publics de type locatif social et moyen, acquisitif social (16 logements) et la vente de parcelles.
- La rénovation d'une maison en 7 logements.
- La rénovation de l'Aumônerie de l'abbaye de Brogne en 3 logements

Ces opérations seront mises en œuvre par la SCRL La Dinantaise.

6.4.8 Camping et plan habitat permanent

Campings, parc résidentiels et plan habitat permanent

Le territoire communal comporte deux zones de loisir dans lesquelles des personnes sont domiciliées. 4 ménages sont domiciliés dans les campings, ce qui représente +/- 10 personnes et 150 ménages sont domiciliés dans le parc résidentiel, ce qui représente +/- 240 personnes.

En septembre 2003, le Gouvernement wallon a mis en place un plan pluriannuel relatif à l'habitat permanent dans les équipements touristiques de Wallonie.

Une antenne sociale a été érigée et elle est chargée de gérer les problèmes des résidents permanents. L'assistante sociale a réalisé une étude socio-économique sur la population présente sur les campings et le parc résidentiel.

Le Camping « Relax campagnard » à Mettet a été qualifié de camping doté d'une infrastructure ne permettant pas de vivre dans des conditions conformes à la dignité humaine. Les locataires de parcelles sont partis du camping ou ont été relogés dans le cadre du plan HP ou d'autre initiative de relogement social. Un nombre restreint d'habitants y résident. Le Collège communal a décidé de refuser toute domiciliation et la commune compte acheter petit à petit les parcelles inoccupées.

Le parc résidentiel du Lac à Maison Saint Gérard accueille de nombreuses personnes qui se répartissent en 24 familles monoparentales, 77 personnes isolées, 26 couples sans enfants et 9 familles composées d'au moins un enfant.

Depuis 2000, de nombreuses actions ont été mise en place : dispositions en matière d'organisation quotidienne du parc : ramassage des déchets ménagers, des encombrants, job étudiants pour l'embellissement et l'entretien des infrastructures, construction d'un local communautaire avec l'aide du Forum social (association locale).

Depuis 2003, la commune joue le rôle de syndicat et gère les relations avec le promoteur de ce parc résidentiel.

En 2004, pour remédier à un problème d'alimentation en eau potable, des travaux d'extension du réseau de distribution d'eau de ville ont été effectués dans l'urgence grâce à l'intervention, pour moitié, du Conseil Provincial dans le cadre du plan HP provincial.

En 2005, c'est pour remédier à un problème d'alimentation en électricité qu'une cabine électrique a été installée avec l'intervention également du plan HP provincial.

Le conseil communal désire faire élaborer un PCA permettant de modifier l'affectation de la zone de zone de loisir en une zone d'habitat à caractère rural.

Les travaux qui devraient être réalisés pour l'amélioration du site sont : installation d'un système d'évacuation des eaux usées, d'un nouvel éclairage public, de nouvelles conduites d'eau ainsi que l'entretien et l'aménagement de voiries.

6.5 Caractéristique du marché immobilier

6.5.1 Transactions - Habitations et terrains

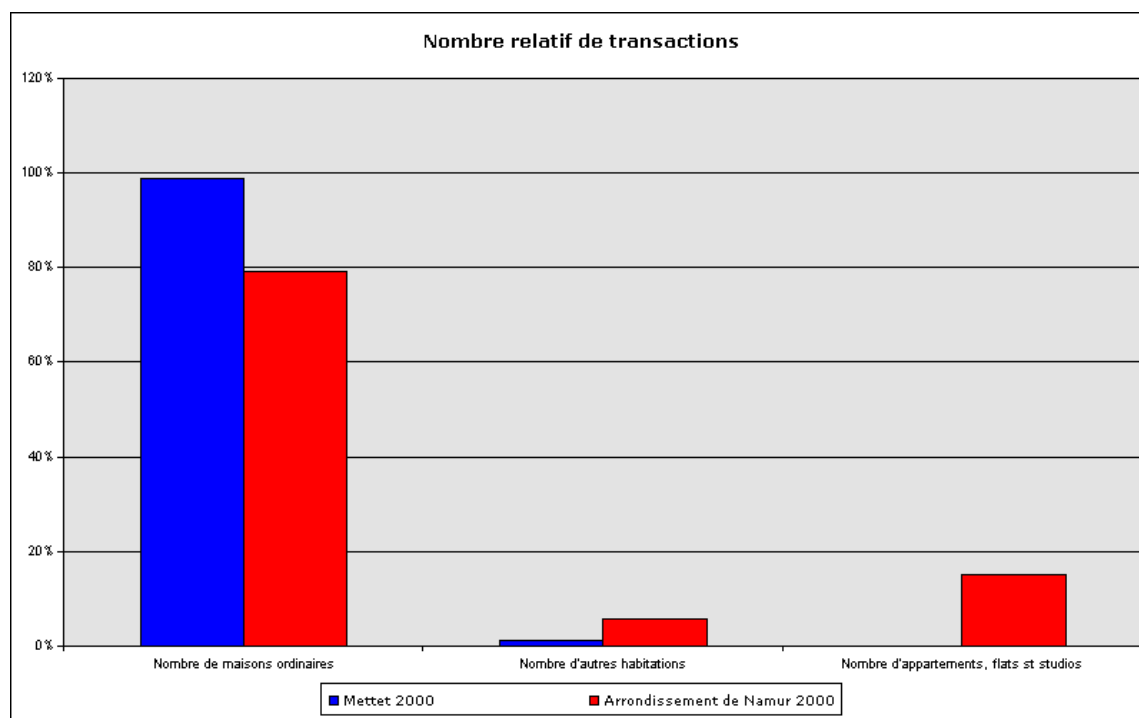
Valeurs moyenne des terrains à bâtir		
Années	Mettet	Arrondissement de Namur
1978	8.258,4	12.955,9
1979	8.993,7	14.589,8
1980		
1981	7.730,7	13.510,0
1982	7.467,9	11.538,3
1983	8.853,5	10.074,8

1984	6.617,4	10.579,5
1985	4.592,0	10.784,9
1986	6.246,1	11.245,5
1987	6.802,3	10.783,1
1988	8.979,9	12.556,9
1989	7.247,3	14.544,3
1990	7.495,8	15.415,6
1991	12.207,1	17.136,4
1992	8.761,7	17.965,2
1993	11.004,6	17.709,3
1994	11.563,8	18.494,4
1995	13.635,5	18.793,2
1996	12.964,1	21.906,9
1997	14.516,3	22.140,2
1998	14.813,6	26.355,6
1999	21.224,4	27.430,9
2000	20.061,9	34.199,1
2001		
2002		
2003	6.246,9	786,6
2004	26.180,2	40.881,1
2005	44.360,2	48.195,5

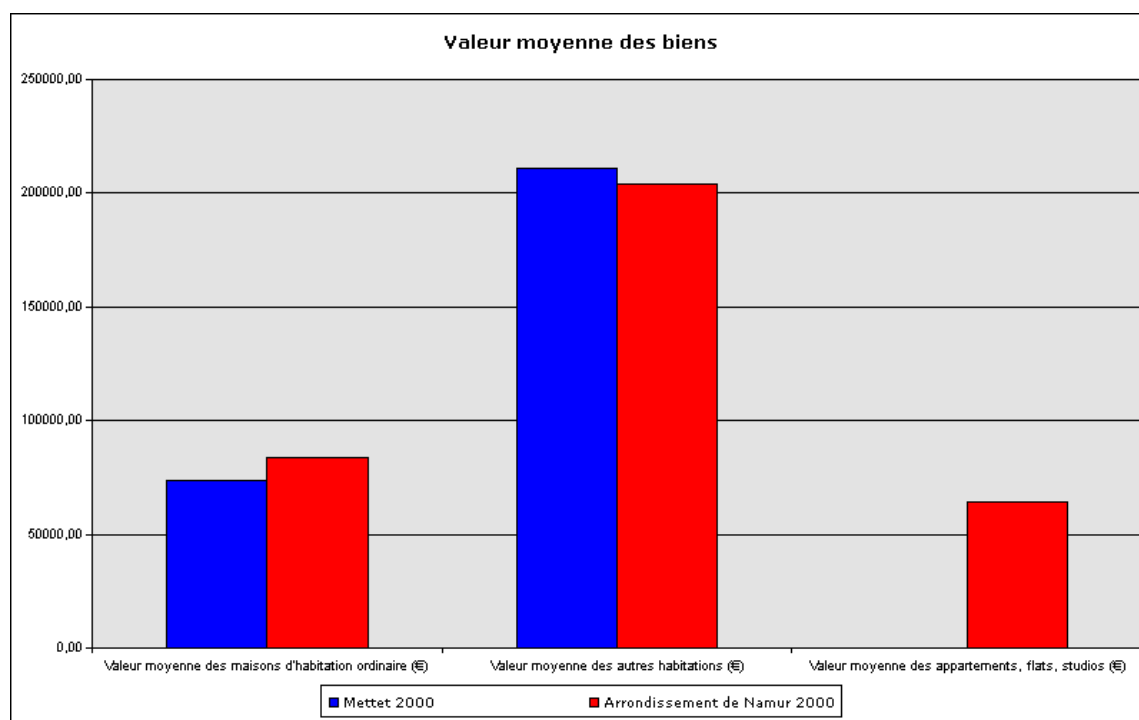
(Source : Gédap - Cytise)

Nombre de transactions	Mettet 2000	Arrondissement de Namur 2000	Proportion Mettet 2000	Proportion Arrondissement de Namur 2000
Nombre de maisons ordinaires	84	2135	98,8%	79,2%
Nombre d'autres habitations	1	156	1,2%	5,8%
Nombre d'appartements, flats st studios	0	405	0,0%	15,0%
	Mettet 2000		Arrondissement de Namur 2000	
Valeur moyenne des maisons d'habitation ordinaire (€)	73563		83889	
Valeur moyenne des autres habitations (€)	210709		203960	
Valeur moyenne des appartements, flats, studios (€)	---		64478	
Nombre de terrains à bâtir	59		901	
Superficie moyenne des terrains à bâtir (m ²)	1307		1756	
Valeur moyenne des terrains à bâtir (€)	20061		34199	

(Source : Gédap - Cytise)



(Source : Gédap - Cytise)



(Source : Gédap - Cytise)

La valeur moyenne des terrains à bâtir a augmenté de plus de 250 % en 10 ans. Cette valeur est longtemps restée inférieure à la valeur moyenne rencontrée dans l'arrondissement mais la rejoint maintenant.

La part de vente de maison ordinaire est largement supérieure à celle de l'arrondissement. Par contre, il n'y a pas de vente d'appartement. La valeur moyenne des biens vendus est relativement semblable à aux valeurs moyennes de l'arrondissement.

6.5.2 Constructions et rénovations

Dates	RESIDENTIEL					NON RESIDENTIEL			
	NOUVELLES CONSTRUCTIONS					RENOVATION	NOUVELLES CONSTRUCTIONS		RENOVATION
	Nombre de bâtiments	Nombre de logements	Nombre d'appar-tements	Nombre de bâtiments avec un logement	Superficie habitable (m ²)	Nombre de bâtiments	Nombre de bâtiments	Volume (m ³)	Nombre de bâtiments
1996	57	60	4	56	7.539	49	14	27.449	13
1997	62	63	2	61	8.467	31	15	40.041	7
1998	58	62	5	57	8.569	40	18	67.034	12
1999	62	65	5	60	7.713	42	21	45.261	7
2000	51	53	4	49	6.290	41	16	48.634	17
2001	36	36	0	36	4.599	35	15	39.391	5
2002	36	36	0	36	4.314	42	8	12.925	9
2003	53	55	3	52	6.121	47	5	11.020	9
2004	43	46	5	41	4.636	67	3	5.838	14
2005	56	62	8	54	7.030	60	6	10.256	14
2006	72	104	37	67	10.541	52	12	10.864	10
2007	64	64	0	64	7.529	42	1	5.698	11

(Source : INS)

Entre janvier et juillet 2008, la commune a déjà délivré 62 permis d'urbanisme. Le nombre de constructions nouvelles est relativement stable globalement depuis 10 ans bien que certaines années présentent soit des augmentations (2006) ou des diminutions (en 2001 et 2002). Environ 65 % des permis octroyés pour des bâtiments destinés à l'habitation concerne la construction de nouvelles habitations.

6.5.3 Les permis de lotir

Les lotissements octroyés par la commune entre 1998 et 2007 sont :

Localisation	Nombre
Mettet	26
Saint-Gérard	23
Biesme	20
Graux	2
Furnaux	2
Ermeton-sur-Biert	4
Biesmerée	3
Stave	5
Oret	2

Les villages les plus concernés par la création de lotissements sont Mettet, Saint-Gérard et Biesme.

Le logement et le marché immobilier - Synthèse

Le nombre des logements a augmenté de 21 % entre 1991 et 2001. Près de 54% des logements sont des maisons individuelles séparées. Plus de 80% des logements sont occupés par leur propriétaire. Les logements comportant 3 et 4 chambres sont les plus nombreux. Le parc immobilier des logements d'avant 1919 est très important mais la part de logements construits après 1991 est plus élevée que la moyenne de l'arrondissement.

Les logements publics existant actuellement sont au nombre de 33. Des projets de création de logements publics ou de valorisation de terrain sont en cours d'élaboration. Plusieurs acteurs interviennent dans ce domaine du logement (Commune, CPAS, SCRL La Dinantaise, Fonds du logement des Familles nombreuses, AIS Gembloux-Fosse)

Deux zones de loisir présentent une problématique d'habitat permanent. Le camping « Relax campagnard » accueille peu de personnes domiciliées. La commune a décidé de refuser toute nouvelle domiciliation et d'acheter les parcelles inoccupées. Le parc résidentiel du Lac accueille un nombre important de personnes qui y sont domiciliées. L'objectif de la commune est de modifier l'affectation de la zone afin de régulariser la situation et de faire réaliser des travaux d'équipement et d'assainissement.

La valeur moyenne des terrains à bâtir a fortement augmenté en quelques années.

Le nombre de constructions nouvelles est relativement stable globalement depuis 10 ans. Environ 65 % des permis octroyés pour des bâtiments destinés à l'habitation concerne la construction de nouvelles habitations.

Les villages les plus concernés par la création de lotissement sont Mettet, Saint-Gérard et Biesme.

7. La mobilité

7.1 Accessibilité

La commune est facilement accessible. Elle est traversée par de nombreuses voies d'accès principales qui permettent de rejoindre les communes des arrondissements de Charleroi, Dinant ou Philippeville.

Il s'agit de :

- la N98 : Fosse-la-Ville - Florennes qui traverse le centre de Mettet. Elle permet de rejoindre l'autoroute E42 à Sambreville.
- la N573 : Mettet - Châtelet
- la N974 : Biesme - Gerpennes
- la N951 : Anthée - Namur qui passe à l'est du territoire et traverse Ermeton-sur-Biert et Saint-Gérard
- la N 977 : Agimont - Gerpennes qui passe à l'ouest du territoire et traverse les villages de Stave, Oret et Biesme
- la N 932 : Fraire (Walcourt) - Rouillon (Annevoie). Elle relie la N5 à la N92
- la N 933 qui relie Saint-Gérard à Pontauray
- la N 988 qui relie Saint-Gérard à Fosse-la-Ville et qui traverse le village de Maison

7.2 Statut des voiries

La longueur du réseau routier revêtu de Mettet est de 388,7 km. (Source : SPF Mobilité-Transport, 2005)

Il se répartit comme suit :

- Réseau autoroutier : 0 km
- Réseau routier régional : 58 km
- Réseau communal : 330,7 km

Les districts de la Direction Générale Opérationnelle « Routes et Bâtiments » (anciennement MET) concernés par la gestion des voiries régionales sont :

- Le district de Floreffe
 Chef de District : Salvatore Gaballo
 Avenue Général de Gaulle 2
 B-5150 Floreffe
 Tél : 081 44 73 50
 Fax : 081 44 73 69
d131-11@met.wallonie.be
- Le district de Charleroi (uniquement pour la N974)
 Chef de District : Jean Renard
 Rue du Spinois 48
 B-6000 Charleroi
 Tél : 071 27 05 60
 Fax : 071 27 05 79
d142-12@met.wallonie.be

N°	Routes	Début (km)	Fin (km)	Ancienne commune	District
1	N98a	0	1,037	METTET	District de Floreffe (131.11)
2	N98	23,666	25,43	METTET	District de Floreffe (131.11)
3	N98	25,43	26,862	BIESMERE	District de Floreffe (131.11)

4	N573	7,953	12,605	BIESME	District de Floreffe (131.11)
5	N573	12,605	13,785	METTET	District de Floreffe (131.11)
6	N574	6,097	11,18	BIESME	District de Charleroi (142.12)
7	N932	14,31	16,951	METTET	District de Floreffe (131.11)
8	N933	0	4,425	SAINT-GERARD	District de Floreffe (131.11)
9	N933	4,425	5,602	METTET	District de Floreffe (131.11)
10	N951	11,804	15,723	SAINT-GERARD	District de Floreffe (131.11)
11	N951	18,67	23,534	ERMETON-SUR-BIERT	District de Floreffe (131.11)
12	N961	2,6	3,823	ERMETON-SUR-BIERT	District de Floreffe (131.11)
13	N977	0	2,831	BIESME	District de Floreffe (131.11)
14	N977	2,831	4,484	ORET	District de Floreffe (131.11)
15	N977	4,484	6,129	METTET	District de Floreffe (131.11)
16	N977	6,129	6,651	BIESMERE	District de Floreffe (131.11)
17	N977	6,651	10,362	STAVE	District de Floreffe (131.11)
18	N988	19,2	23,63	SAINT-GERARD	District de Floreffe (131.11)

(Source : MET)

7.3 Accidents

Accidents de la route 2006					
Nombre d'accidents et de victimes					
Commune	Nombre d'accidents	Nombre de victimes			
		Total	décédés 30 jours	blessés graves	blessés légers
METTET	54	80	3	18	59

(Source : SPF Mobilité et Transports)

Accidents de la route avec tués et blessés en 2004																											
Nombre de victimes répartis selon le genre d'usager																											
Voiture				Camionnette				Moto				Cyclomoteur				Bicyclette				Piéton				Total			
Décédés 30 jours	Blessés graves	Blessés légers	Total	Décédés 30 jours	Blessés graves	Blessés légers	Total	Décédés 30 jours	Blessés graves	Blessés légers	Total	Décédés 30 jours	Blessés graves	Blessés légers	Total	Décédés 30 jours	Blessés graves	Blessés légers	Total	Décédés 30 jours	Blessés graves	Blessés légers	Total				
5	6	37	48	-	-	5	5	-	2	4	6	-	1	5	6	-	1	2	3	-	1	1	2	5	11	55	71

(Source : SPF Mobilité et Transports)

Le nombre de victimes lors d'accidents s'élevait à 71 en 2004 et à 80 en 2006.

7.4 Transports en commun

Le réseau des TEC Namur-Luxembourg comporte deux entrepôts sur la commune ou à proximité. Le premier est situé à Ermeton-Sur-Biert, le second à Florennes.

Mettet est bien situé par rapport aux deux entrepôts des TEC car, pour se diriger soit vers Namur, soit vers Charleroi, le bus traverse la commune et s'arrête dans différents villages de l'entité.

Le territoire comporte les lignes suivantes :

- La ligne 136 b - Mettet - Stave - Denée – Bossière, fonctionnant uniquement aux horaires scolaires
- La ligne 136 c - Mettet - Biesme – Oret, fonctionnant uniquement aux horaires scolaires
- Les lignes 137a – 138b - Charleroi / Châtelaineau – Mettet et Charleroi / Châtelaineau – Florennes, cette ligne ne constitue pas une ligne directe vers Charleroi
- La ligne 150 a - Tamines - Ermeton-sur-Biert. Elle ne circule pas le WE
- La ligne 6 - Namur – Mettet. C'est une ligne directe (65') mais peu fréquente
- La ligne 61 - Florennes - Mettet / Ermeton-sur-Biert. Elle ne circule pas le WE
- La ligne 64 - Namur - Ermeton-sur-Biert – Biesme. Elle ne circule pas le WE

7.5 Anciennes lignes ferroviaires - Ravel

Les anciennes lignes ferroviaires sont :

- La ligne 136a Florennes - Stave - Ermeton-sur-Biert

Cette ancienne ligne ferroviaire est remplacée par la ligne TEC N 61. Une partie de la voie (Liaison Florennes - Stave) est aménagée pour les usagers lents.

- La ligne 150 Tamines - Mettet - Ermeton-sur-Biert - Dinant - Jemelle

Cette ligne est remplacée par la ligne TEC N 150 a. Les communes concernées (Anhée - Onhaye - Mettet - Fosses) veulent désaffecter cette ligne et réaliser un pré-RAVeL. Ce projet figure notamment en priorité 1 dans le PCDR de Anhée et est soutenu par l'asbl « Pays de la Mollignée ». Cette ligne fait l'objet d'une utilisation touristique avec les Draisines.

Plusieurs tronçons de Ravel sont en projet sur le territoire de Mettet à l'emplacement des anciennes lignes de chemin de fer. Il s'agit :

- Fosses-la-Ville - Mettet - Ermeton sur Biert - Maredret
- Mettet - Biesme - Villers-Poterie
- Ermeton-sur-Biert - Biesmerée - Stave - Florennes (en partie aménagées pour les usagers lents)

Les aménagements de ces tronçons de Ravel ne sont pas réalisés.

La mobilité - Synthèse

Facilement accessible, le territoire de Mettet est traversé par de nombreuses voies d'accès principales qui permettent de rejoindre les villes et communes avoisinantes. Le réseau régional totalise 58 km de voirie.

Les nombres de victimes sur les routes se sont élevés à 71 en 2004 et à 80 en 2006.

Le territoire est sillonné de plusieurs lignes de transport en commun qui permettent de relier les villes et communes voisines, Charleroi et Namur.

D'anciennes lignes ferroviaires traversent le territoire. Plusieurs tronçons de Ravel sont en projet et une grande partie n'est pas réalisée.

8. Les infrastructures techniques

8.1 L'assainissement des eaux

L'intercommunale INASEP est chargée de l'épuration des eaux usées sur le territoire de Mettet.

La commune est située sur deux bassins hydrographiques et est donc concernées par deux plans d'assainissement par sous-bassin hydrographique (PASH), celui de la Sambre et celui de la Meuse Amont.

Plusieurs stations d'épuration sont existantes sur le territoire de Mettet :

Station d'épuration	Capacité - Nombre d'équivalents/habitants
Mettet	4.000 EH
Mettet (Devant les Bois)	500 EH
Mettet (Somtet)	1.500 EH
Saint-Gérard	350 EH

Le RGA, Règlement Général d'Assainissement, définit trois types de zones d'assainissement et les obligations qui en découlent.

Les zones d'assainissement collectif :

Zones où l'habitat est suffisamment concentré pour qu'il soit possible de collecter les eaux usées par des égouts pour les acheminer vers une station d'épuration collective.

Les zones d'assainissement autonome :

Zones où la pose des égouts n'est pas envisagée. Les habitants devront épurer eux-mêmes leurs eaux usées en équipant leur maison d'un système d'épuration individuelle.

Les zones d'assainissement transitoire :

Zones qui n'ont pas encore été définies en zone d'assainissement collectif ou autonome.

La majorité des villages sont localisés en zone d'assainissement collectif, certains comportent de petites zones en assainissement autonomes (Furnaux, Ermeton, Mettet, Oret, le hameau de Prée). Des stations d'épuration sont également à prévoir à Stave, Ermeton/Biert, Graux, Saint-Gérard, maison, Biesme et Oret.

8.2 L'eau

La distribution des eaux est assurée par :

- L'association Intercommunale des Eaux de la Mollignée (AIEM)
- La Société Wallonne de Distribution d'Eau (SWDE)

8.3 L'électricité et la télédistribution

La distribution de l'électricité et de la télédistribution est assurée par IDEG-INATEL.

8.4 Le gaz

Une conduite de gaz Fluxys traverse le territoire communal du nord au sud. Elle traverse le village de Devant-les-Bois et passe à l'ouest de Pontauray, de Mettet, du parc d'activité et de Stave.

8.5 Pylônes mobilophonie

Sept pylônes de mobilophonies sont situés sur le territoire communal :

Opérateur	Localisation
Mobistar	Rue Bois du Prince
Base	Rue de Bouffosse à Biesmerée
	Rue de Morialmé à Oret
Proximus ou Belgacom Mobile	Rue Saint Donat
	Rue des Hayettes à Biesme
	Rue Notre dame à Ermeton-sur-Biert
	Rue de Namur à Saint Gérard

8.6 Les éoliennes

Un parc éolien a été construit sur le territoire de Mettet par Electricité du Bois du Prince, une filiale commune d'Air Energy et de Molinee Energie.

Le parc éolien est constitué de 11 turbines éoliennes d'une capacité respective de 2 MW. Au total, la capacité nominale s'élève à 22 MW et correspond à une production annuelle de 51.000 MWh, soit une consommation annuelle en électricité de 12.750 ménages.

Le parc éolien de Fosses-la-Ville/Mettet a officiellement été inauguré le 13 décembre 2007.

Les infrastructures techniques - synthèse

La majorité des villages est localisée en zone d'assainissement collectif aux plans d'assainissement par sous-bassin hydrographique (PASH), certains comportent de petites zones en assainissement autonome. Le territoire de Mettet comporte plusieurs stations d'épuration et de nouvelles sont à prévoir à Stave, Ermeton/Biert, Graux, Saint-Gérard, Maison, Biesme et Oret. L'intercommunale Inasep est chargée de l'épuration des eaux usées.

Sept pylônes de mobilophonie sont situés sur le territoire.

Un parc éolien constitué de 11 turbines, d'une capacité totale de 22 MW a été installé sur le territoire. Il produit annuellement 51.000 MWh, soit une consommation annuelle en électricité de 12.750 ménages.

9. Les services publics, les besoins et services sociaux

9.1 L'enseignement

9.1.1 Enseignement maternel et primaire

La commune dispose d'un enseignement de proximité, essentiellement communal, et bien réparti entre les différentes sections de la commune. Chaque école est composée de classes maternelles et primaires. Il y a dix implantations communales, une implantation de la communauté française et deux implantations libres.

Les sections de Graux et de Furnaux ne possèdent pas d'implantation scolaire.

Écoles communales

L'école communale de Mettet I accueillait 311 élèves en 2008 et dispose de 4 implantations à Biesme, Devant-les-Bois, Pontauray, Bossière, Maison

L'école communale de Mettet II accueillait 279 élèves en 2008 et dispose de 5 implantations à Biesmerée, Stave, Ermeton-sur-Biert, Oret, Saint-Gérard

Situation de la population scolaire au 15 janvier 2008 :

ECOLE COMMUNALE DE METTET I - Classes primaires et maternelles

IMPLANTATIONS	NOMBRE D'ELEVES
MAISON	105
BOSSIERE	70
DEVANT-les-BOIS	54
PONTAURY	82
TOTAL	311

ECOLE COMMUNALE DE METTET II - Classes primaires et maternelles

IMPLANTATIONS	NOMBRE D'ELEVES
BIESMEREE	50
ERMETON	52
ORET	58
SAINT-GERARD	59
STAVE	60
TOTAL	279

École de la communauté française

L'école de la communauté française accueillait 282 élèves en 2002.

Écoles libres

L'école libre de Mettet accueillait 141 élèves en 2002.

L'école libre de Biesme accueillait 225 élèves en 2002.

9.1.2 Enseignement secondaire

Mettet n'accueille aucune école secondaire. Les plus proches sont localisées à :

- Florennes : Athénée royal, Institut St Joseph et Institut St Pierre et Paul (9km du centre de Mettet).
- Gerpinnes : le collège St-Augustin (11km) ou à Loverval, l'école Notre-Dame (18km).
- Fosses-la-Ville : le collège St-André (11 km).

9.2 Les services de santé

Il n'y a pas à Mettet de service hospitalier. Les services les plus proches se localisent à Châtelet, Dinant, Mont-Godinne.

9.3 L'enfance et la jeunesse

La politique de l'enfance développée par l'administration communale se décline comme suit :

Pour les 0-3 ans

Une maison communale de l'accueil de l'enfance (MCAE) de 15 places est active à Saint-Gérard. Elle est complète et les parents doivent s'inscrire sur une liste pour espérer obtenir une place d'accueil.

La commune a le projet d'ouvrir une MCAE de 12 places à Biesme. Le dossier était à l'étude à l'ONE, la réponse était attendue pour septembre 2008. L'ouverture de la Maison d'accueil a eu lieu au début de l'année 2009.

Pour les 3-12 ans

Il existe deux projets d'accueil extrascolaire le mercredi après-midi.

Le premier pour les 2,5-5 ans à Pontauray qui accueille chaque semaine +/- 16 enfants.

Le second pour les 6-12 ans au hall des sports de Mettet qui accueille environ 40 enfants chaque semaine.

Pendant les grandes vacances

La commune organise une plaine de vacances de 4 semaines de la mi-juillet à la mi-août. La plaine accueille en 2008 environ 190 enfants âgés entre 2,5 et 12 ans. La plaine est agréée et subventionnée par l'ONE.

Pendant les vacances de Pâques

Depuis 2008, une plaine de vacances de Pâques est organisée durant une semaine. Cette plaine est également agréée et subventionnée par l'ONE.

Un stage est également organisé en collaboration avec les « Atelier artistiques et Créatifs », association de Biesme pendant ces congés de Pâques.

Garderie dans les écoles

Depuis quelques années, la fonction d'accueillante extrascolaire est professionnalisée. Cette professionnalisation passe par la formation continue des accueillantes, par un véritable contrat de travail, par des réunions de concertation avec la coordinatrice extrascolaire.

Pour les adolescents

La commune comporte de nombreux services, associations qui sont à la disposition des jeunes. Par exemple, les locaux sportifs (piscines, centre des sport et de la culture, ...), les associations sportives, les associations culturelles, les mouvements de jeunesse, ...

9.4 Les aînés

La commune accueille deux maisons de repos. Il s'agit de :

- la résidence « St Jean » à Mettet
- la résidence « Temps des Cerises » à Biesme.

Le CPAS gère un service de repas à domicile.

Une association des 3x20 est active sur le territoire de la commune de même qu'une commission des aînés existe depuis 2004.

9.5 Les domiciliations dans les campings

Le territoire communal comporte des zones de loisir dans lesquelles des personnes sont domiciliées. La commune s'est engagée dans le plan habitat permanent qui a été approuvé par le conseil communal en 2003. Ces éléments sont repris dans le chapitre relatif au logement.

9.6 Les acteurs sociaux

9.6.1 Le Centre Public d'Aide Sociale

Le centre public d'Aide Sociale (CPAS) est localisé place Joseph Meunier, 30 à METTET (Tél:071/72.88.45 Fax : 071/72.79.54) et octroie de l'aide sociale. Les services fournis sont :

- Le logement d'urgence;
- Les aides ménagères;
- Les repas à domicile;
- Un service de gardiennes encadrées "Les P'tits Loups" à Mettet;
- Une commission de coupure d'énergie;
- Des aides multiples de première nécessité (magasin organisé) : mobilier, vêtements, aide alimentaire, lavoir;
- Un service de coordination sociale.

9.6.2 Le Centre de Coordination Médico Sociale de Mettet

Mettet dispose d'un Centre de Coordination Médico Sociale (COMESOM) qui est situé place Joseph Meunier, 33 à 5640 Mettet (Tél. : 071/72.00.79).

Cette infrastructure assure une coordination de services pour l'aide et le maintien à domicile. Il collabore avec les prestataires de soins choisis librement par le patient et de nombreux professionnels et organismes locaux. Il est au service des personnes malades, handicapées, convalescentes pour leur permettre de « mieux vivre chez soi ». Il informe le patient, sa famille et les aides pour la mise en place des services nécessaires à un maintien à domicile dans le confort et la sécurité.

9.6.3 Le Forum social

Le Forum social est localisé rue Saint-Nicolas, 4 à Mettet (tél.:071/79.93.67)

Cette association a pour objectif de réfléchir, de faire des propositions et de prendre des initiatives dans une perspective sociale de lutte contre la pauvreté, en particulier dans la commune de Mettet.

9.6.4 L'épi de Blé

L'épi de Blé est une association active dans l'aide aux familles en difficulté, aide aux réfugiés politiques de passage, distribution de colis alimentaires, de vêtements,... sur le territoire de Mettet. Elle est localisée rue de Biesme, 11 à METTET (Tél:071/72.76.62)

9.7 Les services de secours

Les casernes de pompiers les plus proches sont situées à Florennes et Fosses-la-Ville.

9.8 Police locale

Mettet fait partie de la zone de police de l'Entre-Sambre et Meuse qui comporte les communes de Fosses-le-Ville, Profondeville, Floreffe et Mettet.

Un bureau de police est localisé rue du Try Joly, 1 à Mettet

L'Hôtel de police de la zone Entre-Sambre & Meuse est localisé Avenue des Déportés, 21 à FOSSES-LA-VILLE - Tél. : 071/72.02.30

E-mail : zpesm5306@swing.be -

Site web : <http://www.policeentresambreetmeuse.be>

9.9 L'agence locale pour l'emploi

L'agence locale pour l'emploi a pour objectif :

- d'apporter un service à toute personne désireuse d'avoir une aide régulière ou occasionnelle pour des petites activités de jardinage, de petits travaux de bâtiment, de surveillance d'enfants ou de personnes âgées. Les administrations, les écoles, les asbl, les associations non commerciales, les agriculteurs et horticulteurs peuvent également avoir accès au service.
- De permettre aux chômeurs de longue durée de sortir de l'isolement du chômage et d'augmenter leurs revenus.

L'A.L.E. peut également renseigner les employeurs et les chômeurs sur le plan ACTIVA et ses conditions avantageuses à l'embauche.

Depuis le 1^{er} mars 2004, l'A.L.E peut aussi vous renseigner sur les sociétés agréées -Titres-services (tâches ménagères).

Les principaux secteurs d'activité sont l'aide à domicile et l'entretien des jardins.

9.10 L'énergie

La commune de Mettet dispose depuis peu de temps d'un conseiller en énergie.

La commune s'est engagée dans le projet d'élaborer un cadastre énergétique de ses bâtiments pour ensuite pouvoir agir sur certains afin de réduire leur consommation énergétique.

Cette opération est proposée et suivie par la cellule énergie du Bureau Économique de la Province de Namur.

9.11 Culture et loisirs

Les acteurs principaux dans le domaine culturel sont :

- Le service culture communal

Ses missions principales sont : la fourniture de documentations diverses sur les villages de l'entité, les réservations de la salle des fêtes de Biesme, l'aide et les services aux associations, la rédaction du bulletin communal « Mettet-Infos », l'organisation des plaines de jeux, l'organisation de semaines culturelles, l'organisation du théâtre pour les écoles

- La bibliothèque communale

Elle est localisée Place Léon Colin, 11A à METTET - Tel : 071/72.50.72

<http://www.belwebeditbox.be/mettet/page31.html>

E-mail : bibmettet@hotmail.com

- Le château de Thozée et la fondation Félicien Rops
- L'abbaye Saint-Gérard de Brogne

La commune dispose de plusieurs salles polyvalentes, qu'elles soient communale ou privée.

	Salle privée	Salle communale	Total
Biesme	1	1	2
Biesmerée	1	2	3
Bossière	1		1
Devant-les-bois		1	1
Ermeton	2		2
Furnaix	1		1
Graux		1	1
Maison	1		1
Mettet		2	2
Oret		1	1
Planois		2	2
Pontaury		2	2
Saint-Gérard	1	1	2
Stave	2		2

9.12 Sports

La commune dispose d'infrastructures sportives diverses :

- Un centre communal des sports de Mettet (Centre) qui permet les sports suivants : Tennis, Mini-foot, Badminton, Arts martiaux, Basket-ball, Gymnastique, Aérobic.
- Le circuit Jules Tacheny qui comporte : 25 Stands, Salle de Chronométrage, Salle de Presse, Tour de Contrôle, Salle de réception (capacité de quelque 200 personnes), Salle VIP, 32 Chambres.
L'ASBL Royal Union Motor Sambre et Meuse porte un projet de création d'un circuit permanent d'apprentissage à la conduite qui sera implanté à proximité immédiate du circuit existant.
- Une piscine La Tourette (Biesme).
- Une piste VITA (Pontaury).

- Des terrains de football à Mettet Centre, Biesme, Biesmerée, Stave et Saint-Gérard.

9.13 Associations

9.13.1 Mouvements de jeunesse

53e Unité scout Saint-Gérard de Brogne

Contact : à la fédération (Cédric Doumont)

Commentaires : Créé par Baden-Powel, le scoutisme met en œuvre un projet éducatif original et une méthode unique en son genre. Notre but : aider chaque enfant à développer tout son potentiel, dans toutes les composantes de sa personnalité.

23e Unité scout Saint-François d'Assise - Biesme

Contact : HUYNEN Monique - rue des carrières, 25 - 5640 Mettet

PATRO D'ERMETON-SUR-BIERT

Contact : Adrien GAUTHIER - rue de la Rocaille - 5620 Flavion

Commentaires : Activités autonomes, culturelles et sportives + organisation de la "Tchesse aux Macralles". Capacité d'accueillir 75 enfants entre 6 et 18 ans les dimanches après-midi de 14h30' à 17h30'. Coût : 7,44 €/an.

PATRO SAINT-JEAN BAPTISTE DE METTET

Contact : Gwendy HENNEBUYSSÉ - rue Jules Borbouse, 43c - 5170 Bois de Villers

Commentaires : Activités ludiques, éducatives, culturelles et sportives. Capacité d'accueillir 80 enfants et adolescents à partir de 6 ans le samedi de 14h à 17h. Coût : 1 euro par samedi (+ 12,5 euros par année)

PATRO SAINT-ANTOINE DE PONTAURY

Contact : Laurent Riboux - rue de Fosses, 16 - 5640 Mettet

Commentaires : Activités autonomes, culturelles et sportives. Coût : 20 €/an. Capacité d'accueillir 40 enfants de 4 à 16 ans les dimanches après-midi entre 14h00' et 17h00'.

PATRO STAVE

Contact : BAUDUIN Géraldine - rue Bois Saint-Jean, 79 - 5646 Stave

COMITE DES JEUNES STAVE

Contact : CELLIERES François et Thomas - rue Capitaine Hubbard, 3 - 5646 Stave

9.13.2 Culture - Arts - Musiques

Academy Group Music

Adresse : rue des blés, 10, 5640 Graux

Contact : Silvio Zat

Tél : 071799948

E-mail : info@agm-mettet.be

Site Internet : www.agm-mettet.be

Commentaires : Apprentissage à la participation à un orchestre de variétés par le chant ou la pratique d'un instrument de musique en suivant une méthode spécifique, progressive par étapes, établie par Mr. Silvio Zat.

A.S.B.L. Monuments et sites Saint-Gérard et Graux

Adresse : Place de Brogne, 2, 5640 Saint-Gérard

Contact : Madame Jacqueline Petit

Tél : 071799016

E-mail : info@paysdebrogne.be

Site Internet : www.paysdebrogne.be

Commentaires : L'association a pour but social la préservation et l'amélioration des monuments, des sites et de l'environnement. Elle organise des activités dont les objectifs sont de sensibiliser et susciter l'intérêt des habitants de la région pour leur patrimoine.

Ateliers artistiques et créatifs

Adresse : 13 rue des tris, 5640 Mettet

Contact : Chardon Eric

Tél : 071 725824

E-mail : eric.chardon@skynet.be

Site Internet : http://

Commentaires : organisation d'ateliers culturels (musique, danse, théâtre, dessin peinture, djembé...)

L'Écho de Brogne

Adresse : Rue sous l'Eglise, 11, 5640 Mettet

Contact : Daphné Defacq

Tél : 0477/22.55.32

E-mail : daphnedefacq@hotmail.com

Site Internet : <http://www.echodebrogne.be>

Commentaires : "L'Echo de Brogne" est né au coeur du village de Saint-Gérard, qui fut, il y a plus de mille ans, témoin des songes de saint Gérard, le fondateur de l'Abbaye de Brogne. Ce choeur de 30 jeunes âgés de 7 à 21 ans est dirigé par Daphné et Nathanaël Defacq.

Chorales Imagine (Imagine, Crumbles et Chor'Ado)

Adresse : rue du Petit Ruau, 31, 5640 Biesme

Contact : Joseph Degraux

Tél : 0499/10.73.53

E-mail : jo@choralesimagine.be

Site Internet : www.choralesimagine.be

Commentaires : Site des chorales Imagine. Pour en savoir plus, surfez sur www.choralesimagine.be

Fanfare Royale Sainte Cécile - "La Concorde"

Adresse : rue du Petit Ruau, 31, 5640 Biesme

Contact : Joseph Degraux

Tél : 071/72.65.20

E-mail : fanfaremettetlesve@free.fr

Site Internet : fanfaremettetlesve.free.fr

Commentaires : Les Fanfares Royales de Mettet et de Lesve s'unissent en 1988 pour former La Fanfare Royale "La Concorde". Actuellement, la Société compte près de 50 exécutants qui se réunissent, par amour de la musique tous les vendredis soirs.

FONDS FELICIEN ROPS

Adresse : Château de Thozée, 5640 Pontaury-Mettet

Contact : Thierry Zéno

E-mail : info@fondsrops.org

Site Internet : www.fondsrops.org

Commentaires : /

Les Croqu'Noires A.S.B.L.

Adresse : rue de Saint-Gérard 1, 5640 Graux

Contact : Marc-André Cuvellier

Tél : 071/79.85.73

E-mail : croquinoires@be.tf

Site Internet : www.croquinoires.be.tf

Commentaires : Groupe musical dixieland. 7 musiciens. 12 ans d'expérience. Animations de rues, apéritifs, inaugurations, fêtes de quartiers, fancy-fairs, ...

9.13.3 Sport

Balle pelote :

BIESME PELOTE

Adresse : rue de la Pompe, 4, 5640 Biesme

Contact : Mr Pascal Bordigoni

E-mail : info@mettet.be

Site Internet : http://

Commentaires : /

Ermeton/biert pelote 2006

Adresse : Rue d'Anthée, 5640 Mettet

Contact : Laurent Defoy

Tél : 071/770707

E-mail : laurent.defoy@skynet.be

Site Internet : http://
Commentaires : Ambiance sportive

LES BONS AMIS - STAVE
Adresse : place d'Oret 3, 5640 ORET
Contact : Eric Graulus
Tél : 071/72.95.72
E-mail : info@mettet.be
Site Internet : http://
Commentaires : /

PLANOIS SPORT
Adresse : rue des Hayettes 6, 5640 BIESME
Contact : Michel Roels
Tél : 071/72.78.45
E-mail : info@mettet.be
Site Internet : http://
Commentaires : /

PONTAURY AVENIR
Contact : Léon DERENNE - rue du Grang feu, 7 - 5640 Mettet
E-mail :
Site Internet :
Commentaires : /

METTET RENAISSANCE
Contact : René Servais - rue Albert 1^{er}, 102 - 5640 Mettet
E-mail :
Site Internet :
Commentaires : /

Vélo tout terrain

BMO - Bikers Mosans Organisation
Adresse : Terrain de Football, 5640 Saint-Gérard
Contact : Nicaise Fernand
Tél : 071 79 95 52
E-mail : info@bmo.be
Site Internet : www.bmo.be
Commentaires : /

Le Clicotiat
Adresse : Rue Alvaux 4, 5640 Biesme
Contact : Mr Dubru Francis et Mme Kippers Astrid
Tél : 071/727161
Fax : 071/727161
E-mail : dubru.francis@belgacom.net
Site Internet : http://
Commentaires : Location de VTT. Livraison des VTT au lieu d'hébergement, camping, gîte, hôtel etc.

VTT DU TOURNIBUS
Adresse : rue de Gougnyes 25, 5640 BIESME
Contact : Pierre Tondu
Tél : 071/72.85.55
E-mail : info@mettet.be
Site Internet : http://
Commentaires : /

Natation

AQUA GYM
Adresse : rue de la Vigne, 1, 5640 BIESME
Contact :
Tél : 071/72.70.92
E-mail : info@mettet.be
Site Internet : http://

Commentaires : club fréquentant la piscine La Tourette à Biesme : le vendredi de 18h à 19h
Remise en forme

CLUB DES CASTORS

Adresse : rue du Faubourg, 16, 6250 AISEAU-PRESLES

Contact : Achille Verschoren

Tél : 071/76.03.22

E-mail : les.castors@gate71.be

Site Internet : http://

Commentaires : club de natation fréquentant la piscine La Tourette à Biesme :

- le mercredi de 19h à 20h

- le samedi de 11h à 12 h

Initiation et perfectionnement pour les enfants de 3 à 14 ans

MANTA'S DIVING SCHOOL

Adresse : rue les Ruelles, 83, 5070 SART-EUSTACHE

Contact : Cédric Déhont

Tél : 071/39.36.66

E-mail : info@mettet.be

Site Internet : http://

Commentaires : club fréquentant la piscine La Tourette à Biesme : le vendredi de 19h30' à 21 h

Club de plongée à partir de 14 ans

CLUB DES SIRENES

Adresse : rue Belle-Vue 21, 5640 BIESME

Contact : Françoise Collin

Tél : 071/72.88.06

E-mail : info@mettet.be

Site Internet : http://

Commentaires : club fréquentant la piscine La Tourette à Biesme : le mercredi de 20h à 21h

Club réservé aux femmes de tout âge

NAUSICAA

Adresse : rue de la Vigne, 1, 5640 BIESME

Contact : J-C Nackers

Tél : 0475/571.280

E-mail : info@mettet.be

Site Internet : http://

Commentaires : club fréquentant la piscine La Tourette à Biesme

NEPTUNE'S CLUB

Adresse : rue de Tarcienne, 38, 6280 Gerpinnes

Contact : Mr Armand Delfabro - Président

Tél : 071/503079

E-mail : neptunebiesme@yahoo.fr

Site Internet : http://

Commentaires : club fréquentant la piscine La Tourette à Biesme : le mardi de 19h30 - 20h30'

Vous avez plus de 40 ans ? vous désirez nager dans une ambiance calme et décontractée ? contactez moi au téléphone repris ci-dessus.

CLUB LA TOURETTE

Adresse : rue de la Vigne, 1, 5640 BIESME

Contact : PATRICIA DERESE

Tél : 071/72.70.92

E-mail : info@mettet.be

Site Internet : http://

Commentaires : club fréquentant la piscine La Tourette à Biesme : le mardi de 18h à 19h et de 19h à 20h

Initiation et perfectionnement pour des enfants de 5 à 15 ans.

CLUB LA TOURETTE

Adresse : rue de la Vigne, 1, 5640 BIESME

Contact : PATRICIA DERESE

Tél : 071/72.70.92

E-mail : info@mettet.be

Site Internet : http://

Commentaires : club fréquentant la piscine La Tourette à Biesme : le mardi de 18h à 19h et de 19h à

20h
Initiation et perfectionnement pour des enfants de 5 à 15 ans.

Minifoot

DBS METTET
Contact : Olivier THIRY - rue de Namur, 2 - 6280 Gerpinnes
E-mail :
Site Internet : www.dbsmettet.be

Manu Biesmerée
Adresse : rue Favauge, 55, 5640 Saint-Gérard
Contact : Dardenne Christophe
Tél : 071/79.88.29
E-mail : ccdard@tiscalinet.be
Site Internet : http://
Commentaires : Club de mini-foot

MINIFOOT CLUB FOSSES SAINT-GERARD
Adresse : rue Sous l'Eglise 15, 5640 SAINT-GERARD
Contact : Gérard Grasseels
Tél : 071/79.60.67
E-mail : info@mettet.be
Site Internet : http://
Commentaires : /

Badminton

B.C. LES FOUS DU VOLANT
Adresse : Rue Saint-Donat, 5640 Mettet
Contact : Pierre De Roover
Tél : 0473/21.54.53
E-mail : pierre.deroover@skynet.be
Site Internet : badmintonmettet.be
Commentaires : /

Football

ENTENTE SPORTIVE BIESMERE
Contact : Jean MARON - Rue du Sartia, 50 - 5070 Sart-Eustache
E-mail :
Site Internet :
Commentaires : /

RUS BIESME
Adresse :
Contact : André DAVISTER - rue Saint Roch, 50 - 5640 Biesme
E-mail :
Site Internet :
Commentaires : /

RWSC METTET
Contact : Luc VAN DE WEYDEN Luc - rue Estroit - 5640 Mettet
E-mail : i
Site Internet :
Commentaires : /

UNION SAINT-GERARD [Ref : 11]
Adresse : Rue de Fenal, 52, 5641 FURNAUX
Contact : Barthélemy WAELES
Tél : 071 77 07 01
E-mail : Bartman666@netcourrier.com
Site Internet : http://
Commentaires : L'Union St-Gérard est un club familial animé par une équipe dynamique, où chacun a sa place

US MOLIGNEE-STAVE [Ref : 13]

Contact : M. Braconnier
E-mail :
Site Internet :
Commentaires : /

VETERANS FOOT BIESMEREE [Ref : 46]

Adresse : rue de Stave 8, 5640 BIESMEREE
Contact : Fabian Lecoq
Tél : 071/72.99.66
E-mail : info@mettet.be
Site Internet : http://
Commentaires : /

Ju-jutsu**JU-JUTSU SELF DEFENSE METTET**

Adresse : rue St-Donat, 10 (hall des sports), 5640 Mettet
Contact : Christian Massart
Tél : 0479/846878
E-mail : info@mettet.be
Site Internet : http://
Commentaires : création d'un cours spécial d'initiation au Ju-Jutsu. Cours donné chaque lundi de 18h30' à 19h30' pour les enfants de 8 à 12 ans.

Judo**JUDO CLUB DJOBAN**

Adresse : rue Reine Elisabeth 69, 5640 Mettet
Contact : Yvon Gennart
Tél : 071/72.70.66
E-mail : info@mettet.be
Site Internet : http://
Commentaires : /

Karaté**KARATE CLUB METTET**

Adresse : RUE DE LA BRASSERIE, 5640 Mettet
Contact : SILVIO ZAT
Tél : 071799948
E-mail : silvio.z@skynet.be
Site Internet : http://
Commentaires : Ecole Japan Karate Association Style (JKA)style SHOTOKAN.Dojo rue de la Brasserie,18 ans d'existence.HORAIRES:le mercredi de 18 à 19.30 H et le samedi de 10 à 11.30H.
Renseignements:071/725474-071/725147-071/799948

KIAI CLUB STAVOIS

Adresse : rue Hubert Penet 35, 5646 STAVE
Contact : Joël STEVAUX
E-mail : info@mettet.be
Site Internet : http://
Commentaires : /

Jogging**METTET JOGGING CLUB**

Adresse : rue Estroit, 18, 5640 Mettet
Contact : Mr Masschera Santi
E-mail : info@mettet.be
Site Internet : http://
Commentaires : /

Tennis de table**Palette Brognoise**

Adresse : Place de Brogne, 5640 Saint Gerard

Contact : Hughes de Henin - Président

Tél : 071/799654

E-mail : valere_parsi@bageci.be

Site Internet : http://

Commentaires :

Renseignements :

GSM Président : 0472/545907

Tél. Secrétaire : 071/728289

Gsm Secrétaire : 0497/514188

PALETTE METTET

Adresse : rue de Nefzée 30, 5640 BIESME

Contact : Orlando Cicigoï

Tél : 071/72.98.75

E-mail : info@mettet.be

Site Internet : http://

Commentaires : /

TENNIS DE TABLE ERMETON

Adresse : rue d'Anthée 14, 5644 ERMETON S/BIERT

Contact : Jean Ferraille

Tél : 071/72.88.72

E-mail : info@mettet.be

Site Internet : http://

Commentaires : /

TENNIS DE TABLE ORET

Adresse : rue à l'Eau 6, 5640 ORET

Contact : Thierry Tassin

E-mail : info@mettet.be

Site Internet : http://

Commentaires : /

Pétanque**PETANQUE CLUB BIESME PLANOIS**

Contact : José HASTIR - rue de Pontaury, 19a - 5640 Mettet

E-mail : planois.biesme@belgacom.net

Site Internet : users.belgacom.net/petanque.planois/accueil.htm

Commentaires : autres numéros de contacts :

071/72.79.66 - 0477/357.588 - 0474/405.509 - 0477/132.833

Tennis**TENNIS CLUB ERMETON**

Adresse : rue sur les Fosses, 16 - 5170 Lesves

Contact : Ann Crespin-Cornet

E-mail : info@mettet.be

Site Internet : http://

Commentaires : /

TENNIS DE SAINT-GERARD

Adresse : rue Responnette 11, 5640 SAINT-GERARD

Contact : Luc Gauthier

Tél : 071/79.80.22

E-mail : info@mettet.be

Site Internet : http://

Commentaires : /

TENNIS INDOOR METTET

Adresse : rue Saint-Donat 10, 5640 Mettet

Contact : Jean-Marie Evlard

Tél : 0476/457.904
Fax : 061/752.973
E-mail : jmevlard@tiscali.be
Site Internet : users.skynet.be/timettet/
Commentaires : /

US BIESME TENNIS
Contact : Daniel SECHÉPINE - rue des Tris, 8 - 5640 BIESME
E-mail :
Site Internet :
Commentaires : /

Moto

ROYAL UNION MOTOR DE L'ENTRE-SAMBRE ET MEUSE [Ref : 45]
Adresse : rue Saint-Donat, 5640 Mettet
Contact : Michel Fiévet
Tél : 081/44.48.79.
E-mail : michel.fievet@skynet.be
Site Internet : www.superbiker.com
Commentaires : /

9.13.4 Environnement

ASBL CLASSE ACTION NATURE [Ref : 107]
Adresse : rue de Stave, 1, 5640 Biesmerée
Contact : Monsieur Jean-Benoît Ruth
Tél : 071/72.51.53
E-mail : sky61754@skynet.be
Site Internet : <http://>
Commentaires : /

CERCLE HORTICOLE [Ref : 106]
Adresse : rue Sainte Barbe, 5, 5640 Mettet
Contact : Mme PIERRETTE PIOT
Tél : 071/72.93.09
E-mail : everaert@caramail.com
Site Internet : <http://>
Commentaires : 11 réunions annuelles sur le jardinage et le petit élevage. Des conseils, des conférences.

Cercle Horticole [Ref : 124]
Adresse : Salle, 5640 STAVE
Contact : Mme GRIGOLATO Yolanda (présidente)
Tél : 071/728928
E-mail : lemagnolia@gerpinnes.org
Site Internet : www.gerpinn.es.org/lemagnolia
Commentaires : 8 conférences par an avec tombola gratuite
commandes groupées à la carte de semences , plants de pommes de terre , engrais, marché aux fleurs

Section apicole de Mettet [Ref : 125]
Adresse : 11 rue du Marbin, 5640 Mettet
Contact : Jacques Dinsart
Tél : 071/728036
E-mail : jacques.dinsart@belgacom.net
Site Internet : <http://>
Commentaires : Association des apiculteurs du grand mettet

ASBL MONUMENTS ET SITES [Ref : 52]
Adresse : Grand'Rue 11, 5640 SAINT-GERARD
Contact : Christian Dubucq
Tél : 071/79.94.74
E-mail : info@mettet.be
Site Internet : <http://>
Commentaires : /

GROUPE ENVIRONNEMENT METTET [Ref : 49]

Adresse : rue de l'Estroit 13, 5640 Mettet

Contact : Marc Goosens

Tél : 071/72.85.46

E-mail : jacqueline.desmet@skynet.be

Site Internet : http://

Commentaires : /

PISINTE E VIYES VOYES [Ref : 51]

Adresse : rue Hubert Penet 65, 5646 STAVE

Contact : Philippe Labruyère

Tél : 071/72.89.11

E-mail : info@mettet.be

Site Internet : http://

Commentaires : /

9.13.5 Familles - Social - Santé - Mouvements féminins

Ligue des familles METTET [Ref : 121]

Adresse : rue du Gonoy, 114, 5640 Gonoy St-Gérard

Contact : Mme Cécile Boccart, présidente

Tél : 071/79.87.11

E-mail : ledocqboccart@scarlet.be

Site Internet : www.liguedesfamilles.be

Commentaires : /

Le Forum Social Mettet [Ref : 135]

Adresse : Rue Saint-Nicolas, 4, 5640 Mettet (Maison)

Contact : Camille Gérard ou Francine De Buysser

Tél : 071/79 93 67

Fax : 071/79 93 67

E-mail : forumsocialmettet@skynet.be

Site Internet : http://

Commentaires : Le Forum Social a pour objectif premier et comme critère d'évaluation permanente le souci d'une vie décente et humaine pour tous, particulièrement pour les plus faibles.

Dans cet objectif elle collabore avec la commune et les autres associations de l'entité.

A B L F - Fibromyalgie

Adresse : Rue de devant les Bois 42, 5640 Mettet

Contact : HOET MYRIAM

Tél : 071 725334

Fax : 071 725334

E-mail : asblablf@belgacom.net

Site Internet : www.ablf.be.tf

Commentaires : Association Belge de Lutte contre la Fibromyalgie

Organise conférences, réunions, envoi de courrier, documentation, écoute téléphonique, etc...

Action Catholique Rurale des femmes -**ACRF Biesme**

Contact : Peltier Colette - rue de l'Agrappe, 2 - 5640 Biesme

ACRF Biesmerée

Contact : Colle Marie-Odile - rue du Loret, 1 - 5640 Biesmerée

ACRF Maison

Contact : Janssens Julia - rue de la Fontaine, 1 - 5640 Saint-Gérard

ACRF Pontauray

Contact : Nachez Arlette, rue Félicien Rops, 30 - 5640 Mettet

Contact : Stas Danielle - rue de la Jeunesse, 3 - 5640 mettet

Femmes Prévoyantes socialistes Mettet

Contact : Moreaux Henriette - rue de l'Estroit, 35 - 5640 Mettet

9.13.6 Brasserie

la brasserie paradis [Ref : 122]

Adresse : Place Joseph Meunier, 23 A, 5640 Mettet

Contact : Housiaux Dany - Ghiotto Guy

Tél : 071/726788

Fax : 071/578353

E-mail : biff01@pi.be

Site Internet : www.labrasserieparadis.com

Commentaires : Brasserie, Restaurant, située en plein coeur de Mettet, juste en face du kiosque.

Dans un cadre chaleureux, venez dégustez la délicieuse "St Donat" une bière brassée à Mettet.

9.13.7 Comité de fêtes

Comité des Fêtes [Ref : 137]

Adresse : Rue Fonds des Vaux, 5 - Place Saint Martin, 58, 5640 Biesme

Contact : Mme DELANNOY Nancy - Mlle CLOESEN Julie

Tél : 0498693538

Fax : ou 0479647503

E-mail : comitebiesme@hotmail.com

Site Internet : biesme2007.skyblog.com

Commentaires : La fête se déroule au 15 août

COMITE DES FETES D'ERMETON S/BIERT

Contact : Alain DELFOSSE - Rue Tienne de Feux, 10 - 5537 Denée

E-mail :

Site Internet :

Commentaires : /

COMITE DES FETES D'ORET

Contact : Marty BAILLIEZ - Rue du Ry d'Oret, 4 - 5640 Oret

E-mail :

Site Internet :

Commentaires : /

COMITE DES FETES DE BIESMEREE

Contact : Damien SACRE - rue de Stave, 18 - 5640 Biesmerée

E-mail :

Site Internet :

Commentaires : Fête du mois de juillet

COMITE DES FETES DE BOSSIERE

Adresse : Salle "Notre Tanière" - 8, rue du Château, 5640 Bossière

Contact : Bernard PLUMET

Tél : 071/798188

E-mail : bplumet@hotmail.com

Site Internet :

Commentaires :

Contact :

Bernard PLUMET - 11, rue du Château - 5640 SAINT-GERARD (BOSSIERE) - Gsm : 0496/519678

COMITE DES FETES DE DEVANT-LES-BOIS

Contact : Rudy JACQUEMAIN - rue de Devant-les-Bois, 30 - 5640 Mettet

E-mail :

Site Internet :

Commentaires : /

COMITE DES FETES DE GRAUX [Ref : 86]

Contact : Aril CAURENNE - rue des Blés - 5640 Graux

E-mail :

Site Internet :

COMITE DES FETES DE MAISON ST-GERARD [Ref : 87]

Contact : Anne-Sophie OLAGNY - rue du Centenaire - 5640 Saint-Gérard

E-mail :

Site Internet :

Commentaires : /

COMITE DES FETES DE METTET

Adresse : rue Saint-Donat, 1, 5640 Mettet
Contact : Jules DELHAYE
E-mail : p.woine@skynet.be
Site Internet : www.comitedjobin.be
Commentaires : Fête du mois d'août

COMITE DES FETES DE PONTAURY

Adresse : rue de la Barrière, 7, 5640 Mettet
Contact : Jacques MASSINON
E-mail :
Site Internet :
Commentaires : /

COMITE DES FETES DE SAINT-GERARD

Adresse : rue du 8ème Dragons, 21, 5640 Saint-Gérard
Contact : Philippe MARTIN
Tél : 0496 120 768
Fax :
E-mail : philippe.martin@infrabel.be
Site Internet :
Commentaires : Le Club Brognois organise plusieurs manifestations par année, dont la fête du village le 2e week-end de juillet et la kermesse aux moules le 1e week-end d'octobre dans le but de récolter des fonds destinés à payer la Saint-Nicolas des enfants du village.

COMITE DES FETES DE STAVE

Adresse : rue Bois Saint-Jean, 84, 5646 Stave
Contact : Patrick PURNELLE
E-mail :
Site Internet :
Commentaires : Fête du mois de juin

COMITE DES FETES DU PLANOIS

Contact : Yves DELFORGE - Belle-Vue, 21 - 5640 Biesme
E-mail :
Site Internet :
Commentaires : /

Comité du Gd Feu du Planois [Ref : 116]

Adresse : 99 rue du Planois, 5640 BIESME
Contact : Pascal MARCHAND
Tél : 071/72.87.55
E-mail : www.denis.goffin@caramail.com
Site Internet : <http:///>
Commentaires : xx

9.13.8 Marches folkloriques

Marche Saint Gérard - STAVE [Ref : 105]

Adresse : Rue Bois Saint Jean, 97, 5646 STAVE
Contact : Fraiture Jean-François
Tél : 071/72.58.93
E-mail : saint_gerard_be@yahoo.fr
Site Internet : www.stave.be
Commentaires : Voici le site officiel d'un évènement qui est cher à tout le village, LA MARCHE SAINT GERARD, qui se déroule le deuxième week-end de septembre.
Découvrez sur ce site un historique, des photos, des contacts, ... et un tas de choses intéressantes.

Marche St Gérard de Brogne [Ref : 139]

Adresse : 2 rue pré nicolet, 5640 Mettet
Contact : Mschatteman miguel(président)
Tél : 0498/65/44/19
E-mail : murielmiguel@hotmail.com

Site Internet : http://

Commentaires : /

A.S.B.L. MARCHE SAINT NICOLAS [Ref : 78]

Adresse : RUE DU CENTENAIRE 32, 5640 Maison St-Gérar

Contact : MR. ALAIN COLEAU

Tél : 071/79.86.19

Fax : 071/74.29.57

E-mail : a.coleau@planetinternet.be

Site Internet : www.multimania.com/maisonstgerard/

Commentaires : Association représentative des marches militaires folkloriques de reconstitution napoléonienne. Elle comporte sept régiments différents allant des hussards aux zouaves. Compte environ 250 marcheurs. Date de marche habituelle, le 2ème Week-end de juin.

9.13.9 Salles polyvalentes

BIESME SALLE DES FETES

Adresse : place Saint-Martin, 5640 Biesme

Contact : Monique DISSY

Tél : 071/72.59.94

BIESME - SALLE SAINT-MARTIN

Adresse : Place Saint-Martin, 5640 Biesme

Contact : Mr André Dujeu

Tél : 071/72.99.25

BIESMERE - LOCAL DE LA BALLE PELOTE

Adresse : rue de Stave, 5640 Biesmerée

Contact : Service culture

Tél : 071/72.00.75

BIESMERE - SALLE "LA FOURMILIERE"

Adresse : rue du Village, 5640 Biesmerée

Contact : Mme Francine Mauclet

Tél : 071/72.52.32

BIESMERE - LOCAL DU FOOTBALL

Adresse : rue du Fourneau, 5640 Biesmerée

Contact : Mme Ziessel

Tél : 071/77.34.49.

BOSSIERE - SALLE "NOTRE TANIERE"

Adresse : rue du Château, 5640 Bossière

Contact : Mr Plumet

Tél : 071/79.81.88

DEVANT-LES-BOIS - SALLE DES FETES

Adresse : place Saint-Ghislain, 5640 Mettet

Contact : Mme Laurence Collard

Tél : 071/72.60.26

ERMETON/BIERT - SALLE "MAURICE MAROIT"

Adresse : rue de la Mignée, 5644 Ermeton S/Biert

Contact : Mr Willy Bodart

Tél : 071/72.96.78

SALLE "EDDY NEYT"

Adresse : rue des Roches, 5644 Ermeton S/Biert

Contact : Mr Claude Thiry

Tél : 071/72.57.31

FURNAUX - SALLE DES FETES

Adresse : rue de Fenal, 5641 Furnaux

Contact : Commune de Mettet

E-mail : info@mettet.be

GRAUX - SALLE DES FETES

Adresse : rue des Blés, 5640 Graux

Contact : M. CAVRENNE

Tél : 071/79.97.72.

MAISON - SALLE NOSSE MAUJO

Adresse : rue du Centenaire, 5640 Maison

Contact : Christian Defoin

Tél : 071/79.91.62

METTET - SALLE DES FETES

Adresse : place Joseph Meunier, 5640 Mettet

Contact : Mr Gilbert VERGNON

Tél : 071/72.75.06.

METTET - SALLE C. FREROTTE

Adresse : place Joseph Meunier, 5640 Mettet

Contact : Mr Basile Hrunanski

Tél : 071/72.75.51

ORET - SALLE Le Ramponeau

Adresse : place communale, 5640 Oret

Contact : Mme Marie-Jeanne Lefèbvre

Tél : 071/72.79.68

PLANOIS - CAYAU DES HAYETTES

Adresse : rue des Hayettes, 5640 Biesme

Contact : Mr Yves Delforge

Tél : 0479/32.65.70.

PLANOIS - local de balle pelote Planois Sport

Adresse : rue des Hayettes, 5640 Biesme

Contact : Mr Michel Roels

Tél : 071/72.78.45

PONTAURY - SALLE G. MASSINON

Adresse : rue de Pontaury, 5640 Mettet

Contact : Mme NACHEZ

Tél : 071/72.78.69

PONTAURY - SALLE A. BODART

Adresse : rue de Pontaury, 5640 Mettet

Contact : Mme NACHEZ

Tél : 071/72.78.69

SAINT-GERARD - ABBAYE DE BROGNE

Adresse : place de Brogne, 13, 5640 Saint-Gérard

Contact : Abbaye de Brogne

Tél : 071/79.70.70

E-mail : infos@brogne.be

Site Internet : www.brogne.be

SAINT-GERARD - SALLE DES FETES ET DE LA CULTURE

Adresse : place de Brogne, 5640 Saint-Gérard

Contact : Mme NOEZ

Tél : 071/79.89.35

STAVE - CERCLE SAINT-GERARD

Adresse : Tienne des Caves, 5646 Stave

Contact : Mme Monique Penet

Tél : 071/72.88.88

STAVE - LES HEURES SAINES

Adresse : rue Hubert Penet, 5646 Stave

Contact : Mr Dominique Lisin

Tél : 071/72.64.64

Les services publics, besoins et services sociaux - Synthèse

La commune dispose d'un enseignement maternel et primaire de proximité. Nous y trouvons 13 implantations scolaires, tous réseaux confondus, communal, Communauté française et libre.

Aucune école secondaire n'est située sur le territoire communal. Par contre, Florennes, Gerpennes et Fosses-la-Ville disposent d'établissements scolaires secondaires.

Des services pour l'enfance et la jeunesse sont développés par la commune : accueil de l'enfance, accueil extrascolaire, plaine de vacances, garderie dans les écoles. La commune dispose de deux maisons de repos.

Les services hospitaliers les plus proches sont localisés à Dinant, Châtelet et Mont-Godinne et les casernes de pompiers à Florennes et Fosses-la-Ville.

Les acteurs sociaux sont le CPAS, le centre de coordination médico-sociale (COMMESMM), le forum social, l'épi de Blé, l'agence locale pour l'emploi.

La commune est principalement tournée vers l'extérieur dans le domaine culturel bien qu'elle dispose d'atouts dans ce domaine (Abbaye Saint-Gérard, château de Thozée).

La commune dispose d'infrastructures sportives diverses et de nombreuses salles polyvalentes. Le secteur associatif est très riche et agit dans le domaine des mouvements de jeunesse, de la culture, des sports, de l'environnement, du social et de la santé, de comités de fêtes.

10. La gestion communale

10.1 Composition du Conseil Communal

En septembre 2008, le Conseil communal issu des élections d'octobre 2006 compte 21 membres, conformément à la nouvelle loi communale. Le Bourgmestre, ainsi que les 5 échevins, en font partie. La Présidente du CPAS y siège également, mais uniquement avec une voix consultative.

La majorité issue des élections de 2006 regroupe les conseillers de deux listes : ICAP et RC-MR. Cette majorité compte 8 conseillers ICAP (Intérêts Communaux Action Progrès) et 4 conseillers RC-MR (Renouveau Communal - Mouvement Réformateur), soit 12 élus sur 21. Deux autres groupes siègent au conseil communal, E.D. (Entente Démocratique) avec 7 élus et Ecolo, avec deux élus.

Le tableau ci-après reprend les membres du Conseil communal en septembre 2008 :

REMY Eugène	Bourgmestre	5640 BIESME	ICAP
HUBOT Pierre	Echevin	5640 METTET	RC-MR
DELFORGE Yves	Echevin	5640 BIESME	ICAP
SARTO Jules	Echevin	5640 SAINT-GERARD	RC-MR
RUTH Jacques	Echevin	5640 METTET	ICAP
BOUSSIFET Claude	Echevin	5646 STAVE	RC-MR
PHILIPPOT-VAN BEVER Fabienne	Présid. CPAS	5640 METTET	ICAP
LAMBOT Philippe	Conseiller	5640 BIESMERE	E.D.
RECloux Karinne	Conseillère	5640 METTET	E.D.
HENRY Marcel	Conseiller	5641 FURNAUX	E.D.
JOLY Robert	Conseiller	5640 METTET	E.D.
FLOYMONT Damien	Conseiller	5640 BIESME	Ecolo
FAUCHET Didier	Conseiller	5640 SAINT-GERARD	E.D.
BINON Etienne	Conseiller	5640 METTET	E.D.
MEYS Christian	Conseiller	5640 ORET	ICAP
JANSSENS Michel	Conseiller	5640 METTET	ICAP
GIRARDI-LEGLISE Françoise	Conseillère	5646 STAVE	ICAP
MAQUILLE Arnaud	Conseiller	5640 SAINT-GERARD	RC-MR
BLAIMONT Jean	Conseiller	5644 ERMETON S/BIERT	ICAP
DONNET Nathalie	Conseillère	5640 SAINT-GERARD	Ecolo
VANDER WEYDEN Luc	Conseiller	5640 METTET	E.D.

Les attributions des membres du Collège communal :

Bourgmestre : Monsieur REMY Eugène

- Travaux
- Environnement
- Cimetières
- Police
- Abbaye de Brogne

Monsieur HUBOT Pierre : 1^{er} échevin

- Finances - Taxes
- Tutelle du CPAS (concertation et finances)
- Economie d'énergie
- Plan triennaux (finances)
- Affaires économiques (commerces)
- Régie communale autonome

Monsieur DELFORGE Yves : 2^{ième} échevin

- Administration générale
- Population, Etat-civil
- Patrimoine
- Urbanisme
- Informatique
- Cultes
- Logement
- Plan HP (Habitat Permanent)
- Eaux et forêts

Monsieur SARTO Jules : 3^{ième} échevin

- Sports
- Folklore
- Asbl omnisports (centre sportif intégré)
- Agriculture

Monsieur RUTH Jacques : 4^{ième} échevin

- Relations publiques
- Culture
- Tourisme
- Ravel
- Bibliothèque
- Aînés et associations patriotiques
- Contrôle financier des asbl
- Jumelage
- Chasse et pêche

Monsieur BOUSSIFET Claude : 5^{ième} échevin

- Enseignement
- Jeunesse (accueil extra-scolaire)
- Réceptions
- Protocole
- P.C.D.R. (plan communal de développement rural)
- Maison des jeunes
- Affaires sociales et familiales
- Santé publique

Dans un souci d'actualisation, le tableau ci-après reprend les membres du Conseil Communal en décembre 2009. On note que deux conseillers, M. Binon Etienne et M. Guy Preunont, ont été remplacés, respectivement par M. Guy Preunont et M. Michaël Wauthy.

REMY Eugène	Bourgmestre	5640 BIESME	ICAP
HUBOT Pierre	Echevin	5640 METTET	RC-MR
DELFORGE Yves	Echevin	5640 BIESME	ICAP
SARTO Jules	Echevin	5640 SAINT-GERARD	RC-MR
RUTH Jacques	Echevin	5640 METTET	ICAP
BOUSSIFET Claude	Echevin	5646 STAVE	RC-MR
PHILIPPOT-VAN BEVER Fabienne	Présid. CPAS	5640 METTET	ICAP
LAMBOT Philippe	Conseiller	5640 BIESMEREE	E.D.
RECloux Karinne	Conseillère	5640 METTET	E.D.
HENRY Marcel	Conseiller	5641 FURNAUX	E.D.
JOLY Robert	Conseiller	5640 METTET	E.D.
FLOYMONT Damien	Conseiller	5640 BIESME	Ecolo
FAUCHET Didier	Conseiller	5640 SAINT-GERARD	E.D.
PREUMONT Guy	Conseiller	5640 METTET	E.D.
Wauthy Michaël	Conseiller	5640 ORET	ICAP
JANSSENS Michel	Conseiller	5640 METTET	ICAP
GIRARDI-LEGLISE Françoise	Conseillère	5646 STAVE	ICAP
MAQUILLE Arnaud	Conseiller	5640 SAINT-GERARD	RC-MR
BLAIMONT Jean	Conseiller	5644 ERMETON S/BIERT	ICAP
DONNET Nathalie	Conseillère	5640 SAINT-GERARD	Ecolo
VANDER WEYDEN Luc	Conseiller	5640 METTET	E.D.

10.2 Composition du CPAS

Le Conseil CPAS compte 5 Conseillers, en plus de la Présidente. Leurs noms sont repris ci-après.

- MM. VAN BEVER FABIENNE, **Présidente**,
- MARTINET Laurence,
- MEYS Christian,
- ROUARD Claude,
- BOULANGER Alain,
- FORTEMPS Pol,
- LAMBOT Philippe,
- Wauthy Michaël,
- HASTIR Séverine.

10.3 Moyens humains

La commune de Mettet dispose de services administratifs comparables à ceux de communes de profil similaire. Les frais de personnel, hors enseignement, sont cependant légèrement inférieurs à ceux observés au niveau du cluster Dexia (cluster des communes rurales à dominante agricole et à faibles activités touristiques), et significativement inférieurs aux chiffres de la Province ou de la Région. Les données sont reprises dans le tableau ci-après.

Dépenses de personnel, hors enseignement, en € par habitant

Entité	Compte 2007	Budget 2008
Mettet	301	312
Cluster Dexia	344	345
Province	427	426
Région	419	429

Source : Dexia

Le budget 2008 confirme cette tendance, puisque les dépenses en personnel, hors enseignement, sont stabilisées à 312 € par habitant, ce qui est très proche de la valeur de 2006, compte tenu de l'inflation. Les dépenses de personnel, hors enseignement, sont donc environ 20% moins élevées que les points de comparaison.

La commune dispose d'une série de services, comparables à ceux qu'on peut retrouver dans une commune de taille similaire. Les services administratifs sont situés place Joseph meunier, à Mettet ; c'est une adresse centrale et aisément accessible par rapport aux différents villages qui composent l'entité.

On notera qu'à côté des services, accessibles pour la plupart pendant les heures de bureaux, ainsi qu'avec une permanence le samedi, la commune dispose d'un site internet (<http://www.mettet.be>) comportant nombre d'informations pratiques. Une série de documents administratifs sont en téléchargement, principalement en ce qui concerne les taxes et redevances communales. Ce site n'est cependant pas mis à jour de manière régulière.

En ce qui concerne les services de police, la commune de Mettet appartient à la zone de police de l'Entre-Sambre et Meuse, qui réunit les communes de Floreffe, Fosses-la-Ville, Mettet, Profondeville.

En ce qui concerne les services d'incendie, Mettet est rattachée au service d'incendie Fosses-la-Ville, qui couvre les communes de Fosses-la-Ville, Floreffe et Mettet. Il s'agit d'un service de classe « Z », c'est-à-dire principalement composé de pompiers volontaires.

La collecte des déchets ménagers est confiée à l'intercommunale BEP Environnement.

Liste des services communaux

Service Culture

Mme Marie-Hélène Thiry - Tél: 071/72.00.75 - Fax: 071/72.62.74 - marie.helene.thiry@publilink.be

Service Enseignement

Mme Piot - Tél: 071/72.00.74 - Fax: 071/72.62.74

Service Environnement

M. Frédéric Grawez - Tél: 071/72.03.24 - Fax: 071/72.03.36 -

Service Informatique

M. Michaël Donot - Tél: 071/72.00.84

Fax: 071/72.72.40 - michael.donot@publilink.be

Service Etat Civil et population

Mme Marie-Christine Nicolay - Tél: 071/72.00.72 - Fax: 071/72.72.40

Service personnel

M. Michel Wauthélet - Tél: 071/72.00.70 - Fax: 071/72.72.40 - michel.wauthelet@publilink.be

Service Sport

Mme Nathalie Bayonnet - Tél: 071/72.00.88 - Fax: 071/72.72.40 - nathalie.bayonnet@publilink.be

Service travaux

M. Michel Clause, M. L. Bloquiaux - Rue Saint-Donat - Tél: 071/72.03.20 - Fax: 071/72.03.36

Service urbanisme

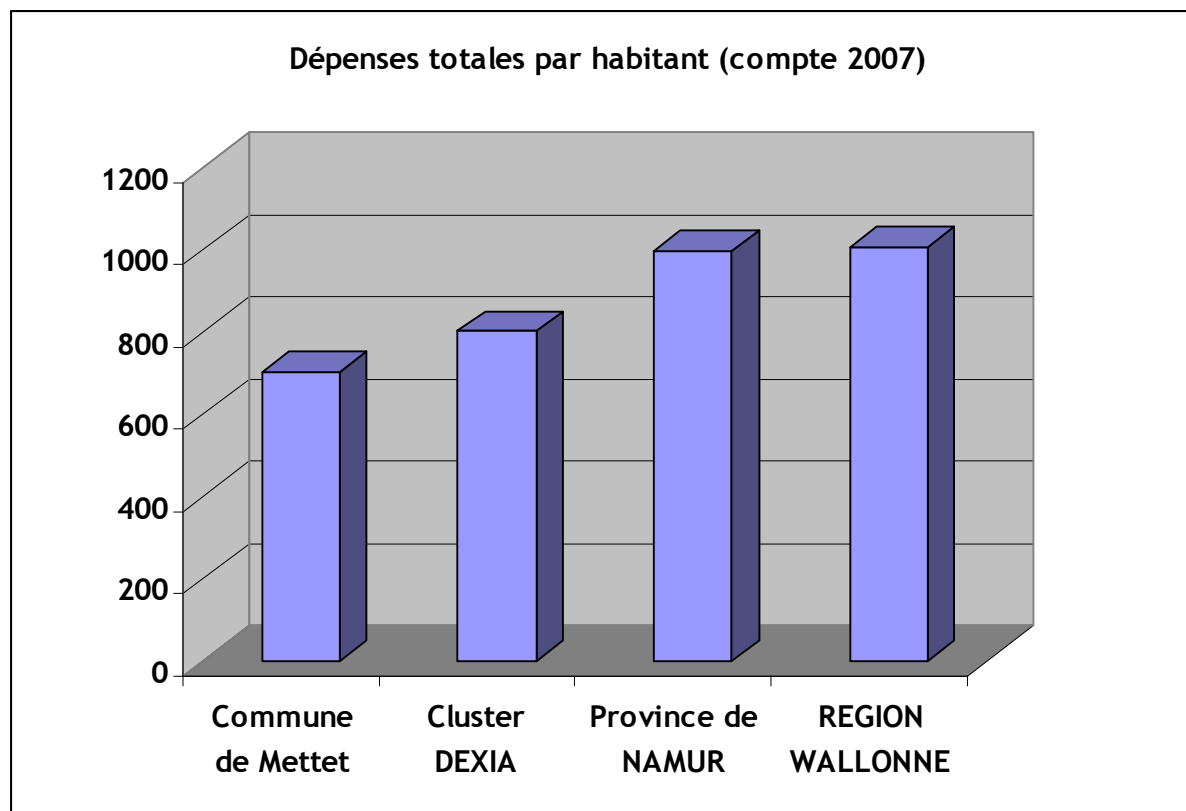
Mme Jacqueline Vandevandel - Tél: 071/72.00.80 - Fax: 071/72.72.40

10.4 Moyens financiers

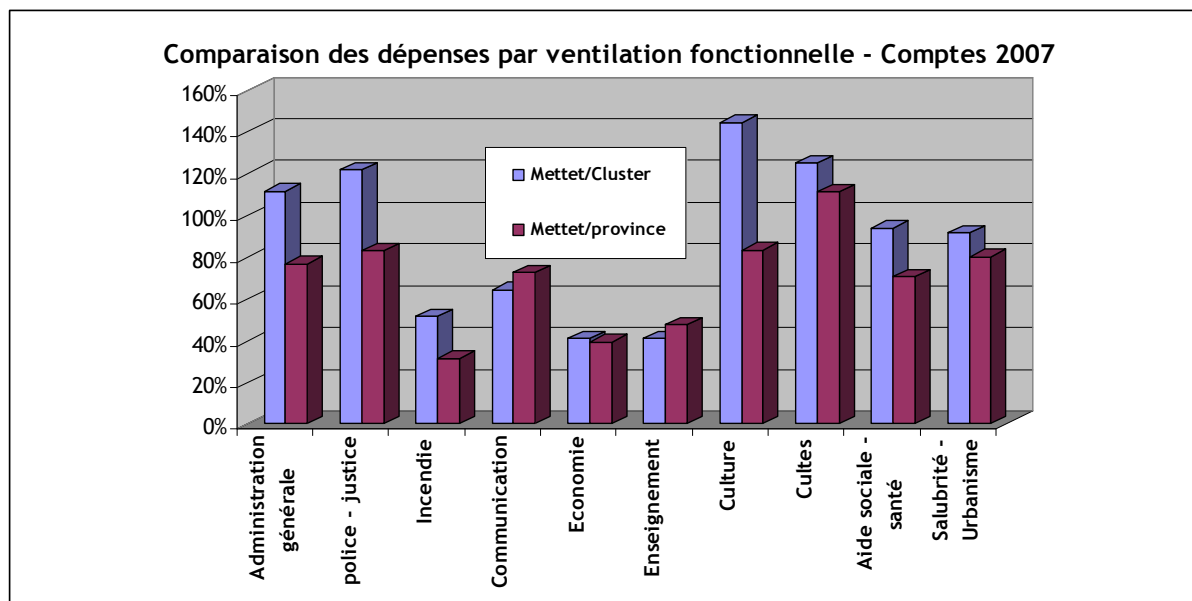
Le budget communal 2008 fait état, à l'ordinaire, de recettes pour un montant de 9,015 M€ et de dépenses pour un montant de 4,158 M€, soit 732 € par habitant.

Dans l'absolu, ces chiffres parlent peu ; c'est pourquoi les données du compte 2007 sont analysées, en comparaison avec les données du cluster Dexia (cluster des communes rurales à dominante agricole et à faibles activités touristiques), de la province et de la Région. Les données du compte sont plus pertinentes que les données du budget, puisque s'agissant de réalisations et non de prévisions, ces données reflètent fidèlement les opérations réelles.

Le ratio est substantiellement inférieur aux points de comparaison, comme en témoigne le graphe ci-dessous. En effet, les dépenses par habitant sont de 14% à 43% inférieures aux points de comparaison choisis, la différence étant particulièrement importante avec les communes de la Province et de la Région.



Si l'on observe plus finement les dépenses par ventilation fonctionnelle, en construisant un ratio « dépenses par habitant à Mettet/dépenses par habitant point de comparaison », on peut remarquer les catégories de dépenses où les différences sont les plus importantes (voir graphe ci-dessous).



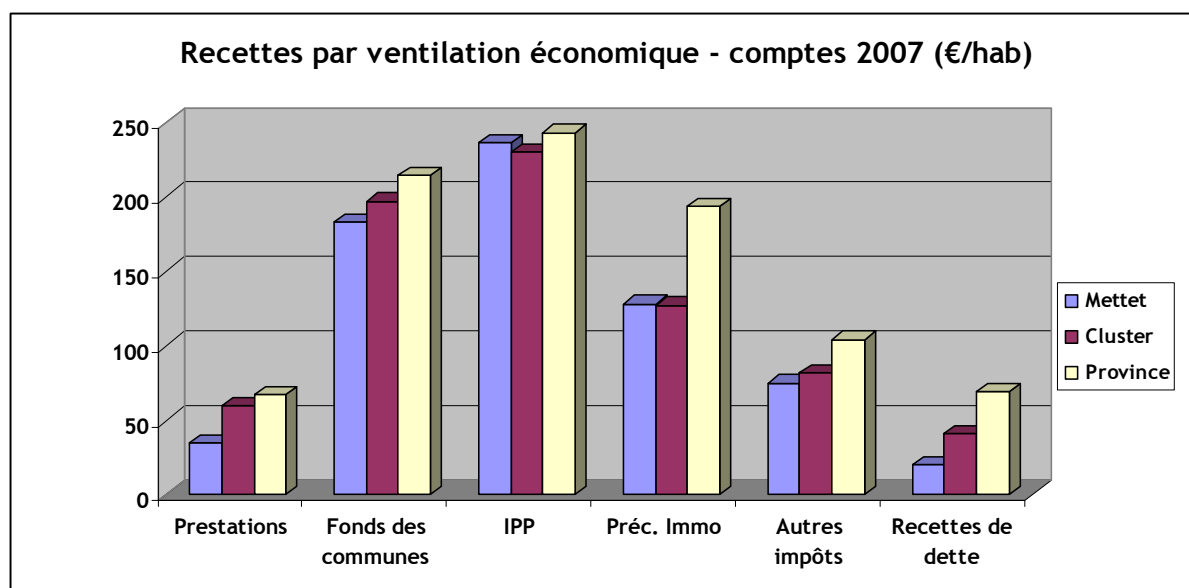
Les dépenses d'administration générale sont assez comparables à celles observées dans le cluster, bien que légèrement inférieure à celles observées au niveau de la province de Namur. Les dépenses d'aide sociale et de salubrité/urbanisme restent également relativement proches des points de comparaison, quoiqu'inférieures tant à la moyenne du cluster qu'à la moyenne provinciale.

Les dépenses pour les service d'incendie, pour les voies de communication, l'économie et l'enseignement sont significativement inférieures à celles observées au niveau cluster et province. En ce qui concerne la voirie, cela est assez surprenant, dans la mesure où le réseau de voiries communales est très développé (312 km - alors que la moyenne provinciale est de 268 kms).

En matière de culture et de culte, la dépense par habitant est un peu supérieure aux points de comparaison.

En ce qui concerne les recettes, on observe que Mettet a un profil assez comparable à la moyenne du cluster, sauf pour le poste « prestations », lesquelles sont presque 2 fois inférieures à la moyenne du cluster ainsi qu'à la moyenne provinciale. Les ressources issues de la dette (dividendes Dexia notamment) sont aussi nettement plus faibles.

Les recettes fiscales par habitant restent globalement dans la moyenne du cluster. Le revenu du précompte immobilier est toutefois très inférieur à celui enregistré au niveau provincial.



10.5 Capacité d'emprunt

Les données du compte 2007 relatives aux amortissements permettent de comparer la situation de Mettet, relativement à celle des communes du Cluster Dexia et de la Province de Namur. Le tableau ci-après reprend une synthèse des données les plus utiles.

Données du compte 2007

	Mettet	Cluster Dexia	Province de Namur
Dépenses d'investissements exercice propre par hab.*	138	157	173
Taux de couverture des invest. par les emprunts **	49	32	44
Amortissements par habitant	47	57	95
Intérêts sur emprunt LT par hab.	22	25	37
Ratio d'endettement	0,75	0,84	1,06

Source : Dexia, 2009

* : moyenne des comptes 2005 à 2007

** : données du budget 2008

Nous constatons d'abord que les amortissements par habitant sont moins élevés à Mettet que par rapport aux points de référence (surtout la Province) ainsi que les intérêts payés sur les emprunts à long terme. Ceci traduit une politique d'investissement passée plus prudente que la moyenne provinciale.

En effet, les dépenses d'investissement par habitant sont moins élevées, tant par rapport au cluster que par rapport à la moyenne provinciale, dont les dépenses d'investissements réalisées pendant les exercices 2005, 2006 et 2007 ont été plus élevées que celle de Mettet, de l'ordre de 20% à 30%. Cette situation comptable pourrait cependant se dégrader légèrement à l'avenir, dans la mesure où dans le budget 2008, le recours à l'emprunt pour la couverture des nouveaux investissements est plus systématique.

Cela ne signifie pas pour autant que la commune de Mettet jouisse d'une capacité de financement nettement meilleure que les points de comparaison. En effet, le ratio d'endettement, qui mesure l'ensemble de la dette actuelle (part propre et tiers) au volume des recettes ordinaires d'un même exercice, est à peine meilleur à Mettet que dans la moyenne du cluster, et un peu plus favorable que ce qu'il est au niveau de la moyenne provinciale.

Notons enfin que la commune dispose toujours d'une marge de manœuvre sur la fiscalité locale, notamment les additionnels à l'impôt des personnes physiques (taux actuel de 8% - taux maximum recommandé de 8,8%) ; ce n'est cependant pas le cas sur les centimes additionnels au précompte immobilier (2.600 centimes - taux maximum recommandé par la tutelle). Notons que si les additionnels à l'impôt des personnes physiques étaient portés au maximum, cela représenterait un revenu supplémentaire d'environ 260.000 €, soit un peu plus de 2,7% du montant total du budget ordinaire (budget 2008).

11. Annexes

11.1 Annexe 1 - De bons exemples en matière d'urbanisme...

BATIMENTS REAFFECTES

Les anciennes fermes

- Une ferme en ordre dispersé, réaffecté en menuiserie à Noéchamp



- Une ferme à Rabooz abritant la société des eaux de la Molineée



- Le château des Francs Douaires transformé par une société privée, en cours de restauration
- Intervention contemporaine importante à la ferme de la Fontaine à Biesmerée
- Ancienne abbaye de Brogne, réaffectée en « centre d'hébergement et d'animation »

Les bâtiments industriels

- Le fourneau de Vau transformé en pépinière « Ortie-culture »
- Les étangs du moulin Botte en pêcheirie

INTERVENTION CONTEMPORAINE

Présence importante de nombreux éléments contemporains de qualité intégrés dans l'habitat traditionnel ou dans son environnement :

- Interventions ponctuelles (Biesme Stave, St Gérard, au nord-est de Mettet, Pontaury Noéchamp...)



- Citons Biesmerée, village où les interventions contemporaines sont à remarquer car elles ne se limitent pas à des transformations ponctuelles mais s'attachent à la valorisation d'un ensemble traditionnel englobant l'église contemporaine (1970) et son site ainsi que la place basse avec la ferme de la Fontaine

11.2 Annexe 2 - Les caractéristiques urbanistiques et architecturales des villages...

11.2.1 Furnaux

Situation actuelle

On accède au village, depuis St Gérard, par une rue bordée d'arbres (déjà représentée sur la carte de Ferraris). L'entrée du village n'est, jusqu'à présent, matérialisée que par 4 ou 5 maisons implantées hors de l'entité villageoise.

Une chapelle, un cimetière et une grosse ferme situés sur un plateau marquent l'entrée du village. L'espace, très dilaté, se rétracte par paliers successifs en séquences d'habitat mitoyen. Il se clôture par une place qui distribue deux branches de la rue principale (rue de Fenal) :

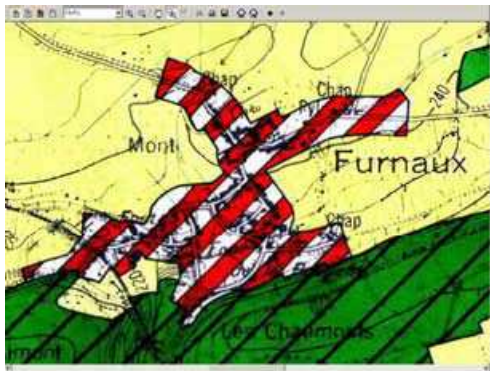
- Vers le NO: sur la partie haute du relief, l'habitat se disperse.
- Vers le SE: en descendant vers la vallée de la Mollignée, l'habitat se densifie.

L'espace bâti se dilate à nouveau par séquences et s'éparpille en quelques fermes le long de la route qui rejoint Ermeton-Sur-Biert.

Plan de secteur

Zone d'habitat à caractère rural dont l'extension au sud est stoppée par les bois.

Par contre, elle s'étend modérément sur les axes nord-ouest et nord-est. La branche NE semble complète.



Patrimoine

- La ferme située au 2, place communale, reprise au patrimoine monumental de la Belgique, a perdu son chaulage.
- Bâtiment classé: église de la Nativité de Notre-Dame.

A noter :

Bâtiments agricoles aux volumes peu importants bien intégrés

Pas de problématique ou ressources particulières à dégager.

11.2.2 Ermeton sur Biert

Carte de Ferraris

Le village présente, déjà à l'époque, deux parties bâties distinctes :

- Dans le fond de vallée, noyau bâti autour du monastère et de ses jardins, du moulin et des étangs.
- Sur le haut de versant, quelques habitations.

Situation actuelle

La N951 coupe le village en deux.

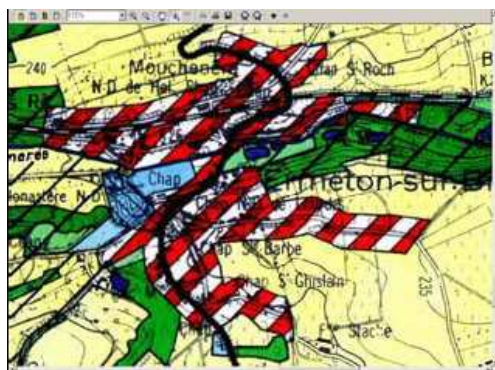
Cette coupure franche se ressent également au niveau des caractéristiques de l'habitat :

- Dans la vallée, au confluent de la Mollignée et du ruisseau de Béhoude, autour du monastère, l'habitat traditionnel mitoyen s'est implanté le long de petites rues sinueuses et pentues.

- Dans le haut, l'habitat ancien mitoyen occupe également le versant par séquences et s'est densifié sans heurts au fil du temps. Mais, à mesure que l'on s'éloigne du village, s'étend un habitat de plus en plus hétéroclite (diversité des implantations, des volumes et des matériaux mis en oeuvre).

Plan de secteur

Le noyau primitif, qui s'étend autour du monastère et son parc, est inscrit en zone d'habitat d'intérêt culturel, historique et/ou esthétique (ZICHE). Une zone d'équipements et de services publics, étendue du NE au SO chevauche partiellement celui-ci. Des zones de forêt (semée de plans d'eau à l'ouest) enserrant le village d'est en ouest.



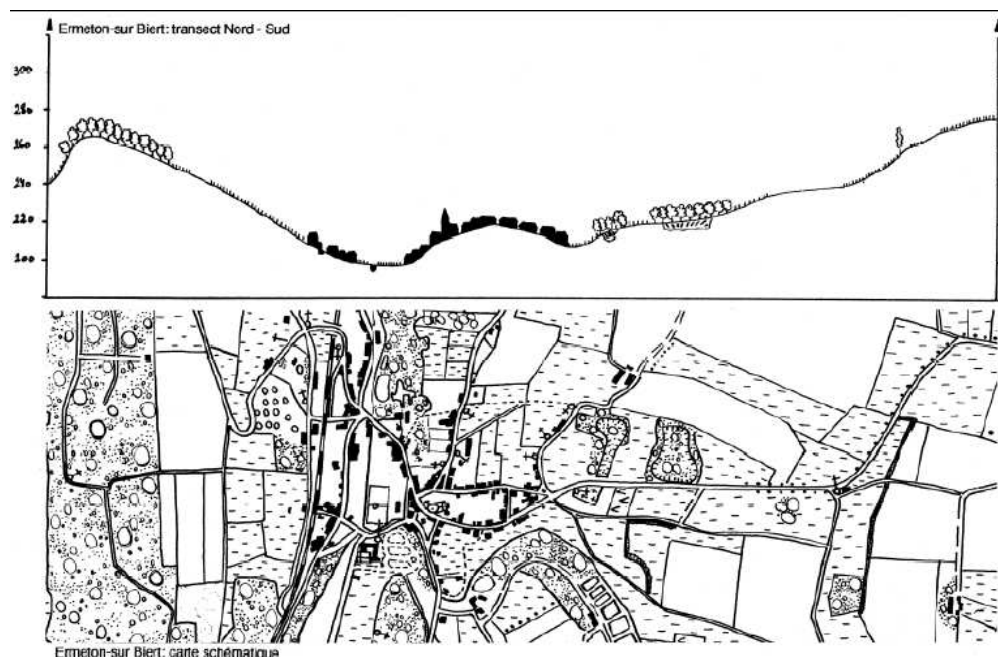
Patrimoine

Monument (M) et site (S) classés :

- Monastère Notre-Dame, ancien château (chapelle, tour, porche, perron, entrée principale, terrasse et quelques cheminées) rue de Furnaux, n° 1 (M).
- Chemin des Diligences (chemin communal n° 10) et hêtres qui le bordent, sur le tronçon longé au sud-est par la parcelle cadastrée section C-n° 69E (S).

À noter :

Les rues longeant le chemin de fer au nord, vers Maredret et Denée (rue de la Molinee, rue Notre-Dame, rue de Maredret...) n'ont pas été prospectées.



source : FNDP

Problématiques:

La mise en œuvre de la zone d'habitat à caractère rural qui s'étend de part et d'autre de la rue des Roches « pourrait » présenter un enjeu paysager

Ressources :

Richesse patrimoniale et paysagère du monastère et de son parc, des allées bordées d'arbres (abords du village), des étangs ...

11.2.3 Biesmerée**Situation actuelle**

La rue du Village qui trace l'entrée du village depuis le haut de versant se dilate et s'ouvre sur la place de l'église.

L'église St Pierre, bâtie sur les vestiges d'une ancienne église néo-romane surplombe littéralement la vallée du ruisseau de Floye, dont le creux est largement occupé par deux grosses fermes en carré (XVIe et XVIIe siècles).

Dans la vallée, une rue étroite (rue Fourneau) est bordée de petites maisons du XIXe siècle qui se suivent de proche en proche. Implantés parallèlement à la voirie, les volumes simples, parfois chaulés, allient le moellon de grès -moins souvent le calcaire- à l'ardoise ou la tuile rouge.

Sur les deux versants sont implantés des ensembles de maisons et de petites fermes, aux moellons de calcaire pour la plupart. En général tardives, elles disposent parfois d'un noyau antérieur.

Des sites industriels désaffectés sont implantés à l'extérieur du village :

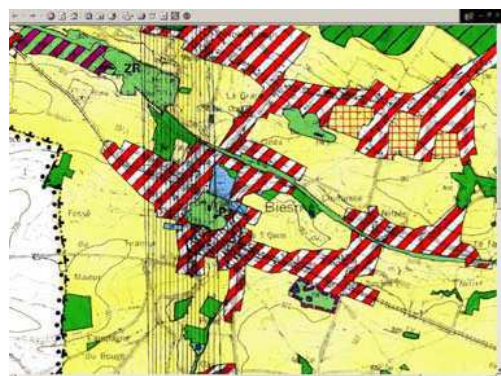
- A l'écart vers l'est, le moulin de l'agnelée
 - A l'écart vers le sud, dans la belle vallée du ruisseau de Stave, bordée ici d'importants affleurements calcaires, le fourneau (réaménagé en pépinière) et la ferme du moulin de Vaulx
- Le bâti existant s'est peu étendu, les 2 fermes et le ruisseau sont les points d'ancrage de la structure villageoise. Les moulins et forges en marquent les abords.

Plan de secteur

Une zone importante est réservée à l'extraction de la pierre et aux nombreux captages.

Le creux de la vallée du ruisseau, occupé par les fermes et les rues serrées (rue Vive Al Rue) du versant ouest sont inscrites en ZICHE.

Une zone d'aménagement différé (ZAD) s'inscrit sur le versant ouest.

**Patrimoine**

Sont repris à l'inventaire du patrimoine monumental de la Belgique comme méritant classement :

- La ferme de la Fontaine, n°2, place des Combattants
- Le grenier à grains de la ferme du Château, n° 5 place des Combattants

11.2.4 Hameau de Fraire**Situation actuelle**

Au nord de Biesmerée, quelques fermes à l'écart, reprises au patrimoine monumental de la Belgique composent le hameau de Fraire :

- La ferme en quadrilatère a gardé sa fonction, mais a été remaniée en partie.
- L'autre ferme, ensemble de 3 volumes successifs d'une ferme en long, a été transformée en 3 habitations.

Malheureusement, la transformation et l'extension de la partie nord de cette ferme, ainsi que l'implantation d'une maison pavillonnaire en briques à l'entrée du hameau menacent l'unité et l'équilibre du petit îlot bâti.

Plan de secteur

Aucune zone d'habitat n'est prévue au plan de secteur.

À noter :

Présence intéressante d'éléments contemporains :

- L'église de l'architecte Kroll
- La restauration de la ferme de la Fontaine
- La qualité et sobriété des garde-corps qui bordent la place

Impact paysager négatif

- Impact paysager important de la buvette et du terrain de football, dû à la volumétrie et à la teinte claire de l'enduit inappropriée dans un environnement de grès et calcaire
- A l'entrée du village au nord, présence de bâtiments agricoles et de silos plus récents
- Dans le hameau de Fraire, maison d'un agriculteur, située à l'entrée du hameau (implantation, volumétrie et matériaux en rupture avec l'environnement)

Problématiques:

- **Quid au sujet de l'avenir de la ZAD ?**
- **L'espace non aménagé et macadamisé de la place des Combattants dévalorise tout ce qui l'entoure**
- **Le moulin abandonné**

Ressources :

- **Le fond de vallée occupé par les deux fermes, le ruisseau et l'habitat traditionnel, surplombé par l'église.**
- **Les séquences bâties**

11.2.5 Stave

Carte de Ferraris

Gros village assez étendu dont la situation politique complexe depuis le moyen âge explique le nombre élevé de grosses fermes et de châteaux. Situé dans le comté de Namur, il englobait une enclave liégeoise, Stavesoul, et une terre franche, les Francs Douaires. Au S.O., une zone assez dense, appelée Cornelle, dépendait de la principauté de Liège mais renfermait aussi un alleu, aux mains de l'abbaye d'Aulne.

Situation actuelle

La structure du village est complexe.

L'entrée du village est ponctuée de bâtiments du 19e siècle, dont l'imposante maison communale abritant l'école.

Le village se divise en deux parties :

- Le noyau primitif ponctué de quelques grosses et belles fermes, l'église et sa petite place triangulaire plantée de 3 bouleaux, d'où partent des ruelles étroites bordées de petites maisons en calcaire, souvent chaulées et ce jusqu'au château des Francs Douaires. Celui-ci a subi de lourds dégâts pendant la guerre, et à l'exception de la grange (en cours de restauration) et de sa muraille, il ne reste que des ruines
- Le reste du village s'étend en plusieurs bras, vers le sud-ouest. A proximité des fermes, subsistent quelques séquences mitoyennes, quant aux extensions bâties, elles s'étiolent le long des voiries en habitations isolées, aux matériaux hétérogènes.

Le noyau ancien est cohérent grâce à l'homogénéité de ses ruelles, ainsi qu'au patrimoine monumental (fermes, maison communale, église, chapelle) qui le jalonne.

L'extension du village semble se faire de manière tentaculaire, par séquences, qui parfois sont intéressantes mais sans lien entre elles.

Plan de secteur

Le plan de secteur confirme cette zone d'habitat à caractère rural, très étendue en plusieurs bras et interrompue à l'ouest par une zone d'espaces verts.

Patrimoine

Repris à l'inventaire du patrimoine monumental de la Belgique comme méritant classement :

- La ferme de Stavesoul implantée à l'écart du village (à l'est), exceptionnelle par son homogénéité et par son ordonnance rigoureusement symétrique.

À noter :

Présence intéressante d'éléments contemporains :

- Implantation intégrée d'une maison neuve mitoyenne au coeur du village
- Insertion du préau de l'école, dans l'enceinte en pierre de la maison communale
- Restauration en cours du château par une société privée, il est trop tôt pour en donner une appréciation.

Pas de problématiques ou ressources particulières à dégager

11.2.6 Oret

Situation actuelle

Gros village en calcaire. Implanté en partie dans la vallée du ruisseau d'Oret, il se serre autour d'une haute église néo-romane qui le domine entièrement.

Il est traversé par la N977 qui le coupe littéralement au niveau de la place communale, laissant le noyau primitif à l'ouest, dans la vallée.

L'habitat est homogène par séquences.

Aux abords immédiats du village, plusieurs bâtiments agricoles sont implantés en rupture totale avec la structure villageoise. Ils induisent une occupation du sol et un impact urbanistique négatif.

A la sortie du village vers Biesme, autour des étangs du moulin, des zones de détente et de loisirs (bancs, sculptures,...) sont aménagées de part et d'autre de la route régionale.

Plan de secteur

Village en étoile d'habitations à caractère rural, qui s'étend en deux longs bras vers le sud-ouest, jusqu'à une zone d'extraction. Les étangs du moulin sont inscrits en zone de récréation, contiguë à une zone forestière.

Patrimoine

Repris à l'inventaire du patrimoine monumental de la Belgique comme méritant classement :

- Aile centrale d'une ferme en U, occupée par l'habitation et ses dépendances, n° 1, rue à l'Eau
- Chapelle octogonale de style néo-gothique, place d'Oret

À noter :

Présence intéressante d'éléments contemporains (rue Tienne de Biesme)

- Transformation d'une grange en habitation, au n° 5 (lauréat du concours transfrontalier ATEAR)
- Transformation sobre d'un bâtiment traditionnel en home, bel aménagement des abords.

Problématiques:

- Bâtiments agricoles en rupture
- Place coupée par la route régionale

11.2.7 Bossière

Situation actuelle

2 éléments importants, implantés de part et d'autre de la voirie, marquent l'entrée du village, située sur un plateau

- L'église

- Le château-ferme relié à son potager par une arche en pierres qui surplombe la voirie.

Ce site classé entame la descente vers le centre du village où les habitations s'étendent le long de la vallée du ruisseau de Bossière.

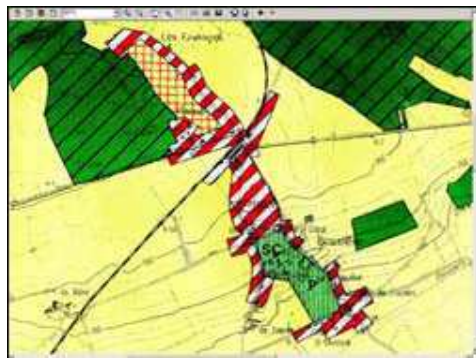
Quelques fermes (en cours de restauration) rassemblées à l'écart du village ferment l'entité à l'ouest.

Plan de secteur

Le château-ferme est protégé par une zone de parc et par le site classé. Une zone d'habitat à caractère rural est définie au plan, de part et d'autre du site.

Cette zone s'étend en ruban vers le nord, contiguë à une ZACC.

Elle est circonscrite au sud par une zone plus modeste.



Patrimoine

Monument (M) et site (S) classés :

- Château-ferme, rue de l'église, n°2-3(M) et parc (S)

Problématiques:

- Longueur démesurée de la ZHCR et continue au nord de la zone de parc

- La mise en œuvre de la ZACC au nord ne risque-t-elle pas de dévaloriser la zone de parc et le site classé?

Ressources :

- Richesse patrimoniale du monastère et de son parc.

11.2.8 Graux

Carte de Ferraris

Propriété de l'abbaye d'Aulne depuis 1276, sauf entre 1584 et 1611. Cette période a vu la construction des 3 grosses fermes dont la grande Cense, la ferme de la Thour et la ferme Del Bache.

Situation actuelle

Beau village groupé typique du Condroz, situé sur un plateau. Village-centre très homogène, piqué de fermes en bon état qui occupent la majeure partie de celui-ci.

Elles sont toutes reprises au patrimoine monumental de Belgique. Certaines routes sont encore pavées. La plupart des maisons ont été restaurées ou sont en cours de restauration.

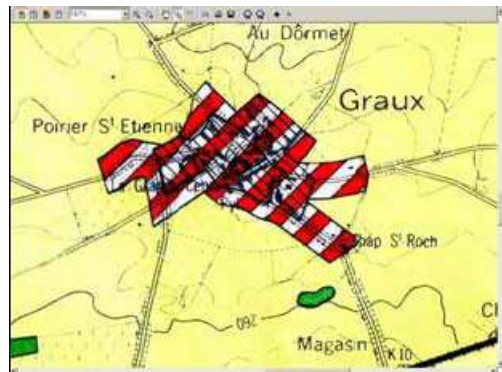
A l'encontre de la plupart des villages de l'entité, l'église gothique est entourée de son cimetière.

La belle perspective de l'ensemble des fermes et du village est fortement diminuée par la présence de bâtiments agricoles plus récents.

Les voûtes en briques du logis et des dépendances de la ferme de la Thour sont typiques de l'Entre-Sambre et Meuse; on y retrouve des granges en long.

Plan de secteur

Défini au plan comme zone d'habitat à caractère rural, tout le village, à l'exception d'une bande périphérique, est inscrit en ZICHE.



Patrimoine

Repris à l'inventaire du patrimoine monumental de la Belgique comme méritant classement :

- Ferme Frennet, n°8, rue de Mettet

Ressources :

- Le village en lui-même est une richesse patrimoniale spécifique, partiellement altérée par le positionnement inadéquat de bâtiments agricoles plus récents.
- La motivation des habitants à valoriser leur patrimoine par l'entretien et la restauration des bâtiments résidentiels et agricoles.

11.2.9 Mettet

Situation actuelle

Entre le village et la ville, Mettet cherche ses marques.

La grand place aménagée, digne d'un centre urbain tout en maintenant des zones conviviales et rurales, sert d'espace tampon entre le centre ancien installé dans la vallée, qui réunit un patrimoine privé et monumental d'exception (presbytère, cimetière, fontaine) et la partie plus urbaine implantée le long de la N98.

Le noyau primitif s'achève en une perspective impressionnante sur le cimetière qui surplombe majestueusement la vallée. La rue située au-dessus du cimetière offre de beaux points de vue sur l'entité.

Mettet se partage en zones séquentielles localisées dans l'espace et dans le temps, les plus récentes étant établies sur ses versants.

Mettet s'étend vers le nord presque sans discontinuer jusque Scry sans que l'on ne perçoive la transition, si ce n'est une qualité architecturale et paysagère accrue (chapelle Ste-Barbe, château au cœur d'un parc accessible par une drève).

La coupure brève s'effectue soudain, nette et franche par la N573.

La rue reine Elisabeth, située sur le plateau à l'est, se caractérise par ses maisons bourgeoises du début de siècle.

Le château St Jean (XIXe siècle), situé au cœur d'un grand parc ceint d'un haut mur de pierre, clôture le village au nord-ouest. Son environnement immédiat est dévalorisé par l'implantation d'habitations récentes, implantées sans respect du bâti existant et aux matériaux hétérogènes.

Plan de secteur

Mettet est très étendu du nord au sud, le long de la N98 qui relie Fosses la ville et Philippeville. La zone d'habitat se termine aux extrémités par une zone d'habitat à caractère rural (au sud, Rabooz et au nord, Scry).

Patrimoine

Monument (M) et/ou site (S) classés :

- Partie du château dit Château de Thozée, ayant appartenu à la famille de Félicien Rops (M)
 - Chapelle st Roch sise rue Albert ler (M +ZP)
 - Aqueduc romain, au lieu-dit « Bauselonne » (M) et alentours (S)
- Repris à l'inventaire du patrimoine monumental de la Belgique comme méritant classement:
- Agrandissement d'une baie au rez de chaussée, n° 5, rue du Cimetière
 - Scry, dans un parc bordé d'une drève, petit château classique en brique chaulée, rue Ste-Barbe, n° 7
 - Rabooz : potale classique en calcaire au carrefour de l'Estroit
 - Potale classique en pierre bleue, route d'Oret
 - Maison, rue Rabooz, n° 39

A noter :

Présence intéressante d'éléments contemporains

- Ecole de Pontauray
- Bâtiments de la société des eaux de la Molignée + château d'eau (vers Pontauray en venant de Scry)

Problématiques:

- Utilisation de la brique de teinte rouge ou panachée inadaptée dans un environnement calcaire.
- Place de Mettet aménagée de manière urbaine, à ne pas reproduire au niveau d'espaces plus ruraux.

Ressources :

- Qualités patrimoniales et urbanistiques de certaines zones (noyau ancien, rue du cimetière, Scry, Rabooz,...) et du petit patrimoine (chapelles, potales et fontaines).
- Aménagement correct de la place (mobilier public y compris), mais utilisation de pavés de teinte inadaptée

11.2.10 Biesme

Carte de Ferraris

Biesme se partage en 2 zones distinctes :

- A l'ouest, la vallée creusée par la Biesme
- A l'est, occupation du haut de versant

Situation actuelle

Biesme se compose de plusieurs hameaux et est configuré en plusieurs zones et séquences d'intensités différentes.

Zone de transition tant au point de vue relief qu'au niveau des provinces (du Hainaut et de Namur), le village et ses hameaux s'étendent du nord au sud, dans une zone de dépression, en bordure d'une crête boisée.

On accède à Biesme par le haut de versant sur la N573 qui relie Gougnies (Hainaut) à Mettet. A partir de la route principale, le noyau primitif implanté dans le creux de la vallée de la Biesme, affluent de la Sambre, se dévoile par paliers successifs et par séquences au détour de ruelles sinueuses et pentues.

La place de l'église St Martin, accrochée sur l'assise rocheuse du haut du village, offre un superbe point de vue sur le village.

Le ruisseau avec son environnement, est mis en valeur par un parcours promenade qui le longe et par les parties boisées qui le bordent.

Aux confins du village une belle ferme referme le paysage, tout en laissant deviner l'accès aux champs.

Plan de secteur

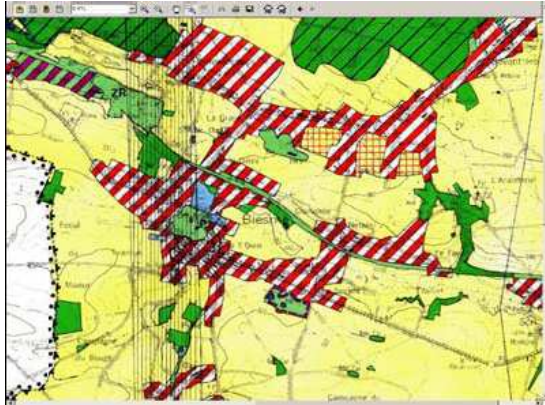
Habitat à caractère rural parsemé de zones vertes. Une ZICHE se dégage autour et à partir du noyau primitif. Elle déborde à l'est de l'autre côté de la rue principale.

Une zone de parc y est accolée au nord-ouest.

Une zone d'habitat à caractère rural distincte au nord s'étend de Noéchamp, avec les étangs du moulin Botte (Biesme) à « Devant les bois », au creux de la dépression du « Nefzée ».

Cette zone se termine, côté sud, par une ZAD.

Plus on s'éloigne de Biesme et plus on se rapproche de Pontaury, plus l'habitat perd de son caractère et de sa cohérence : il se banalise le long des artères principales.



Patrimoine

Monument (M) et/ou site (S) classés :

- L'église Saint-Martin (M)
- La chapelle St Sébastien, Ste Marie et St Roch (hameau de Nefzée) (M)

Repris à l'inventaire du patrimoine monumental de la Belgique comme méritant classement :

- Maison néo-classique, n° 1 rue d'Alvaux (hameau de Alvaux)

A noter :

Présence intéressante d'éléments contemporains

- La zone de Noéchamp autour du Moulin Botte (desservi par la Biesme) accueille, parfois avec bonheur, des interventions isolées contemporaines qui se mêlent aux habitations traditionnelles existantes.
- Ferme en ordre dispersé, établie de part et d'autre de la route, transformée en menuiserie
- Dans le noyau primitif, on peut remarquer quelques interventions contemporaines qui n'altèrent en rien l'environnement et qui s'intègrent au tissu ancien (par exemple, rue du Centre, une maison s'inscrit dans une ancienne muraille)
- Le long de la rue principale, restauration d'une façade de magasin (fleuriste)

Problématiques:

- ZACC à Pontaury.
- La route régionale (à grand trafic) qui traverse Biesme ne comporte pas d'aménagement de sécurité routière.

Ressources :

- Qualités patrimoniales, urbanistiques et paysagères de certaines zones (noyau ancien, rue Noéchamp, moulin Botte,...).

11.2.11 Saint-Gérard

Situation actuelle

La route qui conduit à St-Gérard opère une véritable percée au travers d'un massif boisé.

St Gérard est situé sur un plateau, le village s'étend et redescend de part et d'autre de la N 951 vers la vallée du Burnot (affluent de la Meuse)

- La partie exposée au sud est occupée par l'abbaye de Brogne, ainsi que par plusieurs grosses fermes situées Chemin des Fermes.
- La Grand-rue offre une longue vue séquentielle sur des maisons mitoyennes du XVIIIe siècle (en grès pour la plupart ou chaulées) mais dont l'aspect actuel date du XIXe siècle. Elles s'implantent harmonieusement de part et d'autre d'une rue pavée.
- Reliée à la grand place, l'église paroissiale domine un vallon au nord. Au NO de l'église, le presbytère, importante construction en grès du XVIIe siècle, a été érigé sur 3 niveaux pour compenser la très forte dénivellation de terrain.

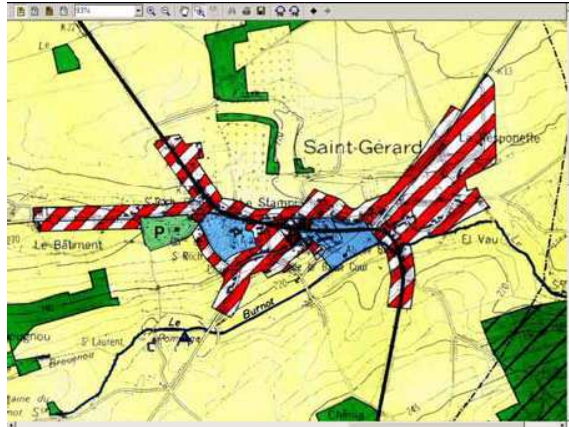
Une passerelle qui enjambe la voirie établit la liaison avec son jardin. Dans ce creux de vallée, une végétation abondante qui habille les hauts murs et les constructions où le grès domine, offre un attrait supplémentaire.

Plan de secteur

St Gérard se partage en deux zones d'habitat rural, de part et d'autre de la N951 et s'étend en deux bras dont un vers l'ouest et un plus important vers le nord-est.

Le noyau ancien qui comprend l'abbaye, l'église et la place sont inscrits en ZICHE.

Cette zone chevauche partiellement une zone d'équipements communautaires et de service public.



Patrimoine

Monument (M) et/ou site (S) classés :

- Bâtiments (M) de l'abbaye de Brogne.
- Chapelle St Roch (M), rue St Roch

Repris à l'inventaire du patrimoine monumental de la Belgique comme méritant classement:

- Église paroissiale St-Pierre
- Presbytère, 2 Grand Place
- Maison de grès, toute blanche, de la 2ème moitié du XVIIIe siècle, rue de la Tannerie

A noter :

Présence d'éléments contemporains

- Un haut bâtiment contemporain, bardé de bois (rue de Montigny)

Problématique:

- Liaison routière entre les deux parties situées de part et d'autre de la N951.

Ressources :

- Qualités patrimoniales, urbanistiques et paysagères de l'entièreté du noyau ancien situé de part et d'autre de la N951 et de certaines zones, dont la branche qui remonte vers le nord-ouest et qui comprend quelques éléments contemporains de qualité, bien intégrés à un bâti traditionnel.
- Habitat de caractère.
- Motivation des habitants à valoriser leur patrimoine par l'entretien et la restauration des bâtiments résidentiels
- Points de vue remarquables, tant vers la vallée au sud, que sur les cultures au nord.

11.3 Annexe 3 - Liste des arbres et haies remarquables

ARBRES ET HAIES REMARQUABLES DE WALLONIE

le 24/12/2007 14:11:08 Page 1/10

N° INS : 92087 N° du site : 1	Localité : 5640 BIESME	Commune : METTET	Cantonnement : PHILIPPEVILLE	Direction : NAMUR	Domaine : Public	
Province : NAMUR	Propriétaire : COMMUNE	Adresse : RUE DE LA COLOINOISE	Situat. Réf. : G V	Officialisation : O.,30/01/98		
N° AH Latin	Nom français	Sanit	Circ	H	AnObs	Intérêt
1 A	Tilia cordata Tilleul à petites feuilles	6	383	22	1994	P F
Commentaire : Chapelle Saint-Roch (1636) ; 4 sujets (379-369-350 cm)						
N° INS : 92087 N° du site : 2	Localité : 5640 METTET	Commune : METTET	Cantonnement : PHILIPPEVILLE	Direction : NAMUR	Domaine : Public	
Province : NAMUR	Propriétaire : COMMUNE	Adresse : PLACE JOSEPH MEUNIER	Situat. Réf. : I U	Officialisation : O.,30/01/98		
N° AH Latin	Nom français	Sanit	Circ	H	AnObs	Intérêt
1 A	Ulmus glabra 'Exoniensis' Orme d'Exeter	6	338	23	1994	T D
2 A	Tilia platyphyllos 'Lachista' Tilleul à grandes feuilles à feuilles lacinées	6	141	14	1994	D
3 A	Aesculus x carnea Marronnier à fleurs rouges	6	294	19	1994	P
Commentaire : Square de la Maison communale						
N° INS : 92087 N° du site : 3	Localité : 5640 METTET	Commune : METTET	Cantonnement : PHILIPPEVILLE	Direction : NAMUR	Domaine : Privé	
Province : NAMUR	Propriétaire :	Adresse : RUE DU CIMETIERE, 8	Situat. Réf. : I U	Officialisation : O.,30/01/98		
N° AH Latin	Nom français	Sanit	Circ	H	AnObs	Intérêt
1 A	Tilia tomentosa Tilleul argente	6	350	26	1994	P
Commentaire : Eglise Saint-Jean Baptiste (à droite de l').						
N° INS : 92087 N° du site : 4	Localité : 5640 METTET	Commune : METTET	Cantonnement : PHILIPPEVILLE	Direction : NAMUR	Domaine : Public	
Province : NAMUR	Propriétaire : COMMUNE	Adresse : RUE ARDIMONT	Situat. Réf. : I V	Officialisation : O.,30/01/98		
N° AH Latin	Nom français	Sanit	Circ	H	AnObs	Intérêt
1 A	Tilia cordata Tilleul à petites feuilles	6	323	16	1994	P R
Commentaire : Arbre Saint-Joseph ; légèrement dépérissant.						
N° INS : 92087 N° du site : 5	Localité : 5640 METTET	Commune : METTET	Cantonnement : PHILIPPEVILLE	Direction : NAMUR	Domaine : Privé	
Province : NAMUR	Propriétaire :	Adresse : RUE DE FLORENNES, 10	Situat. Réf. : I V	Officialisation : O.,30/01/98		
N° AH Latin	Nom français	Sanit	Circ	H	AnObs	Intérêt
1 A	Aesculus hippocastanum Marronnier d'Inde	6	350	25	1994	P
Commentaire : Square de la Maison communale						
N° INS : 92087 N° du site : 6	Localité : 5641 FURNAUX	Commune : METTET	Cantonnement : PHILIPPEVILLE	Direction : NAMUR	Domaine : Public	
Province : NAMUR	Propriétaire :	Adresse : RUE DU GROS TILLEUL	Situat. Réf. : I F A P	Officialisation : O.,30/01/98		
N° AH Latin	Nom français	Sanit	Circ	H	AnObs	Intérêt
1 A	Tilia platyphyllos Tilleul à grandes feuilles	2	710	20	1994	T F R
Commentaire : Sabot de Saint-Nicolas ; "Le Gros Tilleul". Evolution : 1968-?-2002-?						
N° INS : 92087 N° du site : 7	Localité : 5644 ERMETON-SUR-BIERT	Commune : METTET	Cantonnement : PHILIPPEVILLE	Direction : NAMUR	Domaine : Privé	
Province : NAMUR	Propriétaire : PRIEURE NOTRE-DAME	Adresse : RUE DU MONASTERE, 1	Situat. Réf. : I P	Officialisation : O.,30/01/98		
N° AH Latin	Nom français	Sanit	Circ	H	AnObs	Intérêt
1 A	Fagus sylvatica purpurea Hêtre pourpre	6	405	25	1994	T P
Commentaire : Monastère des Bénédictines.						

le 24/12/2007 14:11:08 Page 2/10

ARBRES ET HAIES REMARQUABLES DE WALLONIE



N° INS : 92087 N° du site : 7 Localité : 5644 ERMETON-SUR-BIERT Commune : METTET Cantonnement : PHILIPPEVILLE Direction : NAMUR
 Province : NAMUR Propriétaire : PRIEURÉ NOTRE-DAME Adresse : RUE DU MONASTÈRE, 1 Domaine : Privé

N° A/H Latin	Nom français	Sanit	Circ	H	AnObs	Intérêt	Situat.	Ref.	Officialisation
2 A <i>Picea abies</i>	Épicéa commun	6	372	38	1994	T,P	I	P	O..30/01/98
Commentaire : Monastère des Bénédictines.									
3 A <i>Carpinus betulus</i>	Charme commun	6	202	20	1994	P	I	P	O..30/01/98
Commentaire : Monastère des Bénédictines.									
4 A <i>Tilia platyphyllos</i>	Tilleul à grandes feuilles	6	325	28	1994	T,P	I	P	O..30/01/98
Commentaire : Monastère des Bénédictines.									
5 A <i>Fraxinus excelsior</i>	Frêne commun	6	363	26	1994	T,P	I	P	O..30/01/98
Commentaire : Monastère des Bénédictines.									

N° INS : 92087 N° du site : 8 Localité : 5644 ERMETON-SUR-BIERT Commune : METTET Cantonnement : PHILIPPEVILLE Direction : NAMUR
 Province : NAMUR Propriétaire : Adresse : RUE DU MONASTÈRE Domaine : Privé

N° A/H Latin	Nom français	Sanit	Circ	H	AnObs	Intérêt	Situat.	Ref.	Officialisation
1 A <i>Tilia cordata</i>	Tilleul à petites feuilles	6	354	25	1994	P	I	V	O..30/01/98
Commentaire : En prairie.									

N° INS : 92087 N° du site : 9 Localité : 5644 ERMETON-SUR-BIERT Commune : METTET Cantonnement : PHILIPPEVILLE Direction : NAMUR
 Province : NAMUR Propriétaire : Adresse : CHEMIN DES DILIGENCES Domaine : Privé

N° A/H Latin	Nom français	Sanit	Circ	H	AnObs	Intérêt	Situat.	Ref.	Officialisation
1 A <i>Fagus sylvatica</i>	Hêtre commun	6	253	29	1994	P	A	V M	O..30/01/98
Commentaire : Dève de 183 sujets ; circ. moyenn.									

N° INS : 92087 N° du site : 10 Localité : 5644 ERMETON-SUR-BIERT Commune : METTET Cantonnement : PHILIPPEVILLE Direction : NAMUR
 Province : NAMUR Propriétaire : DESCHAMPS Adresse : RUE D'ANTHÉE, 18 Domaine : Privé

N° A/H Latin	Nom français	Sanit	Circ	H	AnObs	Intérêt	Situat.	Ref.	Officialisation
1 A <i>Carpinus betulus</i>	Charme commun	7	200	20	1994	P	I	P P	O..30/01/98
Commentaire : Château d'Ermeton ; le long de l'isole.									
2 A <i>Cedrus atlantica 'Glauca'</i>	Cèdre bleu de l'Atlas	6	198	21	1994	P	I	P P	O..30/01/98
Commentaire : Château d'Ermeton.									
3 A <i>Abies nordmanniana</i>	Sapin du Caucase	6	201	26	1994	D,P	I	P P	O..30/01/98
Commentaire : Château d'Ermeton.									
4 A <i>Fagus sylvatica 'Atropunctata'</i>	Hêtre pourpre	6	425	21	1994	T,P	I	P P	O..30/01/98
Commentaire : Château d'Ermeton.									
5 A <i>Taxodium distichum</i>	Cyprès chauve	6	262	25	1994	D,P	I	P	O..30/01/98
Commentaire : Château d'Ermeton.									

N° INS : 92087 N° du site : 11 Localité : 5644 ERMETON-SUR-BIERT Commune : METTET Cantonnement : PHILIPPEVILLE Direction : NAMUR
 Province : NAMUR Propriétaire : Adresse : RUE DE FALAEN, 1 Domaine : Privé

N° A/H Latin	Nom français	Sanit	Circ	H	AnObs	Intérêt	Situat.	Ref.	Officialisation
1 A <i>Juglans regia</i>	Noyer commun	6	232	20	1994	T	I	V P	O..30/01/98



ARBRES ET HAIES REMARQUABLES DE WALLONIE

le 24/12/2007 14:11:08 Page 3/10

N° INS : 92087 N° du site : 12 Localité : 5640 SAINT-GERARD Cantonnement : PHILIPPEVILLE Direction : NAMUR
 Province : NAMUR Propriétaire : PIRMEZ Adresse : RUE DU PARC, 6 Domaine : Privé

N° A/H	Latin	Nom français	Sanit	Circ	H	AnObs	Intérêt	Situat.	Ref.	Officialisation
1	A	Aesculus x carnea Commentaire : Château Saint-Roch.	6	252	13	1994	P	I	P	O..30/01/98
2	A	Quercus rubra Commentaire : Château Saint-Roch ; 2 sujets.	6	280	25	1994	P	G	P	O..30/01/98
3	A	Juglans nigra Commentaire : Château Saint-Roch ; bordure de massif.	6	190	25	1994	P	I	P	O..30/01/98
4	A	Tilia tomentosa Commentaire : Château Saint-Roch.	6	330	28	1994	P	I	P	O..30/01/98
5	A	Fagus sylvatica Commentaire : Château Saint-Roch.	6	350	35	1994	T,P	I	P	O..30/01/98
6	A	Acer saccharinum Commentaire : Château Saint-Roch ; en bordure de massif.	6	290	31	1994	P	I	P	O..30/01/98
7	A	Pinus strobus Commentaire : Château Saint-Roch ; un peu dépérissant.	6	206	26	1994	P	I	P	O..30/01/98
8	A	Cryptomeria japonica Commentaire : Château Saint-Roch (à droite du).	6	120	18	1994	D,P	I	P	O..30/01/98
9	A	Cedrus atlantica 'Glauc'	6	271	21	1994	P	A	P	O..30/01/98
10	A	Juglans regia 'Lacinate'	6	92	11	1994	D	I	P	O..30/01/98
11	A	Sequoiadendron giganteum Commentaire : Château Saint-Roch ; tronc court.	6	460	20	1994	P	I	P	O..30/01/98

N° INS : 92087 N° du site : 13 Localité : 5640 SAINT-GERARD Cantonnement : PHILIPPEVILLE Direction : NAMUR
 Province : NAMUR Propriétaire : PRIEURÉ NOTRE-DAME DE GRÂCE Adresse : RUE STAMPIA, 16-17 Domaine : Privé

N° A/H	Latin	Nom français	Sanit	Circ	H	AnObs	Intérêt	Situat.	Ref.	Officialisation
1	A	Sequoiadendron giganteum	6	250	41	1994	D,P	I	P	O..30/01/98
2	A	Tilia tomentosa	6	356	26	1994	T,P	I	P	O..30/01/98
3	A	Tilia platyphyllos	6	360	26	1994	T,P	I	P	O..30/01/98
4	A	Fagus sylvatica 'Pendula'	6	260	16	1994	P	I	P	O..30/01/98

N° INS : 92087 N° du site : 14 Localité : 5640 SAINT-GERARD Cantonnement : PHILIPPEVILLE Direction : NAMUR
 Province : NAMUR Propriétaire : THOMAS Adresse : RUE DU CHATEAU - BOSSIERE Domaine : Privé

N° A/H	Latin	Nom français	Sanit	Circ	H	AnObs	Intérêt	Situat.	Ref.	Officialisation
1	A	Aesculus hippocastanum	6	317	27	1994	T,P	I	P	O..30/01/98
2	A	Aesculus hippocastanum Commentaire : Château de la Bossière ; légèrement abîmé (une branche).	6	254	23	1994	P	I	P	O..30/01/98
3	A	Fagus sylvatica Commentaire : Château de la Bossière.	6	398	26	1994	P	I	P	O..30/01/98
4	A	Fagus sylvatica purpurea Commentaire : Château de la Bossière.	6	210	25	1994	P	I	P	O..30/01/98
5	A	Fagus sylvatica purpurea Commentaire : Château de la Bossière ; mesure estimée.	6	220	26	1994	P	I	P	O..30/01/98

ARBRES ET HAIES REMARQUABLES DE WALLONIE

le 24/12/2007 14:11:06 Page 4/10

Région wallonne

N° INS : 92087 N° du site : 15 Localité : 5640 SAINT-GERARD Commune : METTET Cantonnement : PHILIPPEVILLE Direction : NAMUR
 Province : NAMUR Propriétaire : COMMUNE Adresse : RUE DES ECOLES, 12 - BOSSIÈRE Domaine : Public

N° A/H Latin Norm français Situat. Réf. Officialisation
 1 A Tilia x europaea Tilleul de Hollande I U O..30/01/98
 Commentaire : Ecole communale.

N° INS : 92087 N° du site : 16 Localité : 5640 METTET Commune : METTET Cantonnement : PHILIPPEVILLE Direction : NAMUR
 Province : NAMUR Propriétaire : ROPS Adresse : RUE DE THOZEE, 12 - PONTAURY Domaine : Privé

N° A/H Latin Norm français Situat. Réf. Officialisation
 1 A Thuja plicata Thuya géant I P P,M O..30/01/98
 Commentaire : Château de Thozée ; mesuré à la base.
 2 A Fagus sylvatica Hêtre commun I P M O..30/01/98
 Commentaire : Château de Thozée.
 3 A Aesculus hippocastanum Marronnier d'Inde G P M O..30/01/98
 Commentaire : Château de Thozée ; 2 sujets.
 4 A Pinus strobus Pin Weymouth I P M O..30/01/98
 Commentaire : Château de Thozée ; abattu en 2003 (foudroyé).
 5 A Aesculus hippocastanum Marronnier d'Inde A A M O..30/01/98
 Evolution : 1994-4-350-27
 Commentaire : Château de Thozée (devant le) ; drève de 23 sujets ; circ. moyenne.
 6 A Tilia x europaea Tilleul de Hollande A A M O..30/01/98
 Commentaire : Château de Thozée ; drève d'environ 60 sujets (dont 26 côté droit) ; circ. moyenne = 172 cm.

N° INS : 92087 N° du site : 17 Localité : 5640 METTET Commune : METTET Cantonnement : PHILIPPEVILLE Direction : NAMUR
 Province : NAMUR Propriétaire : Adresse : RUE DE THOZEE - PONTAURY Domaine : Privé

N° A/H Latin Norm français Situat. Réf. Officialisation
 1 A Tilia cordata Tilleul à petites feuilles I V O..30/01/98
 Commentaire : Chapelle Notre-Dame de Hal.

N° INS : 92087 N° du site : 18 Localité : 5640 METTET Commune : METTET Cantonnement : PHILIPPEVILLE Direction : NAMUR
 Province : NAMUR Propriétaire : Adresse : RUE DE LA JEUNESSE - PONTAURY Domaine : Privé

N° A/H Latin Norm français Situat. Réf. Officialisation
 1 A Quercus robur Chêne pédonculé I V O..30/01/98
 Commentaire : Dans une rue parallèle ; face au n° 53 ; 3 troncs ; mesure estimée.

N° INS : 92087 N° du site : 19 Localité : 5640 SAINT-GERARD Commune : METTET Cantonnement : PHILIPPEVILLE Direction : NAMUR
 Province : NAMUR Propriétaire : COMMUNE Adresse : RUE DE LA CHAPELLE Domaine : Public

N° A/H Latin Norm français Situat. Réf. Officialisation
 1 A Tilia platyphyllos Tilleul à grandes feuilles G U M O..30/01/98
 Commentaire : Chapelle Saint-Roch ; 6 sujets (+ 843/230/234/201/195 cm) ; creux au pied.

N° INS : 92087 N° du site : 20 Localité : 5640 SAINT-GERARD Commune : METTET Cantonnement : PHILIPPEVILLE Direction : NAMUR
 Province : NAMUR Propriétaire : COMMUNE Adresse : PLACE DE BROGNE Domaine : Public

N° A/H Latin Norm français Situat. Réf. Officialisation
 1 A Tilia x europaea Tilleul de Hollande I V O..30/01/98
 Commentaire : Arbre du Centenaire ; en face du n° 75 ; taillé doux et caté en 2001 par PPPW.



ARBRES ET HAIES REMARQUABLES DE WALLONIE

le 24/12/2007 14:11:08 Page 5/10

ECHOLOGIQUES
 N° INS : 92087 N° du site : 21 Localité : 5640 SAINT-GERARD Commune : METTET Cantonnement : PHILIPPEVILLE Direction : NAMUR
 Province : NAMUR Propriétaire : HENRION Adresse : GRAND RUE, 29 Domaine : Privé

N° A/H Latin : Sequoiadendron giganteum
 Nom français : Sequoia géant
 Sanit 6 Circ 41 H 1989 D P AnObs Intérêt I U Situât. Réf. O..30/01/98
 Officialisation O..30/01/98
 Commentaire : A côté de la poste, planté en 1900.
 Evolution : 1989-6-451-7;1994-6-465-41

N° INS : 92087 N° du site : 22 Localité : 5640 SAINT-GERARD Commune : METTET Cantonnement : PHILIPPEVILLE Direction : NAMUR
 Province : NAMUR Propriétaire : COMMUNE Adresse : RUE DU STAMPIA Domaine : Public

N° A/H Latin : Acer platanoides
 Nom français : Erable plane
 Sanit 6 Circ 28 H 1994 P AnObs Intérêt I P Situât. Réf. O..30/01/98
 Officialisation O..30/01/98
 1 A Acer platanoides
 2 A Tilia tomentosa
 3 A Acer pseudoplatanus 'Atropurpureum'
 4 A Aesculus hippocastanum
 Tilleul argentin
 Erable sycamore à feuilles pourprés
 Marronnier d'Inde

N° INS : 92087 N° du site : 23 Localité : 5641 FURNAUX Commune : METTET Cantonnement : PHILIPPEVILLE Direction : NAMUR
 Province : NAMUR Propriétaire : COMMUNE Adresse : PLACE COMMUNALE Domaine : Public

N° A/H Latin : Tilia x europaea
 Nom français : Tilleul de Hollande
 Sanit 6 Circ 19 H 1994 H P AnObs Intérêt I U Situât. Réf. O..30/01/98
 Officialisation O..30/01/98
 Commentaire : Placé au tronc

N° INS : 92087 N° du site : 24 Localité : 5640 METTET Commune : METTET Cantonnement : PHILIPPEVILLE Direction : NAMUR
 Province : NAMUR Propriétaire : COMMUNE Adresse : RUE ALBERT PREMIER Domaine : Public

N° A/H Latin : Tilia platyphyllos
 Nom français : Tilleul à grandes feuilles
 Sanit 5 Circ 8 H 1994 P F AnObs Intérêt G V Situât. Réf. O..30/01/98
 Officialisation O..30/01/98
 Commentaire : Chapelle Saint-Roch ; 6 sujets (+ 287754021/21/209 cm)

N° INS : 92087 N° du site : 25 Localité : 5640 BIESME Commune : METTET Cantonnement : PHILIPPEVILLE Direction : NAMUR
 Province : NAMUR Propriétaire : BREMER Adresse : ROUTE DE GOUGNIES, 35 Domaine : Privé

N° A/H Latin : Sequoiadendron giganteum
 Nom français : Sequoia géant
 Sanit 6 Circ 30 H 1994 P AnObs Intérêt I P Situât. Réf. O..30/01/98
 Officialisation O..30/01/98
 1 A Sequoiadendron giganteum
 2 A Sequoiadendron giganteum
 3 A Aesculus hippocastanum
 Sequoia géant
 Marronnier d'Inde

N° INS : 92087 N° du site : 26 Localité : 5640 BIESME Commune : METTET Cantonnement : PHILIPPEVILLE Direction : NAMUR
 Province : NAMUR Propriétaire : Adresse : ROUTE DE GOUGNIES Domaine : Privé

N° A/H Latin : Tilia x europaea
 Nom français : Tilleul de Hollande
 Sanit 6 Circ 27 H 1994 P AnObs Intérêt G P Situât. Réf. O..30/01/98
 Officialisation O..30/01/98
 Commentaire : 2 sujets (+ 287 cm)

N° INS : 92087 N° du site : 27 Localité : 5640 BIESME Commune : METTET Cantonnement : PHILIPPEVILLE Direction : NAMUR
 Province : NAMUR Propriétaire : COMMUNE Adresse : RUE DE LA TOURETTE, 1 Domaine : Public

N° A/H Latin : Fraxinus excelsior
 Nom français : Frêne commun
 Sanit 6 Circ 27 H 1994 P AnObs Intérêt I P Situât. Réf. O..30/01/98
 Officialisation O..30/01/98
 Commentaire : Complexe sportif "La Tourette".

le 24/12/2007 14:11:08 Page 6/10

ARBRES ET HAIES REMARQUABLES DE WALLONIE



REGION WALLONNE

N° INS : 92087 N° du site : 27	Localité : 5640 BIESME	Commune : METTET	Cantonnement : PHILIPPEVILLE	Direction : NAMUR	Domaine : Public				
Province : NAMUR	Propriétaire : COMMUNE	Adresse : RUE DE LA TOURETTE, 1							
N° A/H Latin	Nom français	Sanit	Circ	H	AnObs	Intérêt	Situat.	Ref.	Officialisation
2	A Fagus sylvatica purpurea	6	419	25	1994	P	I	P	O,30/01/98
	Commentaire : Complexe sportif "La Tourante"								
N° INS : 92087 N° du site : 28	Localité : 5640 BIESME	Commune : METTET	Cantonnement : PHILIPPEVILLE	Direction : NAMUR	Domaine : Public				
Province : NAMUR	Propriétaire :	Adresse : RUE ROSIMBOIS							
N° A/H Latin	Nom français	Sanit	Circ	H	AnObs	Intérêt	Situat.	Ref.	Officialisation
1	A Quercus robur	6	270	23	1994	P,R	I	V	O,30/01/98
	Commentaire : Au croisement avec la rue Belle-Vue.								
N° INS : 92087 N° du site : 29	Localité : 5640 METTET	Commune : METTET	Cantonnement : PHILIPPEVILLE	Direction : NAMUR	Domaine : Privé				
Province : NAMUR	Propriétaire :	Adresse : RUE DE DEVANT-LES-BOIS - DEVANT-LES-BOIS							
N° A/H Latin	Nom français	Sanit	Circ	H	AnObs	Intérêt	Situat.	Ref.	Officialisation
1	A Tilia x europaea	6	185	18	1994	F	I	V	O,30/01/98
	Commentaire : Chapelle Saint-Roch ; mesure estimée.								
N° INS : 92087 N° du site : 30	Localité : 5640 METTET	Commune : METTET	Cantonnement : PHILIPPEVILLE	Direction : NAMUR	Domaine : Public				
Province : NAMUR	Propriétaire : COMMUNE ?	Adresse : RUE DE LA ROUGE-CROIX - lieu-dit "LE GRAND HAMEAU"							
N° A/H Latin	Nom français	Sanit	Circ	H	AnObs	Intérêt	Situat.	Ref.	Officialisation
1	A Quercus robur	5	423	17	1994	R,T	I	V	O,30/01/98
	Commentaire : Près du chemin de Pontauray								
	Evolution : 1910-6-315-?								
N° INS : 92087 N° du site : 31	Localité : 5640 METTET	Commune : METTET	Cantonnement : PHILIPPEVILLE	Direction : NAMUR	Domaine : Public				
Province : NAMUR	Propriétaire : COMMUNE	Adresse : RUE DE PONTAURY - PONTAURY							
N° A/H Latin	Nom français	Sanit	Circ	H	AnObs	Intérêt	Situat.	Ref.	Officialisation
1	A Tilia x europaea	6	140	17	1994	P,F	A	V	O,30/01/98
	Commentaire : Eglise Saint-Jean-Baptiste ; 6 sujets (+ 140/121/110/107/100 cm).								
N° INS : 92087 N° du site : 32	Localité : 5640 METTET	Commune : METTET	Cantonnement : PHILIPPEVILLE	Direction : NAMUR	Domaine : Privé				
Province : NAMUR	Propriétaire :	Adresse : RUE DE THOZEE, 8 - PONTAURY							
N° A/H Latin	Nom français	Sanit	Circ	H	AnObs	Intérêt	Situat.	Ref.	Officialisation
1	A Pseudotsuga menziesii	6	115	13	1994	R,F	I	V	O,30/01/98
	Commentaire : Chapelle ; mesure estimée.								
N° INS : 92087 N° du site : 33	Localité : 5640 METTET	Commune : METTET	Cantonnement : PHILIPPEVILLE	Direction : NAMUR	Domaine : Public				
Province : NAMUR	Propriétaire : COMMUNE	Adresse : RUE ALBERT PREMIER							
N° A/H Latin	Nom français	Sanit	Circ	H	AnObs	Intérêt	Situat.	Ref.	Officialisation
1	A Tilia cordata	6	350	26	1994	P,F	G	V	O,30/01/98
	Commentaire : Chapelle Notre-Dame de Lourdes ; 3 sujets (+ 216/171 cm) ; + 1 tilleul de Hollande (240 cm x 26 cm) ; mesure estimée ; à élaguer et émonder.								



ARBRES ET HAIES REMARQUABLES DE WALLONIE

le 24/12/2007 14:11:08 Page 7/10

N° INS : 92087 N° du site : 34	Localité : 5640 METTET	Commune : METTET	Cantonnement : PHILIPPEVILLE	Direction : NAMUR	Domaine : Public						
Province : NAMUR		Propriétaire : COMMUNE?		Adresse : RUE DE SAINT-DONAT							
N° A/H Latin	Nom français	Sanit	Circ	H	AnObs	Intérêt	Situat.	Ref.	Officialisation		
1 A	Tilia tomentosa		6	144	11	1994	R	I	V	O..30/01/98	
<i>Commentaire : Au croisement avec la rue Hémmevauche ; sur le circuit automobile.</i>											
N° INS : 92087 N° du site : 35	Localité : 5640 BIESMEREE	Commune : METTET	Cantonnement : PHILIPPEVILLE	Direction : NAMUR	Domaine : Public						
Province : NAMUR		Propriétaire : COMMUNE		Adresse : PLACE DES COMBATTANTS							
N° A/H Latin	Nom français	Sanit	Circ	H	AnObs	Intérêt	Situat.	Ref.	Officialisation		
1 A	Quercus robur		6	184	17	1994	H	I	U	O..30/01/98	
<i>Commentaire : Arbre du Centenaire ; légèrement dépréssant.</i>											
N° INS : 92087 N° du site : 36	Localité : 5646 STAVE	Commune : METTET	Cantonnement : PHILIPPEVILLE	Direction : NAMUR	Domaine : Privé						
Province : NAMUR		Propriétaire : VAN DELFT		Adresse : RUE DE L'EGLISE							
N° A/H Latin	Nom français	Sanit	Circ	H	AnObs	Intérêt	Situat.	Ref.	Officialisation		
1 A	Fagus sylvatica		6	450	30	1994	P	I	P	O..30/01/99	
<i>Commentaire : Château du Franc Douaire (en ruine, brûlé en 1914) ; mesure estimée.</i>											
N° INS : 92087 N° du site : 37	Localité : 5646 STAVE	Commune : METTET	Cantonnement : PHILIPPEVILLE	Direction : NAMUR	Domaine : Public						
Province : NAMUR		Propriétaire : COMMUNE		Adresse : RUE DE BIESMEREE, 1							
N° A/H Latin	Nom français	Sanit	Circ	H	AnObs	Intérêt	Situat.	Ref.	Officialisation		
1 A	Tilia x europaea		6	219	16	1994	P	G	U	O..30/01/98	
<i>Commentaire : Ecole Cercle Saint-Gérard (dans la cour de) ; 3 sujets (+ 157/133 cm).</i>											
N° INS : 92087 N° du site : 38	Localité : 5640 METTET	Commune : METTET	Cantonnement : PHILIPPEVILLE	Direction : NAMUR	Domaine : Privé						
Province : NAMUR		Propriétaire : BOSSEAU		Adresse : RUE REINE ELISABETH							
N° A/H Latin	Nom français	Sanit	Circ	H	AnObs	Intérêt	Situat.	Ref.	Officialisation		
1 A	Fagus sylvatica		6	343	24	1994	P	A	V	O..30/01/98	
<i>Commentaire : 5 sujets (+ 339/276/275/220 cm).</i>											
N° INS : 92087 N° du site : 39	Localité : 5640 METTET	Commune : METTET	Cantonnement : PHILIPPEVILLE	Direction : NAMUR	Domaine : Privé						
Province : NAMUR		Propriétaire : HOMIE SAINT-JEAN		Adresse : RUE SAINT-JEAN							
N° A/H Latin	Nom français	Sanit	Circ	H	AnObs	Intérêt	Situat.	Ref.	Officialisation		
1 A	Robinia pseudacacia		2	435	10	1994	T	I	U	P	O..30/01/98
<i>Commentaire : Château Saint-Jean ; ravagé à 3 m ; rejette bien.</i>											
2 A	Tilia platyphyllos		6	291	29	1994	P	I	U	O..30/01/98	
<i>Commentaire : Château Saint-Jean.</i>											
N° INS : 92087 N° du site : 40	Localité : 5640 METTET	Commune : METTET	Cantonnement : PHILIPPEVILLE	Direction : NAMUR	Domaine : Public						
Province : NAMUR		Propriétaire :		Adresse : RUE SAINTE-BARBE							
N° A/H Latin	Nom français	Sanit	Circ	H	AnObs	Intérêt	Situat.	Ref.	Officialisation		
1 A	Aesculus hippocastanum		5	246	14	1994	P,F	G	U	O..30/01/98	
<i>Commentaire : Chapelle Sainte-Barbe ; 2 sujets (+ 232 cm).</i>											



ARBRES ET HAIES REMARQUABLES DE WALLONIE

le 24/12/2007 14:11:08 Page 8/10

SECON WALLONNE

N° INS : 92087 N° du site : 41 Localité : 5640 METTET Commune : METTET Cantonnement : PHILIPPEVILLE Direction : NAMUR
 Province : NAMUR Propriétaire : Adresse : RUE DU TRY JOLY Domaine : Privé

N° A/H Latin	Nom français	Sanit	Circ	H	AnObs	Intérêt	Situat.	Réf.	Officialisation
1 A <i>Fagus sylvatica</i>	Hêtre commun	6	231	26	1994	P	A	V	O.,30/01/98

Commentaire : Château de Scry ; drève de 37 sujets ; mesure du 1er à droite.

N° INS : 92087 N° du site : 42 Localité : 5640 SAINT-GERARD Commune : METTET Cantonnement : PHILIPPEVILLE Direction : NAMUR
 Province : NAMUR Propriétaire : COMMUNE Adresse : RUE DE LA TANNERIE Domaine : Public

N° A/H Latin	Nom français	Sanit	Circ	H	AnObs	Intérêt	Situat.	Réf.	Officialisation
1 H <i>Crataegus</i> sp.	Aubépine sp.	6	8	1994	P,H				O.,30/01/98

Commentaire : Chemins vicinaux n° 1 et 57 ; + chemin d'accès à l'Abbaye de Biogme.

N° INS : 92087 N° du site : 43 Localité : 5640 SAINT-GERARD Commune : METTET Cantonnement : PHILIPPEVILLE Direction : NAMUR
 Province : NAMUR Propriétaire : GRAWEZ Adresse : RUE DE MAREDSOUS, 6 Domaine : Privé

N° A/H Latin	Nom français	Sanit	Circ	H	AnObs	Intérêt	Situat.	Réf.	Officialisation
1 A <i>Fraxinus excelsior</i> 'Pendula'	Frêne pleureur	6	177	14	1994	T,P	I	U	O.,30/01/98

Commentaire : Au fond du potager.

N° INS : 92087 N° du site : 44 Localité : 5640 SAINT-GERARD Commune : METTET Cantonnement : PHILIPPEVILLE Direction : NAMUR
 Province : NAMUR Propriétaire : COMMUNE? Adresse : RUE DE MAREDSOUS - lieu-dit 'CHENIAT' Domaine : Public

N° A/H Latin	Nom français	Sanit	Circ	H	AnObs	Intérêt	Situat.	Réf.	Officialisation
1 A <i>Tilia platyphyllos</i>	Tilleul à grandes feuilles	6	305	23	1994	R,T,P	I	A	O.,30/01/98

Commentaire : Chemin vicinal.

N° INS : 92087 N° du site : 45 Localité : 5640 ORET Commune : METTET Cantonnement : PHILIPPEVILLE Direction : NAMUR
 Province : NAMUR Propriétaire : MASSET Adresse : RUE A L'EAU, 7 Domaine : Privé

N° A/H Latin	Nom français	Sanit	Circ	H	AnObs	Intérêt	Situat.	Réf.	Officialisation
1 A <i>Fagus sylvatica</i>	Hêtre commun	6	310	30	1994	P	I	P	O.,30/01/98
2 A <i>Tilia platyphyllos</i>	Tilleul à grandes feuilles	6	181	28	1994	P	A	P	O.,30/01/98
3 A <i>Fraxinus excelsior</i> 'Pendula'	Frêne pleureur	6	199	16	1994	P	I	P	O.,30/01/98
4 A <i>Juglans regia</i>	Noyer commun	6	247	22	1994	P	I	P	O.,30/01/98
5 A <i>Aesculus hippocastanum</i>	Marronnier d'Inde	6	264	26	1994	P	A	P	O.,30/01/98
6 A <i>Aesculus hippocastanum</i>	Marronnier d'Inde	5	343	24	1994	P	I	P	O.,30/01/98

Commentaire : Ancien couvert des sœurs françaises ; près du cimetière.

Commentaire : Ancien couvert des sœurs françaises.

Commentaire : Ancien couvert des sœurs françaises.

Commentaire : Ancien couvert des sœurs françaises ; 8 sujets.

Commentaire : Ancien couvert des sœurs françaises.

N° INS : 92087 N° du site : 46 Localité : 5640 ORET Commune : METTET Cantonnement : PHILIPPEVILLE Direction : NAMUR
 Province : NAMUR Propriétaire : COMMUNE Adresse : TIENNE DE BIESME Domaine : Public

N° A/H Latin	Nom français	Sanit	Circ	H	AnObs	Intérêt	Situat.	Réf.	Officialisation
1 A <i>Acer pseudoplatanus</i>	Erable sycamore	6	230	22	1994	F,R	G	V	O.,30/01/98

Commentaire : Chapelle Notre-Dame de Lourdes ; 2 sujets (+ 198 cm).



ARBRES ET HAIES REMARQUABLES DE WALLONIE

le 24/12/2007 14:11:08 Page 9/10

N° INS : 92087 N° du site : 47 Localité : 5640 BIESME Commune : METTET Cantonnement : PHILIPPEVILLE Direction : NAMUR
 Province : NAMUR Propriétaire : COMMUNE Adresse : RUE BASSE VILLE Domaine : Public

N° A/H Latin Nom français Sanit Circ H AnObs Intérêt Situat. Réf. Officialisation
 1 A Tilia x europaea Tilleul de Hollande 6 213 22 1994 P I P O.,30/01/98
 Commentaire : Parc de la Basse Ville.

N° INS : 92087 N° du site : 48 Localité : 5640 METTET Commune : METTET Cantonnement : PHILIPPEVILLE Direction : NAMUR
 Province : NAMUR Propriétaire : COMMUNE Adresse : PLACE DE SCRY Domaine : Public

N° A/H Latin Nom français Sanit Circ H AnObs Intérêt Situat. Réf. Officialisation
 1 A Robinia pseudacacia Robinier faux-acacia 6 180 13 1994 P I V O.,30/01/98
 2 A Tilia x europaea Tilleul de Hollande 6 163 19 1994 P A V O.,30/01/98
 Commentaire : Sont repris tous les arbres des deux alignements

N° INS : 92087 N° du site : 49 Localité : 5640 SAINT-GERARD Commune : METTET Cantonnement : PHILIPPEVILLE Direction : NAMUR
 Province : NAMUR Propriétaire : COMMUNE Adresse : RUE DE LA FONTAINE - MAISON-SAINT-GERARD Domaine : Public

N° A/H Latin Nom français Sanit Circ H AnObs Intérêt Situat. Réf. Officialisation
 1 A Prunus mahaleb Bois de Sainte-Lucie 6 188 15 1994 P,F I V O.,30/01/98
 Commentaire : Grotte Notre-Dame de Lourdes ; au croisement avec la rue de la fontaine.
 2 A Fraxinus excelsior Frêne commun 6 202 17 1994 P,F I V O.,30/01/98
 Commentaire : Grotte Notre-Dame de Lourdes ; au croisement avec la rue de la fontaine ; élanphantsms du pied.

N° INS : 92087 N° du site : 50 Localité : 5640 SAINT-GERARD Commune : METTET Cantonnement : PHILIPPEVILLE Direction : NAMUR
 Province : NAMUR Propriétaire : COMMUNE Adresse : RUE DE LA FONTAINE Domaine : Public

N° A/H Latin Nom français Sanit Circ H AnObs Intérêt Situat. Réf. Officialisation
 1 A Tilia x europaea Tilleul de Hollande 6 170 17 1994 P I V O.,30/01/98
 Commentaire : Au croisement avec la rue du Centenaire.

N° INS : 92087 N° du site : 51 Localité : 5640 SAINT-GERARD Commune : METTET Cantonnement : PHILIPPEVILLE Direction : NAMUR
 Province : NAMUR Propriétaire : FABRIQUE D'EGLISE Adresse : PLACE DE BROGNE, 3 Domaine : Public

N° A/H Latin Nom français Sanit Circ H AnObs Intérêt Situat. Réf. Officialisation
 1 A Fagus sylvatica Hêtre commun 6 210 26 1994 P,H I P O.,30/01/98
 Commentaire : Abbaye de Brogne ; près de l'entrée principale.

N° INS : 92087 N° du site : 52 Localité : 5640 BIESME Commune : METTET Cantonnement : PHILIPPEVILLE Direction : NAMUR
 Province : NAMUR Propriétaire : VAN DELFT Adresse : CHATEAU D'ORETMONT Domaine : Privé

N° A/H Latin Nom français Sanit Circ H AnObs Intérêt Situat. Réf. Officialisation
 1 A Fagus sylvatica Hêtre commun 6 384 30 1994 P I P O.,30/01/98
 Commentaire : Château ; troncs droit de 10 m.
 2 A Tilia cordata Tilleul à petites feuilles 6 339 28 1994 P I P O.,30/01/98
 Commentaire : Château.
 3 A Platanus x acerifolia Platane commun 6 402 33 1994 P I P O.,30/01/98
 Commentaire : Château.
 4 A Fraxinus excelsior Frêne commun 6 404 35 1994 P I P O.,30/01/98
 Commentaire : Château.
 Evolution : 1964-6-305-26



ARBRES ET HAIES REMARQUABLES DE WALLONIE

le 24/12/2007 14:11:08 Page 10/10

N° INS : 92087 N° du site : 52	Localité : BIESME	Commune : METTET	Cantonnement : PHILIPPEVILLE	Direction : NAMUR	Domaine : Privé				
Province : NAMUR	Propriétaire : VAN DELFT	Adresse : CHATEAU D'ORETMONT							
N° A/H Latin	Nom français	Sanit	Circ	H	AnObs	Intérêt	Situat.	Ref.	Officialisation
5 A	Fagus sylvatica Hêtre commun Commentaire : Bois du Prince d'Oreimont : "Le Grand Faux". Evolution : 1964-6-539-28	6	619	32	1994	P	I	F	O..30/01/98
N° INS : 92087 N° du site : 53	Localité : STAVE	Commune : METTET	Cantonnement : PHILIPPEVILLE	Direction : NAMUR	Domaine : Privé				
Province : NAMUR	Propriétaire :	Adresse : RUE HUBERT PENET							
N° A/H Latin	Nom français	Sanit	Circ	H	AnObs	Intérêt	Situat.	Ref.	Officialisation
1 H	Crataegus sp. Aubépine sp. Commentaire : Entre champs et prairies ; haie sur environ 450 m.	7	4	1987	P				O..13/08/99
N° INS : 92087 N° du site : 54	Localité : ERMETON-SUR-BIERT	Commune : METTET	Cantonnement : PHILIPPEVILLE	Direction : NAMUR	Domaine : Privé				
Province : NAMUR	Propriétaire : DESCHACHT	Adresse : Lieu-dit "BOIS DU GROS TILLEUL"							
N° A/H Latin	Nom français	Sanit	Circ	H	AnObs	Intérêt	Situat.	Ref.	Officialisation
1 A	Tilia x europaea Tilleul de Hollande Commentaire : Potale Saint-Joseph ; au croisement du "Chemin des Morts" ; 2 sujets dont 1 dans une prairie ; mesure du plus petit ; le long d'une servitude.	6	357	33	1998	P.F	G	A	O..13/08/99
N° INS : 92087 N° du site : 56	Localité : SAINT-GERARD	Commune : METTET	Cantonnement : PHILIPPEVILLE	Direction : NAMUR	Domaine : Privé				
Province : NAMUR	Propriétaire :	Adresse : Lieu-dit "BOIS L'ABBE"							
N° A/H Latin	Nom français	Sanit	Circ	H	AnObs	Intérêt	Situat.	Ref.	Officialisation
1 A	Fagus sylvatica Hêtre commun Commentaire : Au croisement des chemins n°19 et 22, à côté d'une croix commémorative (mort de 2 officiers français le 16/05/1940) ; quelques écoulements noirâtres sur le troncs (necrotia sp?).	4	351	26	2004	H	I	F	O..29/05/07
N° INS : 92087 N° du site : 57	Localité : SAINT-GERARD	Commune : METTET	Cantonnement : PHILIPPEVILLE	Direction : NAMUR	Domaine : Public				
Province : NAMUR	Propriétaire : COMMUNE/ETAT	Adresse : Lieu-dit "BOIS L'ABBE"							
N° A/H Latin	Nom français	Sanit	Circ	H	AnObs	Intérêt	Situat.	Ref.	Officialisation
1 A	Fagus sylvatica Hêtre commun Commentaire : Chemin n°14 ; se divise en 2 troncs à 2 m ; grosse branche cassée.	6	505	27	2004	T	I	F	O..29/05/07

Etat sanitaire

- 0 Mort ou Abattu ou Déperu ou Tombé
- 1 Déperissement (irréversible)
- 2 Autre ou haie présentant des blessures ou défauts pouvant nuire à sa croissance et à sa longévité
- 3 Essence exotique (croissance difficile)
- 4 Arbre ou haie présentant des malformations ou troubles de la croissance ne mettant pas en cause sa stabilité ni sa longévité de tout ou partie
- 5 Arbre ou haie ayant subi une taille (à hauteur) mais qui ne porte pas atteinte à sa stabilité et à sa longévité
- 6 Arbre ou haie sans tare ou défaut macroscopiquement visible
- 7 Inédifié

Intérêt

- | | |
|---|----------------|
| H | Historique |
| P | Paysager |
| D | Dendrologique |
| B | Curiosité bot. |
| T | Taille / Dim. |
| F | Folk / Folk |
| R | Repeche |

Situation (col.1)

- | | |
|---|------------|
| A | Alignement |
| G | Groupe |
| I | Isolé |

Situation (col.2)

- | | |
|---|---------|
| P | Parc |
| F | Forêt |
| V | Vicinal |
| U | Urban |
| A | Autre |

Réf.anc.inventaire

- | | |
|---|--------------------|
| C | Chalon |
| M | Monu&Sites classés |
| A | Adres de Belg |
| P | Autre publication |



ARBRES ET HAIES REMARQUABLES DE WALLONIE

le 03/01/2008 11:11:09 Page 11/16

REGION WALLONNE

N° INS : 92087 N° du site : 55 Localité : 5644 ERMETON-SUR-BIERT
 Province : NAMUR Propriétaire : SLEGTEN

Commune : METTET
 Adresse : RUE DE FALAEN, 14

Cantonnement : PHILIPPEVILLE
 Direction : NAMUR
 Domaine : Privé

N° A/H Latin : 1 A Tilia x europaea
 Nom français : Tilleul de Hollande
 Sanit : 4 Circ : H AnObs : 2001 Intérêt : P Situat. Réf. : I V Officialisation : T,2007.

Commentaire : Elagué et haubanné en 2000.

Etat sanitaire

- 0 Mort ou Abattu ou Disparu ou Tombé
 1 Déperissement (irréversible)
 2 Arbre ou haie présentant des blessures ou défauts pouvant nuire à sa croissance et à sa longévité
 3 Essence exotique (croissance difficile)
 4 Arbre ou haie présentant des malformations ou troubles de la croissance ne mettant pas en cause sa stabilité ni sa longévité de tout ou partie
 5 Arbre ou haie ayant subi une taille (étroitesse) mais qui ne porte pas atteinte à sa stabilité et à sa longévité
 6 Arbre ou haie sans tare ou défaut macroscopiquement visible
 7 Inédifié

Intérêt

- H Historique
 P Paysager
 D Dendrologique
 B Curiosité bot
 T Taille / Dim
 F Folk / Régl
 R Répère

Situation (col.1)

- A Alignement
 G Groupe
 I Isolé

Situation (col.2)

- P Parc
 F Forêt
 V Voie
 U Urbain
 A Autre

Réf.anc.inventaire

- C Chalon
 M Mémoires classés
 A Arbores de Belg
 P Autre publication



ARBRES ET HAIES REMARQUABLES DE WALLONIE

le 03/01/2008 11:11:09 Page 12/16

N° INS : 92087 **N° du site :** 58 **Localité :** 5640 METTET **Commune :** METTET **Cantonnement :** PHILIPPEVILLE **Direction :** NAMUR
Province : NAMUR **Propriétaire :** BOCCART **Adresse :** RUE DU SOMTET, 25 **Domaine :** Privé

N° A/H Latin **Nom français** **Sanit** **Circ** **H** **AnObs** **Intérêt** **Situat.** **Ref.** **Officialisation**
 1 A Julians regia Noyer commun 6 228 18 2002 B,P I P T,2007,

Commentaire : 2 grosses branches fusionnées sur 1 m.

Etat sanitaire	Intérêt	Situation (col.1)	Ref.anc.inventaire
0 Mort ou Abattu ou Disparu ou Tombé	H Historique	A Alignement	C Chalon
1 Déperissement (irréversible)	P Paysager	G Groupe	M Monuments classés
2 Arbre ou haie présentant des blessures ou défauts pouvant nuire à sa croissance et à sa longévité	D Dendrologique	I Isolé	A Arbres de Belg
3 Essence exotique (croissance difficile)	B Curiosité Biol		P Autre publication
4 Arbre ou haie présentant des malformations ou troubles de la croissance ne mettant pas en cause sa stabilité ni sa longévité de tout ou partie	T Taille / Dim		
5 Arbre ou haie ayant subi une talle (silhouette) mais qui ne porte pas atteinte à sa stabilité et à sa longévité	F Foli / Rélig		
6 Arbre ou haie sans tare ou défaut macroscopiquement visible	R Repère		
7 Indéfini			